CB. JOHN ZENO
DIVAS

ERG

FRONTIER SA

CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE MINIERE FRONTIER SA VIS-A-VIS DES COMMUNAUTES LOCALES AFFECTEES PAR SON PROJET

SEPTEMBRE 2021

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES 1

PRELIMINAIRES 4

DESCRIPTION DETAILLEE DE CHAQUE INFRASTRUCTURE / PROJET A REALISER 7

LES PROJETS CI-APRES ONT ETE PRESENTES DE PAR LEUR SECTEUR D'INTERVENTION 8

A. Secteur Education 8

B. Secteur Santé : 9

C. Secteur Energie : Adduction d'eau 9

D. Projet Agriculture / La culture du Maïs : 9

E. Projet Agriculture / Culture maraichère / Haricot, tomates, oignons et choux 9

F. Projet Aviculture 10

1. Projet Agriculture / Le Maïs : 11

2. Projet Agriculture / Le Haricot : 12

3. Projet Agriculture / Culture maraichère (Tomates, oignons et choux) : 13

4. Projet Aviculture 14

5. Projet Santé 15

Tableau 4 : devis de la réhabilitation de l'hôpital 23

6. Projet Agriculture / Le Maïs : 24

7. Projet Agriculture / Le Haricot : 26

8. Projet agriculture / culture 27

9. Projet aviculture 28

10. Projet infrastructure / adduction d'eau potable 29

11. Projet infrastructure / éducation 31

11.1 Surface du terrain 32

11.2 Clôture 32

11.3 Salle de classe 32

11.4 Effectifs (capacité de contingence) 32

11.5 Locaux de l'administration 33

11.6 Installations sanitaires 33

11.7 Cour de récréation 33

11.8 CONDITION DE CONFORT ET DE PERENNITE DU BATIMENT 33
12. Projet infrastructure / sante 41
13. projet agriculture / le maïs : 58
14. Projet agriculture / le haricot..... 60
15. Projet agriculture / culture maraichère 61
16. projet agriculture / le maïs..... 62
17. Projet agriculture / le haricot..... 64
18. Projet agriculture / culture maraichere 65
19. Projet infrastructure..... 66
20. Projet agriculture..... 66
21. Projet agriculture / le haricot..... 68
22. Projet agriculture / culture maraichere 69
23. Projet infrastructure / adduction d'eau potable 70
24. Projet agriculture / le maïs 70
25. Projet agriculture / le..... 72
26. Projet agriculture / culture maraichere 73
27. Projet infrastructure / adduction d'eau 74

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4 : devis de la réhabilitation de l'hôpital 23

Tableau 1. Chronogramme de réalisation des écoles 38

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Rayon d'actions des communautés impactées par Frontier SA 7

Tableau 4 : devis de la réhabilitation de l'hôpital 23

Figure 3. Géolocalisation des projets à Kimfumpa 25

Figure 4. Géolocalisation des projets à Kaloko 59

Figure 5. La géolocalisation des projets à Lukangaba Customs 63

Figure 7. La géolocalisation des projets à Kabumba 71

PRELIMINAIRES

CAHIER DES CHARGES DE RESPONSABILITE SOCIETALE

Entre :

1. Les communautés locales affectées par l'exploitation minière de l'entreprise FRONTIER SA, situées dans les agglomérations de Sakania, Kabumba, Kimfumpa, Kaloko, Lukangaba Customs, et Lukangaba Mashimu.

- Le Groupement Katala
- Le Secteur des Balamba
- Le Territoire de Sakania
- La Province du Haut Katanga
- En République Démocratique du Congo,

Représentée par :

- Mme Marie-Octavie Mufuma, CLD Sakania,
- M. Willy Eyumu, CLD Lukangaba Customs,
- M. Joseph Kifita, CLD Kabumba,
- M. Donatien Konde Kakinka, CLD Kaloko,
- M. Alain Kibanda, CLD Kimfumpa,
- M. Mupeta Floribert, CLD Lukangaba Mashimu,

Ci-après dénommées « **les communautés locales** » d'une part,

Et

2. La société minière FRONTIER SA

Immatriculée au RCCM sous le numéro **CD/L'SHI/RCCM/14-B-1635**
Ayant son siège au **n° 238**
Route Likasi
Province du Haut-Katanga
République Démocratique du Congo

Représenté(e) aux fins du présent cahier des charges par M. Dory Mulang, Directeur Général, et

Ci-après dénommé(e) « entreprise minière » d'autre part,

Etant entendu préalablement que :

La société minière FRONTIER SA est titulaire du titre minier n° Permis d'Exploitation 13080 valide du 31 Juillet 2012 au 30 Juillet 2042 comme notifié par l'arrêté n°0435 /CAB.MIN/MINES/01/2012 du 31 Juillet 2012, le projet couvre une superficie de 187 carrés ;

Les communautés locales se trouvant dans la zone d'influence du projet minier de Frontier SA sont situées dans le groupement Katala, secteur de Balamba ainsi qu'en atteste la carte en annexe établie à la suite d'une étude socio-économique et d'une cartographie participative.

Les limites de la concession minière concernée par le présent accord sont celles fixées par le titre minier octroyé par l'Etat et consignées dans le Plan Environnemental (PAR, EIES, PGES, PdR) de la concession au moment de sa validation et de son approbation.

Monsieur Mwewa Mulota, chef de Secteur assiste à la signature du présent Cahier des charges en qualité de témoin et garant de la bonne application du présent accord dont le contenu ci-dessous.

TABLEAU SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS CONVENUS

N° PROJET	DENOMINATION DE L'INFRASTRUCTURE/PROJET A REALISER	SECTEUR D'INTERVENTION	LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'INFRASTRUCTURE	BREVE DESCRIPTION DE L'INFRASTRUCTURE /PROJET A REALISER	CHRONOGRAMME REALISATION
1	Culture de maïs en faveur des communautés de Sakania et création d'une coopérative à vocation agricole.	Agriculture et Renforcement des capacités	Cité de Sakania	Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 382 hectares Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles ; mise en place des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités, et du développement d'une économie locale indépendante par l'entremise de la formation professionnelle.	2022 à 2025
2	Culture du haricot	Agriculture	Cité de Sakania	Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale sera faite sur une superficie approximative de 435 hectares.	2022 à 2026
3	Culture maraichère en faveur des communautés de Sakania	Agriculture	Cité de Sakania	Culture agro-industrielle diversifiée maraichère sur terrain irrigué sera faite sur une superficie approximative de 725 hectares.	2022 à 2026
4	Construction d'un poulailler	Elevage	Cité de Sakania	Construction d'un poulailler en matériaux durables d'environ 156m^2 pouvant élever 1 200 poules	2022 à 2026
5	Réhabilitation d'un hôpital Général de Référence de Sakania en faveur des communautés de Sakania	Santé	Cité de Sakania	Réhabilitation des infrastructures de l'hôpital général de référence de Sakania ; mise en place d'un accord pour une bonne gestion de l'hôpital Général de Référence (HGR)	2023 à 2026

6	Culture de maïs et coopérative agricole	Agriculture et Renforcement des capacités	Kimfumpa	Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 8 hectares Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles ; mise en place des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités, et du développement d'une économie locale indépendante par l'entremise de la formation professionnelle	2022 à 2026
7	Culture du haricot	Agriculture	Kimfumpa	Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale sera faite sur une superficie approximative de 9 hectares	2022 à 2026
8	Culture maraichère	Agriculture	Kimfumpa	Culture agro-industrielle diversifiée maraichère sur terrain irrigué sera faite sur une superficie approximative de 15 hectares	2022 à 2023 2025 à 2026
9	Construction d'un poulailler	Elevage	Kimfumpa	Construction d'un poulailler en matériaux durables d'environ 78m^2 pouvant élever 600 poules	2022
10	Adduction d'eau potable	Energie	Kimfumpa	Réparation et installation avec un système de pompe solaire et une capacité de stockage d'eau de 10.000 litres chacun pour les deux (2) puits existants avec pompe manuelle	2023 à 2026
11	Construction d'une école primaire de douze (12) salles de classes	Education	Kimfumpa	Construction d'une école primaire de douze (12) salles de classes répondant aux normes standards de la politique du Gouvernement et des objectifs de développement durable en matière des infrastructures de base Ecole adéquatement équipée en meubles scolaires (bancs, tableau), d'un système à panneaux solaires et d'un puit foré pour l'accès à l'eau	2023 à 2025

12	Appui en médicaments et en équipements d'un poste de santé de Kimfumpa et construction d'une maternité à Lukangaba Customs.	Santé	Kimfumpa et Lukangaba Customs	Fournitures en équipements, en médicaments et autres outils adéquats au centre de santé de de Kimfumpa et construction d'une maternité à Lukangaba Customs	2023 à 2025
13	Construction d'un poste de de Santé en faveur des communautés de Kaloko	Santé	Kaloko	Construction d'un centre de santé pouvant couvrir environ 300 familles pour les besoins préliminaires ; centre adéquatement équipé en meubles, équipement de laboratoire basic; d'un système d'énergie à panneaux solaires et d'un puit foré pour l'accès facile à l'eau	2023 à 2025
14	Culture de maïs en faveur des communautés de Kaloko	Agriculture	Kaloko	Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 27 hectares Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles ; mise en place des mécanismes d'une bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités, et du développement d'une économie locale indépendante par l'entremise de la formation professionnelle	2022 à 2024
15	Culture du haricot en faveur des communautés de Kaloko	Agriculture	Kaloko	Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale faite sur une superficie approximative de 30 hectares	2022 à 2023
16	Culture maraichère en faveur des communautés de Kaloko	Agriculture	Kaloko	Culture agro-industrielle diversifiée maraichère sur terrain irrigué faite sur une superficie approximative de 51 hectares	2022 et 2025 à 202
17	Construction d'un poulailler en faveur des communautés de Kaloko	Elevage	Kaloko	Construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m^2 capable d'élever 600 poules	2022

18	Construction d'un poulailler en faveur des communautés de Lukangaba Customs	Elevage	Lukangaba Customs	Construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m^2 pouvant élever 600 poules	2022
19 ?	Culture de maïs en faveur des communautés de Kaloko 78ha	Agriculture	Lukangaba Customs 38 ha	Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 38 hectares Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles ; mise en place des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités, et du développement d'une économie locale indépendante par l'entremise de la formation professionnelle	2022 à 2024
20	Culture du haricot en faveur des communautés de Lukangaba Customs	Agriculture	Lukangaba Customs	Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale faite sur une superficie approximative de 44 hectares	2022 à 2026
21	Culture maraichère en faveur des communautés de Lukangaba Customs	Agriculture	Lukangaba Customs	Culture agro-industrielle diversifiée maraichère sur terrain irrigué faite sur une superficie approximative de 73 hectares	2022 à 2026
22	Adduction d'eau potable en faveur des communautés de Lukangaba Customs	Energie	Lukangaba Customs	Forage, et installation d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 10.000 litres chacun pour les quatre (4) nouveau puits	2022 à 2026
23	Culture de maïs	Agriculture	Lukangaba Mashimu	Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver avec une approche commerciale en champ regroupe sur une superficie approximative de 19 hectares. Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles ; mise en place des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité	2022 à 2026

				dans l'optique du renforcement des capacités, et du développement d'une économie locale indépendante par l'entremise de la formation professionnelle.	
24	Culture du haricot en faveur des communautés de Lukangaba Mashimu	Agriculture	Lukangaba Mashimu	Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale en champs regroupes sur une superficie approximative de 22 hectares	2022 à 2026
25	Culture maraichère en faveur des communautés de Mashimu	Agriculture	Lukangaba Mashimu	Culture agro-industrielle diversifiée maraichère avec une approche commerciale en champs regroupes sur terrain irrigué sur une superficie approximative de 36 hectares	2022 à 2026
26	Construction d'un poulailler en faveur des communautés de Mashimu	Elevage	Lukangaba Mashimu	Construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m^2 pouvant élever 600 poules	2022 à 2026
27	Adduction d'eau potable en faveur des communautés de Lukangaba Mashimu	Energie	Lukangaba Mashimu	Forage, et installation avec un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 10.000 litres chacun pour les six (6) nouveau puits, dont ~~deux~~ (3) Katshasu, trois (3) Mashimu	2022 à 2026
28	Construction d'un poste de santé en faveur des communautés de Lukangaba Mashimu	Santé	Lukangaba Mashimu	Construction d'un poste de santé pouvant couvrir environ 500 familles pour les besoins préliminaires ; Centre adéquatement équipé en meubles, équipement de laboratoire considérant le milieu rural ; d'un système à panneaux solaires et d'un puit foré pour l'accès à l'eau	2023

29	Construction d'une école primaire de douze (12) salles de classes en faveur des communautés de Lukangaba Mashimu	Education	Lukangaba Mashimu	Construction d'une école primaire de douze (12) salles de classes répondant aux normes standards de la politique du Gouvernement en matière des infrastructures de base et des objectifs de développement durable ; Ecole adéquatement équipée en meubles scolaires (bancs, tableau), d'un système a panneaux solaires et d'un puit foré pour l'accès à l'eau	2022 à 2026
30	Culture de maïs	Agriculture	Kabumba	Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver avec une approche commerciale en champ regroupé sur une superficie approximative de 27 hectares Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles ; mise en place des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités, et du développement d'une économie locale indépendante par l'entremise de la formation professionnelle	2022 à 2026
31	Culture du haricot en faveur des communautés de Kabumba	Agriculture	Kabumba	Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale en champs regroupés sur une superficie approximative de 30 hectares	2022 à 2026
32	Culture maraichère En faveur des communautés de Kabumba	Agriculture	Kabumba	Culture agro-industrielle diversifiée maraichère avec une approche commerciale en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative de 51 hectares	2022 à 2026
33	Construction d'un poulailler en faveur des communautés de Kabumba	Elevage	Kabumba	Construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m^2 pouvant élever 600 poules	2022 à 2026

34	Adduction d'eau potable en faveur des communautés de Kabumba	Energie	1 Kabumba, 2 Sakania, 3 Lukangaba 5 4 Mashimu, 4 Lukangaba 5 Customs	Adduction d'eau, et installation d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 10.000 litres chacun pour les quatre (4) nouveaux puits à Kabumba ainsi que le forage d'un puit dans chacune des communautés dans le cadre des champs de la culture maraichère.	2022 à 2026
TOTAL BUDGET POUR 5 ANS					**9.698.838**

DESCRIPTION DETAILLEE DE CHAQUE INFRASTRUCTURE / PROJET A REALISER

Dans le cadre de son cahier des charges de responsabilité sociétale, l'entreprise FRONTIER SA s'est engagé à exécuter les projets ci-après en faveur des communautés directement impactées par ses activités minières.

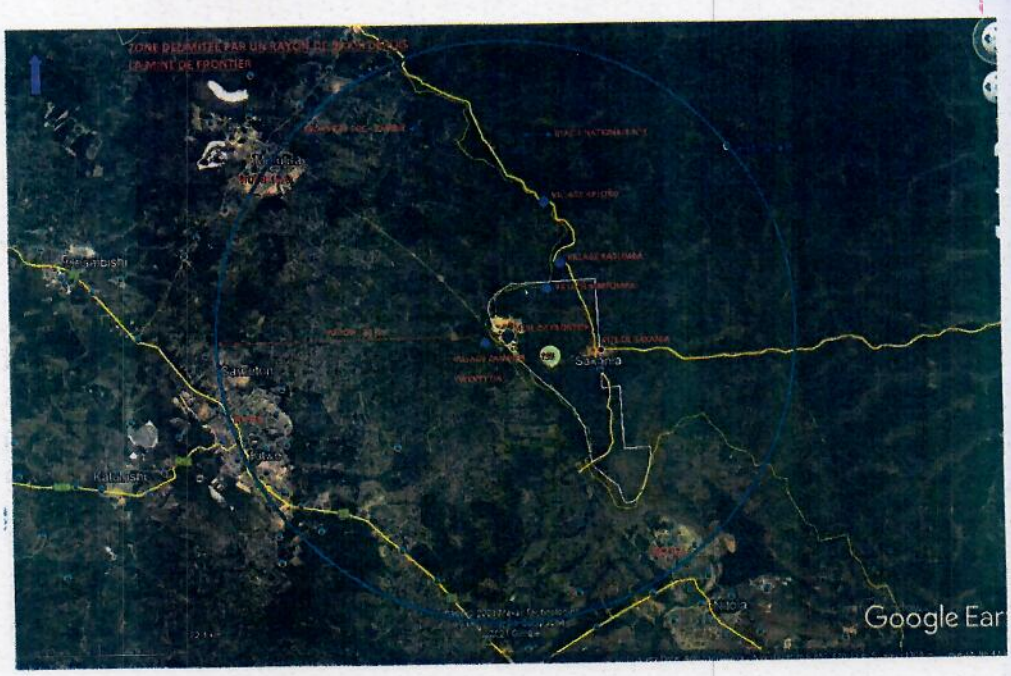

Figure 1. Rayon d'actions des communautés impactées par Frontier SA

Les coordonnées de tous les projets par communautés sont reprises ci-dessous :

1. **LUKANGABA CUSTOMS**
1,669897.720,8577722.613,1329.705, *Champ de maïs, potager et poulailler* : 155 hectares
2,668080.963,8579589.966,1315.981, *Puit de forage*
3,668368.926,8579563.859,1308.367, *Puit de forage*
4,668487.525,8578852.142,1310.742, *Puit de forage*
5,668387.493,8578758.127,1311.890, *Puit de forage*
6,668249.717,8579337.184,1312.477, *Maternité*

2. **LUKANGABA MASHIMU**
1,676488.366,8589498.714,1245.596, *Puit de forage*
2,676381.356,8589522.271,1245.324, *Puit de forage*
3,676304.342,8589653.194,1241.045, *Puit de forage*
4,676154.378,8589621.901,1241.689, *Puit de forage*
5,674951.300,8589756.820,1254.246, *Puit de forage*
6,674613.131,8589709.723,1261.881, *Puit de forage*
7,676363.080,8588296.690,1244.602, *Champ de maïs, potager et poulailler* : 77 hectares
8,676725.410,8589284.880,1253.148, *Ecole et Centre de santé*

3. **KALOKO**
1,663908.828,8605977.998,1318.703, *Centre de santé*
2,664223.175,8607127.258,1317.562, *Champ de maïs, potager et poulailler* : 108 hectares

4. **KABUMBA**
1,665642.443,8599028.911,1304.785, *Puit de forage*
2,665787.217,8599006.979,1304.322, *Puit de forage*
3,665747.634,8599143.664,1300.713, *Puit de forage*
4,665973.471,8599154.528,1299.321, *Puit de forage*
5,666185.714,8599049.169,1299.280, *Puit de forage*
6,666144.705,8600672.659,1314.581, *Champ de maïs, potager et poulailler* : 108 hectares.

5. **KIMFUMPA**
1,663140.745,8596375.823,1315.236, *Champ de maïs, le potager et le poulailler* : 32 hectares
2,664312.955,8596789.358,1318.501, *Centre de santé*
3,664284.227,8596968.616,1323.477, *Puit de forage*
4,664280.745,8596969.535,1323.505, *Puit de forage*
5,665235.161,8597865.703,1316.662, *Ecole Kabumba-Kimfumpa*

6. **SAKANIA**
1,687207.420,8593809.453,1250.081, *Champ de maïs, potager à Kasosala : 1542 hectares*
2,669458.849,8590861.067,1268.532, *Hôpital Général de Référence*

Les projets ci-après ont été présentés de par leur secteur d'intervention :

A. SECTEUR EDUCATION

(Numéro de référence des projets n°11 et n°29)

Les projets ci-après ont été convenus :

- La construction d'une école primaire à Kimfumpa
- La construction d'une école primaire à Lukangaba Mashimu

B. SECTEUR SANTE :

(Numéro de référence des projets n°5, n 12, n°13, n°28)

Les projets ci-après ont été convenus :

- La réhabilitation de l'hôpital général de référence de Sakania
- La réhabilitation, l'appui en médicaments et en équipements du poste de santé de Kimfumpa
- La construction d'un poste de santé à Kaloko
- La construction d'un poste de santé à Lukangaba Mashimu
- La construction d'une maternité à Lukangaba Customs

C. SECTEUR ENERGIE : ADDUCTION D'EAU

(Numéro de référence des projets : n°10, n°22, n°27 et le n°34).

Les projets ci-après ont été convenus :

- La réparation à Kimfumpa de deux puits manuels existants et l'installation d'un système de pompe solaire et une capacité de stockage d'eau de 10 000 litres chacun.
- Le forage à Lukangaba Customs de quatre puits à usage domestique munis d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 10 000 litres d'eau.
- Le forage à Lukangaba Mashimu de six nouveaux puits et installation d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 10 000 litres d'eau chacun
- Le forage à Kabumba et l'installation d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 10.000 litres chacun pour les quatre (4) nouveaux puits

D. PROJET AGRICULTURE / LA CULTURE DU MAÏS :

(Numéro de projet de référence : n°1, n°6, n°14, n°19, n°23, n°30.)

Les projets ci-après ont été convenus :

- La culture agro-industrielle de maïs consistera à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative totale de 500 hectares répartie dans toutes les six communautés dont Sakania, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu, Kabumba, et Kimfumpa et Kaloko.

E. PROJET AGRICULTURE / CULTURE MARAICHERE / HARICOT, TOMATES, OIGNONS ET CHOUX

(Numéro de projets de référence : n°2, n°3, n° 7, n°8, n° 15, n°16, n° 20, n° 21, n°25, n° 32, n°33)

Les projets ci-après ont été convenus :

- La culture agro-industrielle diversifiée maraichère faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 1520 hectares.

- La production se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur tous les champs répartis dans toutes les communautés ;

- La superficie totale approximative est repartie comme suit au prorata de la densité de chaque communauté :

  - Sakania : 1160 hectares
  - Lukangaba Customs : 117 hectares
  - Lukangaba Mashimu : 58 hectares
  - Kabumba :81 hectares
  - Kaloko : 81 hectares
  - Kimfumpa : 23 hectares

F. PROJET AVICULTURE

(Numéro de projets de référence n° 4, n°9, n°17, n°18, n°27, n°34)

Les projets ci-après ont été convenus :

- La construction d'un poulailler dans chaque communauté en matériaux durables d'environ 156m^2 pouvant élever 1 200 poules à Sakania et 78 m^2 pour la production de 600 poules à Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu, Kabumba, Kimfumpa et Kaloko. Chaque poulailler sera alimenté en énergie par un système photovoltaïque (solaire) pour le chauffage et la bonne croissance des poussins.
- L'élevage de 4 200 poussins dans toutes les communautés bénéficiaires ainsi que la construction de 6 poulaillers en matériaux durables.

Note :

- Il a été convenu avec les communautés de mettre en œuvre une coopérative agricole pour la bonne gestion de tous les projets communautaires ainsi que le renforcement des capacités des membres des communautés locales de développement.

- Les modalités d'adhésion et la mise en place de ces structures se feront de commun accord avec toutes les parties prenantes dont le chef secteur, le chef de groupement, la société civile ainsi que l'Administrateur de territoire aux fins d'en définir les cadres ainsi que son mode de fonctionnement.
- Pour tous les projets agricoles qui devront faire usage de l'eau des puits de forage, une étude approfondie sera menée par Frontier quant à la qualité de l'eau, aux propriétés physiques et chimiques de l'eau de puits pour savoir si elle serait viable pour l'irrigation des produits des champs. Il sied de noter que tous les puits forés auront au minimum une profondeur de 120 mètres.

Dans les lignes qui suivent, la description détaillée de chaque projet négocié :

1. **Projet agriculture / le maïs :**

- **Contexte et Justification :** Le maïs demeure l'aliment de base autour des communautés locales impactées par la société Frontier. En plus d'être un aliment de base, la culture du maïs une fois mise en œuvre sera l'une d'activités génératrices des recettes dans la région, il sied de noter qu'au total, 382 hectares seront cultivés

- **Brève description** : La culture agro-industrielle de maïs consistera à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative totale de 382 hectares. Il sera créé avant le début de la mise en œuvre de tous les projets une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles comme cadre des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités par l'entremise de la formation professionnelle, les modalités de fonctionnement et d'adhésion seront convenues et discutées

- **Localisation :** La géolocalisation de tous les projets à Sakania dont les champs de maïs tels que convenu avec les communautés locales

SAKANIA
1,687207.420,8593809.453,1250.081, ***Champ de maïs, potager à Kasosala : 1542 hectares***
2,669458.849,8590861.067,1268.532, ***Hôpital Général de Référence***

Figure 2. Géolocalisation des projets de Sakania

- **Bénéficiaires** : Les communautés locales de Sakania sont bénéficiaires des champs de maïs.

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance et un développement économique et multiplier les activités génératrices des recettes au sein des communautés locales impactées par la société Frontier.

- **Résultats attendus (livrables) :** Au bout de cinq ans, il sera cultivé 382 hectares de maïs sous forme de champs regroupés.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A:Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi

, une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total :** Il a été convenu un budget de 1 669 007,63 USD alloué à la culture de maïs pour les communautés de Sakania.

- **Budget détaillé et devis :** Le budget en USD ventilé sur une période de cinq ans se présente comme suit :

- 2022	- 2023	- 2024	- 2025
- 166.901	- 667.603	- 500.702	- 333.802

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances - Actes de cessions pour les communautés de Sakania.

2. **Projet agriculture / le** HARICOT :

- **Contexte et Justification :** Le secteur primaire est l'une des priorités pour le développement socio-économique des communautés locales vivant autour de la mine Frontier, notamment, au travers de la culture maraichère diversifiée. La culture agro-industrielle constitue un moyen par excellence pour relever le niveau socio-économique des zones ciblées.

- **Brève description** : La culture agro-industrielle de haricot sera faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 435 hectares. La production se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur tous les champs répartis dans toutes les communautés ;

- Il est également prévu la création d'une coopérative agricole aux fins de renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion des projets agricoles, allant de la production, jusqu'à la commercialisation des produits finis.

- **Localisation :** Voir Figure 2

- **Bénéficiaires :** Les communautés de Sakania sont bénéficiaires de ce projet

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire, en assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

- **Résultats attendus (livrables) :** Cultiver une superficie approximative de 435 hectares le haricot.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total prévu : 356 914 USD** est le montant total alloué à la culture de haricot

- **Budget détaillé et devis :** Le budget en USD ventilé sur une période de cinq ans se présente comme suit :

-	2022	-	2023	-	2024	-	2025	-	2026
- 3	71.38	- 3	71.38	- 3	71.38	- 3	71.38	- 3	71.38

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions).

3. **Projet agriculture / culture maraichere (tomates, oignons et choux)** :

- **Contexte et Justification :** Le secteur primaire est l'une des priorités pour le développement socio-économique des communautés locales vivant autour de la mine Frontier, notamment, au travers de la culture maraichère diversifiée notamment les tomates, les oignons et les choux. La culture agro-industrielle constitue un moyen par excellence pour relever le niveau socio-économique des zones ciblées.

- **Brève description** : La culture agro-industrielle diversifiée maraichère sera faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 725 hectares. La production se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur le lieu du champ. Il est également prévu la création d'une coopérative agricole aux fins de renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion des projets liés à la culture maraichère, allant de la production, jusqu'à la commercialisation des produits finis.

- **Localisation :** Voir Figure 2

- **Bénéficiaires :** Les communautés de la cité de Sakania.

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance

économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

- **Résultats attendus (livrables) :** Cultiver 725 hectares de culture agro-alimentaire maraichère combinée de : Haricot, choux, tomates, oignons.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total estimé : 2 877 309 USD** est le montant total alloué à la culture maraichère comprenant le haricot, les tomates, les oignons et les choux d'.

- **Budget détaillé :** L'allocation du budget en USD sera faite de la manière que voici :

2022	2023	2024	2025	2026
575 462	575 462	575 462	575 462	575 462

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions)

4. PROJET AVICULTURE
   - **Contexte et Justification** : Dans le cadre de la diversification de l'économie locale, il sera construit un poulailler dans la cité de Sakania.

   - **Brève description** : Il est prévu la construction d'au moins un poulailler dans chaque communauté en matériaux durables d'environ 156m^2 pouvant élever 1 200 poules à Sakania. Chaque poulailler sera alimenté en énergie par un système photovoltaïque (solaire) pour le chauffage et la bonne croissance des poussins.

   - **Localisation** : Voir Figure 2

   - **Bénéficiaires :** Les communautés de Sakania.

   - **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes

   - **Résultats attendus (livrables) :** Construction d'un poulailler en matériaux durables et élevage de 1 200 poussins

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe B :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total estimé : 91 675 USD** est le montant total alloué à l'aviculture.

- **Budget détaillé et devis** : L'allocation du budget en USD sera faite de la manière que voici :

Tableau numéro :3

- 2022	- 2023	- 2024	- 2025	- 2026
- 18 335	- 18 335	- 18 335	- 18 335	- 18 335

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions)

5. PROJET SANTE : Réhabilitation de l'Hôpital Général de Référence

- **Contexte et Justification :** La plus grande infrastructure hospitalière dans la cité de Sakania nécessite une réhabilitation de certaines de ses infrastructures aux fins de rendre viable les infrastructures existantes et mieux servir les communautés locales, elle est dans un état de délabrement avancé, elle n'a pas de frigo mortuaires, les pavillons nécessitent un réaménagement complet.

- **Brève description :** Le projet ci-dessus renseigné vise la réhabilitation de l'hôpital général de référence de Sakania, s'agissant de la description de cet hôpital à réhabiliter, il est prévu la réhabilitation de 7 bâtiments existants. Il sera ajouté un frigo mortuaire à la morgue, tous les blocs sanitaires seront réhabilités totalement, l'hôpital sera appuyé en médicaments et équipements. L'hôpital est alimenté en eau des puits de forage existant.

- **Localisation :** Voir Figure 2

- **Bénéficiaires** : Les communautés de Sakania et alentours.

- **Objectifs** : Réhabiliter l'infrastructure existante et appuyer l'hôpital en médicaments et équipements adéquats.

- **Résultats attendus (livrables)** : Réhabilitation du centre de santé et appui en médicaments et équipements.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (Voir Annexe A Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris.

Outre les prérogatives légales du comité local de suivi ; en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi régulier, et une équipe sera dédiée à l'évaluation et la mise en œuvre des projets faisant partie du cahier des charges

- **Budget total estimé :** Il a été convenu un budget de 1 020 000 USD pour réhabiliter et équiper l'hôpital général de référence de Sakania.

- **Devis :**

DEVIS DE LA RÉHABILITATION DE HÔPITAL GENERAL DE REFERENCE DE SAKANYA /FRONTIER SA

			BUSINESS ELOHIM CONSTRUCTION			
N°	NATURE DES TRAVAUX	DESCRIPTION	UTE	QTE	P.U $	P.T $
	INSTALLATION DE CHANTIER ET REPLI	Site installation				
	Baraquement de chantier et divers	Site facilities	FF	1,00	5 000,00	5 000,00
	DEMOLITIONS	Demolitions				
	Déposes, démolitions et évacuations des décombres		FF	1,00	2 300,00	2 300,00
	Sous-total chapitre 1 : Travaux préparatoires	Sub total 1: Preliminary work				7 300,00
	Imprévus chapitre 1 : - - %	Contingencies provisional sum	0	1,00	500,00	500,00
	(Travaux préparatoires)	Total chapter 1 (Preliminary works)				7 800,00
		médecine interne Homme				
	chapitre 2 Seconde - Œuvre					
	ENDUITS	PLASTERING				
	Enduit au ciment mur	Internal cement plaster	fft	1,00	500,00	500,00
	Sous-total A: Enduits	Sub-total A: Plastering				500,00
	REVETEMENT DE SOL	FLOOR FINISHING				
	Carrelage en grès cérame (WC et douche)	tiled concrete floor	m²	15,19	37,00	562,03
	faience (WC et douche)		m²	106,53	22,00	2 343,66
	Sous-tot. B: Revêtement de sol	Sub-total : floor finishing				2 905,69
	FAUX PLAFOND	CEILINGS				
	Faux plafond intérieur en plaque de gyproc sur gitages en bois (ou similaire)	Internal ceilings in gypsum or similar	m²	178,61	20,00	3 572,20
	Sous-total		m²			3 572,20
	PEINTURE	PAINTWORK				
	Préparation des surfaces et masticage	Pre-paintwork : prep. surfaces	m²	460,80	2,00	921,60
	Peinture en latex	Internal painting :	m²	460,80	3,20	1 474,56
	peinteur plafond		m2	178,61	3,20	571,55
	Peinture émail Portes	Metallic doors and windows painting : Supply and apply	fft	1,00	666,95	666,95
	Peinture émail fenêtres		fft	1,00	725,00	725,00
	Sous-total : peinture					4 359,66
	MENUISERIE					
	Fenêtre métallique		m2	34,84	180,00	6 271,20
	Portes métalliques		m2	7,92	180,00	1 425,60
	Portes interieures		pce	6,00	150,00	900,00
	Sous-total E: menuiserie	Sub-total E : Steel and wood doors				8 596,80
	ELECTRICITE	ELECTRICITY				
	appareillage de fixation		fft	1,00	1 565,96	1 565,96

cablage		fft	1,00	1919,27	1 919,27
commande		fft	1,00	849,35	849,35
eclairage		fft	1,00	1415,83	1 415,83
Sous-total D : Électricité					**5 750,41**
CHARPENTE EN BOIS traité	**CARPENTRY AND JOINERY**				
charpente en bois et couverture		m2	267,91	30,00	8 037,30
Sous-total : Charpente et Couverture	**Sub-total E : Roof cover**				**8 037,30**
PLOMBERIE ET SANITAIRE	**PLUMBING, DRAINAGE AND SANITARY FITTINGS**				
Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	Cool water piping	fft	1,00	3 750,00	3 750,00
Lavabo complet avec colonne	Basin in cupboard	pce	2,00	150,00	300,00
Lave main complet		pce	2,00	100,00	200,00
W.C. anglais complet	WC bowl	pce	2,00	250,00	500,00
bac de douche		pce	2,00	150,00	300,00
Robinet service		pce	2,00	25,00	50,00
Porte-savons	Soap	pce	2,00	30,00	60,00
Porte-papier		pce	2,00	30,00	60,00
Miroirs 600x900x4mm	Float glass mirror	pce	2,00	50,00	100,00
Sous-total G : Plomberie , sanitaire et équipements	**Sub-total : Plumbing, drainage and sanitary fittings**				**5 320,00**
Total 1 : médecine interne Homme			39 042,06		

	Pediatrie				
chapitre 2 Seconde - Œuvre					
ENDUITS	**PLASTERING**				
Enduit au ciment mur	Internal cement plaster	fft	1,00	1 000,00	1 000,00
Sous-total A: Enduits	**Sub-total A: Plastering**				**1 000,00**
REVETEMENT DE SOL	**FLOOR FINISHING**				
Carrelage en grès cérame	tiled concrete floor	m²	27,58	37,00	1 020,46
faience		m²	187,50	22,00	4 125,00
Sous-tot. B: Revêtement de sol	**Sub-total : floor finishing**				**5 145,46**
FAUX PLAFOND	**CEILINGS**				
Faux plafond intérieur en plaque de gyproc sur gitages en bois (ou similaire)	Internal ceilings in gypsum or similar	fft	1,00	3 000,00	3 000,00
Sous-total		**m²**			**3 000,00**
PEINTURE	**PAINTWORK**				
Préparation des surfaces et masticage	Pre-paintwork : prep. surfaces	m²	645,35	2,00	1 290,70
Peinture en latex	Internal painting :	m²	645,35	3,20	2 065,12
peinteur plafond		m2	274,13	7,00	1 918,91
Peinture émail Portes	Metallic doors and windows painting : Supply and apply	fft	1,00	455,00	455,00
Peinture émail fenêtres		fft	1,00	525,00	525,00
Sous-total : peinture					**6 254,73**
MENUISERIE					
Fenêtre métallique		m2	26,62	180,00	4 791,60
Portes métalliques		m2	7,92	180,00	1 425,60
Portes interieures		pce	5,00	150,00	750,00
Sous-total E: menuiserie	**Sub-total E : Steel and wood doors**				**6 967,20**
ELECTRICITE	**ELECTRICITY**				
appareillage de fixation		fft	1,00	1 595,96	1 595,96
cablage		fft	1,00	1009,27	1 009,27

	commande		fft	1,00	1949,35	1 949,35
	eclairage		fft	1,00	1615,83	1 615,83
	Sous-total D : Électricité					**6 170,41**
	CHARPENTE EN BOIS traité	**CARPENTRY AND JOINERY**				
	charpente en bois et couverture		m2	306,90	30,00	9 207,00
	Sous-total : Charpente et Couverture	**Sub-total E : Roof cover**				**9 207,00**
	PLOMBERIE ET SANITAIRE	**PLUMBING, DRAINAGE AND SANITARY FITTINGS**				
	Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	Cool water piping	ml	190,00	15,00	2 850,00
	Lavabo complet avec colonne	Basin in cupboard	pce	2,00	150,00	300,00
	Lave main complet		pce	2,00	100,00	200,00
	W.C. anglais complet	WC bowl	pce	3,00	250,00	750,00
	bac de douche		pce	3,00	150,00	450,00
	Robinet service		pce	1,00	25,00	25,00
	Porte-savons	Soap	pce	3,00	30,00	90,00
	Porte-papier		pce	3,00	30,00	90,00
	Miroirs 600x900x4mm	Float glass mirror	pce	2,00	50,00	100,00
	Sous-total G : Plomberie , sanitaire et équipements	**Sub-total : Plumbing, drainage and sanitary fittings**				**4 855,00**
	Total 2 : Pediatrie			42 599,80		

		Urgence				
	chapitre 2 Seconde - Œuvre					
	ENDUITS	**PLASTERING**				
	Enduit au ciment mur	Internal cement plaster	fft	1,00	500,00	500,00
	Sous-total A: Enduits	**Sub-total A: Plastering**				**500,00**
	REVETEMENT DE SOL	**FLOOR FINISHING**				
	Carrelage en grès cérame	tiled concrete floor	m²	134,04	37,00	4 959,48
	faience (WC et douche)		m²	65,19	22,00	1 434,18
	Sous-tot. B: Revêtement de sol	**Sub-total : floor finishing**				**6 393,66**
	FAUX PLAFOND	**CEILINGS**				
	Faux plafond intérieur en plaque de gyproc sur gitages en bois (ou similaire)	Internal ceilings in gypsum or similar	fft	1,00	2 000,00	2 000,00
	Sous-total		**m²**			**2 000,00**
	PEINTURE	**PAINTWORK**				
	Préparation des surfaces et masticage	Pre-paintwork : prep. surfaces	m²	469,23	2,00	938,46
	Peinture en latex	Internal painting :	m²	469,23	7,00	3 284,61
	peinteur plafond		m2	144,30	7,00	1 010,10
	Peinture émail Portes	Metallic doors and windows painting : Supply and apply	fft	1,00	155,00	155,00
	Peinture émail fenêtres		fft	1,00	165,00	165,00
	Sous-total : peinture					**5 553,17**
	MENUISERIE					
	Fenêtre métallique		m2	16,90	180,00	3 042,00
	Portes métalliques		m2	11,60	180,00	2 088,00
	Portes interieures		pce	2,00	150,00	300,00
	Sous-total E: menuiserie	**Sub-total E : Steel and wood doors**				**5 430,00**
	ELECTRICITE	**ELECTRICITY**				
	appareillage de fixation		fft	1,00	595,96	595,96
	cablage		fft	1,00	909,27	909,27
	commande		fft	1,00	549,35	549,35
	eclairage		fft	1,00	415,83	415,83

Figure 3. Géolocalisation des projets à Kimfumpa

- **Bénéficiaires** : Les communautés locales de Kimfumpa

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance et un développement économique et multiplier les activités génératrices des recettes au sein des communautés locales impactées par la société Frontier.

- **Résultats attendus (livrables) :** Au bout de cinq ans, il sera cultivé 8 hectares de maïs sous forme de champs regroupés.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A:Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total :** Il a été convenu un budget de 33 380 USD alloué à la culture de maïs.

- **Budget détaillé et devis :** Le budget en USD ventilé sur une période de cinq

ans se présente comme suit :

2022	2023	2024	2025	2026
6 676	6 676	6 676	6 676	6 676

-
- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances - Actes de cessions.

7. PROJET AGRICULTURE / LE HARICOT :

- **Contexte et Justification :** Le secteur primaire est l'une des priorités pour le développement socio-économique des communautés locales vivant autour de la mine Frontier, notamment, au travers de la culture maraichère diversifiée. La culture agro-industrielle constitue un moyen par excellence pour relever le niveau socio-économique des zones ciblées.

- **Brève description** : La culture agro-industrielle de haricot sera faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 9 hectares. La production se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur tous les champs répartis dans toutes les communautés ;

- Il est également prévu la création d'une coopérative agricole aux fins de renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion des projets agricoles, allant de la production, jusqu'à la commercialisation des produits finis.

- **Localisation :** Voir Figure 3

- **Bénéficiaires :** Les communautés de Kimfumpa sont bénéficiaires de ce projet

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire, en assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

- **Résultats attendus (livrables) :** Cultiver une superficie approximative de 9 hectares le haricot.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total prévu : 7 138 USD** est le montant total alloué à la culture de haricot

- **Budget détaillé et devis :** Le budget en USD ventilé sur une période de cinq ans se présente comme suit :

-	2022	-	2023	-	2024	-	2025	-	2026
-	1 428	-	1 428	-	1 428	-	1 428	-	1 428

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions).

8. **Projet agriculture / culture maraichère (Tomates, oignons et choux) :**

- **Contexte et Justification :** Le secteur primaire est l'une des priorités pour le développement socio-économique des communautés locales vivant autour de la mine Frontier, notamment, au travers de la culture maraichère diversifiée notamment les tomates, les oignons et choux. La culture agro-industrielle constitue un moyen par excellence pour relever le niveau socio-économique des zones ciblées.

- **Brève description** : La culture agro-industrielle diversifiée maraichère sera faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 15 hectares. La production se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur le lieu du champ. Il est également prévu la création d'une coopérative agricole aux fins de renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion des projets liés à la culture maraichère, allant de la production, jusqu'à la commercialisation des produits finis.

- **Localisation :** Voir Figure 3

- **Bénéficiaires :** Les communautés de Kimfumpa.

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

- **Résultats attendus (livrables) :** Cultiver 15 hectares de culture agro-alimentaire maraichère combinée de : Haricot, choux, tomates, oignons.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société

Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total estimé : 57,546 USD** est le montant total alloué à la culture maraichère comprenant le haricot, les tomates, les oignons et les choux

- **Budget détaillé :** L'allocation du budget en USD sera faite de la manière que voici :

- 2022	- 2023	- 2024	- 2025	- 2026
- 11 509	- 11 509	- -	- 23 018	- 11 510

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions)

9. Projet aviculture

(Numéro de projets de référence n°9, n°17, n°18, n°26, n°33)

- **Contexte et Justification** : Dans le cadre de la diversification de l'économie locale, il sera construit un poulailler à Kimfumpa, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu, Kabumba, et Kaloko.

- **Brève description** : Il est prévu la construction d'au moins un poulailler dans chacune des communautés mentionnées en matériaux durables d'environ 78 m^2 pouvant élever 600 poules. Chaque poulailler sera alimenté en énergie par un système photovoltaïque (solaire) pour le chauffage et la bonne croissance des poussins.

- **Bénéficiaires :** Les communautés de Kimfumpa, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu, Kabumba, et Kaloko.

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes

- **Résultats attendus (livrables) :** Construction d'un poulailler en matériaux durables et élevage de 600 poussins

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe B :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total estimé : 229 188 USD** est le montant total alloué à l'aviculture.

- **Budget détaillé et devis** : L'allocation du budget en USD sera faite de la manière que voici :

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions)

10. Projet infrastructure / adduction d'eau potable :

(Numéro de référence des projets : n°10, n°22, n°27 et le n°34).

- **Contexte et Justification :** Il a été convenu de réparer et installer 4 puits existants avec un système de pompe solaire et une capacité de stockage d'eau de 10 000 litres chacun. Il sera foré aussi 16 puits de forages d'eaux dont un puit sera foré dans chacun des champs des cultures maraichères comme convenu avec les communautés locales (Sakania, Kabumba, Kaloko, Kimfumpa, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu).

Les projets ci-après ont été convenus :

- La réparation à Kimfumpa de deux puits manuels existants et l'installation d'un système de pompe solaire et une capacité de stockage d'eau de 10 000 litres chacun.
- Le forage à Lukangaba Customs de quatre puits à usage domestique munis d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 10 000 litres d'eau.
- Le forage à Lukangaba Mashimu de six nouveaux puits et installation d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 10 000 litres d'eau chacun
- Le forage à Kabumba et l'installation d'un système de pompe immergée photovoltaïque (solaire) et une capacité de stockage d'eau de 10.000 litres chacun pour les quatre (4) nouveaux puits

- **Brève description :** Réparation de quatre puits manuels existants à usage domestique en y incorporant le système de pompe solaire, chaque puits sera équipé chacun d'une pompe, d'un réservoir d'une capacité totale de 10 000 litres et forage de 16 puits de forage d'eau. Voici les détails de la pompe solaire : Pompe 075kw, 1Hp 4panneau de 250wattes, Hauteur max pompe 135m, Section pompe 95mm, Début 5m cube/heure, Diamètre sortie 40mm, Poids de la pompe 18kg.

- **Bénéficiaires :** Les communautés de Kimfumpa, Kabumba, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashimu, Kaloko.

- **Objectifs :** Accroître l'accès à l'eau

- **Résultats attendus (livrables) :** Réparation et réhabilitation de 4 puits manuels existants et forage de 16 puits

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total estimé : 250 000 USD**

- **Devis :** Le budget détaillé se présente de la manière que voici :

DEVIS ESTIMATIF POUR LE FORAGE DES PUITS/FRONTIER SA

		ENTREPRISE			
		BUSINESS ELOHIM CONSTRUCTION			
N°	NATURE DES TRAVAUX	UTE	QTE	P.U $	P.T $
1	Forage des puits avec système solaire	Fft	16,00	14 200,00	227 200,00
2	Réparation des puits	fft	4,00	5 500,00	22 000,00
	TOTAL	249 200,00			

- **Plan et chronogramme :** Voici le modèle et la dimension de chacun de puit foré. Il est estimé à 7 jours, la finalisation complète d'un puit de forage, donc 140 jours seront mis à profit pour finaliser les 20 puits de forage.

Prière trouver ici-bas, le modèle du support-tank qui sera utilisé.

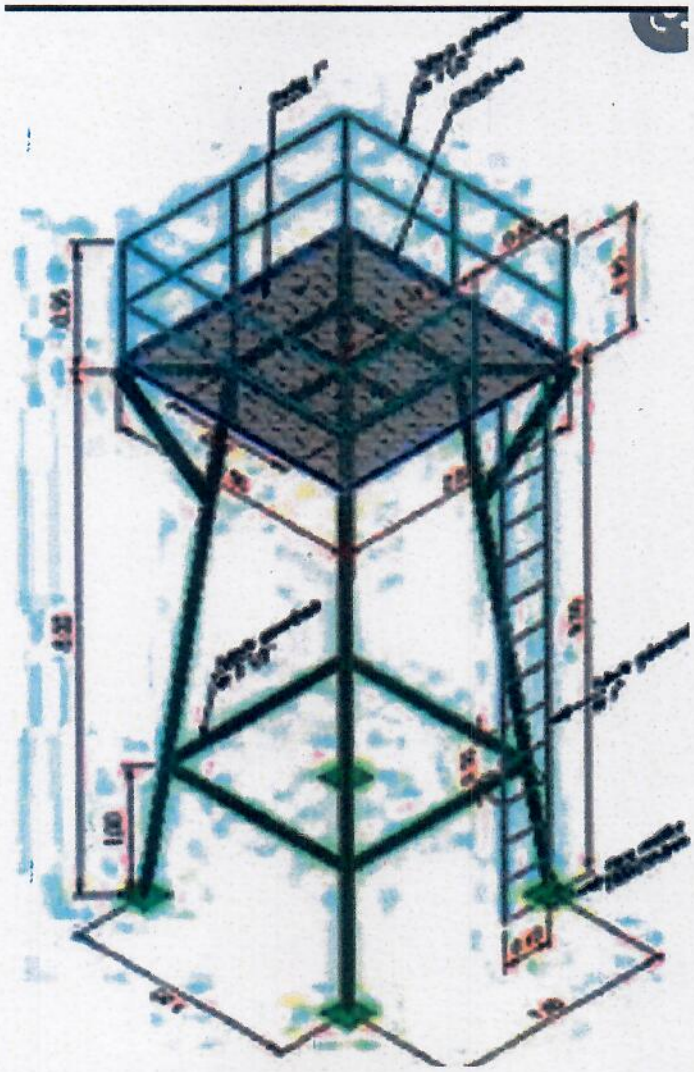

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions)

11. Projet infrastructure / éducation

(Numéro de référence des projets n°11 et n°29)

- **Contexte et Justification :** Approximativement, il est estimé à 350 foyers, les communautés vivant à Lukangaba Mashimu et Kimfumpa et qui n'ont pas d'écoles dans leurs contrées respectives. Deux (2) écoles primaires seront construites en matériaux durables, avec accès à l'eau, toilettes, toutes répondant aux normes standards de la politique du Gouvernement et des objectifs de développement durable en matière des infrastructures de base

- **Brève Description :** Construction de deux écoles primaires de vingt-quatre (24) salles de classes répondant aux normes exigées en République Démocratique du Congo, en voici la prescription technique :

- **PRESCRIPTION TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ECOLE**

La prescription technique fait référence à toutes les conditions techniques de l'ouvrage

CONDITION TECHNIQUE

- **SURFACE, QUALITE ET EQUIPEMENT**

11.1 Surface du terrain

Pour la construction de l'école telle que décrite dans notre plan en vue et devis (école, terrain de foot basket et volley) qui s'étendra sur un terrain d'une superficie de 120X130 m donc 15 600m^2

Nous construisons un total de 12 classes avec un bâtiment administratif forage et électrification ainsi que les installations sanitaires

11.2 Clôture

La superficie de la clôture est 45 X 65 m soit 2 925 m^2 Avec une hauteur de 2 m 20 un portail (barrière) roulant en acier d'une dimension de longueur de 4 m et de hauteur de 2.7 m

11.3 Salle de classe

Nous allons construire des salles de classe standards aux normes standards de l'EPSP avec comme surface de chaque salle de classe de 7X8 m soit 56 m^2.

11.4 Effectifs (capacité de contingence)

L'effectif maximum de chaque classe est de **50 élèves** par classe

a. Eclairage

Nous construisons en mettant en valeur premièrement le système d'éclairage naturel bilatéral à privilégier Orientation Nord-Sud.

Prévoir le système de protection contre rayonnement et surchauffe.

La Surface des fenêtres est de 1,995 m^2.

La Fenêtre placée à 1m10 du sous pavements. Elles sont conçues de manière à permettre une bonne aération et éclairage de chaque salle.

Quant à l'éclairage artificiel des salles de classe, nous avons prévu 6 lampes de 28 W par salle. Chaque salle est équipée d'interrupteurs d'éclairage près des portes. Chaque salle est équipée de 4 prises d'électricité.

Les portes sont en acier avec serrure et ont une dimension de 1 X2,43 m

b. Tableau

Le tableau sera noir et non peint d'une dimension de 3,5 m sur 1,5 m

c. Mobilier

On trouve dans chaque salle : une table bureau et un siège pour l'enseignant(e), 17 table-bancs à 3 places d'une dimension d'1 m 20 (combiné selon espace disponible) adaptés au degré d'enseignement et à la taille des élèves, ou mieux, pour favoriser la mobilité, (Les bancs seront distants de 3 m environ du tableau)

11.5 Locaux de l'administration

Il comporte les locaux suivants :

Le bureau du directeur d'une dimension de 3,10X3 m donc 9,3 m^2, c'est le lieu de travail du directeur. Equipé d'une armoire une chaise et table bureau plus 3 chaises visiteurs.

Le secrétariat et la réception d'une dimension de 3,10X3 m donc 9,3 m^2 équipé d'une armoire plus une chaise et table bureau et 2 chaises visiteurs

Dépôt d'une dimension de 3X4,5m soit 13,5 m^2 pour le rangement du matériel pédagogique équipé d'une armoire

11.6 Installations sanitaires

Les installations sanitaires sont proches de la salle. Elles sont distinctes par sexe et sont équipées chacune des appareils suivants dont les dimensions et la manipulation sont adaptées à la taille des utilisateurs :

- Un WC (garçons) + un urinoir + un lavabo ;
- Un WC (filles) + un lavabo.

Les sièges auront une hauteur de 0,30 m environ et les orifices un diamètre de 15 cm

Elles ont une dimension de 4,10 X 8,90 m soit 36,49 m^2

11.7 Cour de récréation

Le terrain scolaire est aménagé avec simplicité en plusieurs zones à affectations différentes et comprend :**la zone de détente et la zone de verdure**

Elle comprend des surfaces et des plantations aménagées aux alentours. La recherche d'un équilibre harmonieux quant à l'étendue et à la composition de cette zone. Des arbres seront plantés sur la cour de l'école pour créer de l'ombre. Ils ne seront pas trop prêts des locaux mais seront mis en terre diagonalement à ces derniers de manière à infléchir la vitesse et la direction du vent et réduire le flux d'eau sur les locaux lors des saisons pluvieuses.

La zone sportive intérieure et extérieure

Le terrain de football a une dimension de 45 X 90 m soit 4050 m^2

Le terrain de Basket Ball a une dimension de 28 X 15 m soit 420 m^2

Le terrain de volley Ball a une dimension de 12 X 20 m soit 240 m^2

11.8 CONDITION DE CONFORT ET DE PERENNITE DU BATIMENT

Eclairage naturel des salles de classe :

L'éclairage sera bilatéral, afin d'éviter les ombres portées (droitiers-gauchers) et donner une autonomie complète plus de la moitié du temps en lumière naturelle seul.

Les matériaux, les traitements de surface et les couleurs sont choisis de manière à créer une ambiance favorable à l'étude et à ménager la vue.

Il faut: -Tenir compte de l'ensemble des éléments (murs, sols, mobilier) et pas seulement des murs, des matériaux ni de la couleur elle-même.

Privilégier des couleurs claires pour les plafonds, murs et plan de travail. - éviter les couleurs brillantes mais choisir plutôt des couleurs mates ou satinées.

Ventilation naturelle/ transversale : Les locaux à forte densité d'occupation (salle de classe), auront des fenêtres placées de manière à assurer une ventilation transversale c'est-à-dire donnant sur les deux façades.
Les ouvertures seront aussi larges (façades entièrement à claire-voie).

Protection solaire :
Compte tenu de notre climat, les bâtiments seront construits de façon à ce que l'axe de la longueur se trouve à l' Est-Ouest, avec toutes les ouvertures (portes et fenêtres) vers le sud et le nord. Les côtés Est et Ouest seront protégés contre les rayons du soleil par des murs. Des arbres plantés devant ces murs sont des écrans très efficaces dès qu'ils ont atteints une taille suffisante. - Pare-soleil débordant de ½ de la hauteur de la façade ;

Protection de la toiture :

- La protection solaire des toitures tient à une large ventilation du comble par des orifices protégés par des grillages (contre les insectes et les chauves-souris). Un plafond complètera utilement cette protection. Il donnera des salles plus fraiches pendant la journée ;
- **Protection contre la pluie et l'humidité**
  Les écoles seront construites tout en prenant toutes les dispositions nécessaires afin que les bâtiments résistent à la pluie comme à l'humidité.

- **Localisation :** Ces deux écoles seront construites à Lukangaba Mashimu et Kimfumpa. Voir Figures ci-dessous.
- **Bénéficiaires** : Enfants de 6 à 18 ans dans les communautés de Lukangaba Mashimu, Kimfumpa et alentours.
- **Objectif :** Améliorer l'accès à une éducation de base et de qualité
- **Résultats attendus (livrables) :** Deux (2) écoles construites et équipées selon le modèle type de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel (« EPSP »)
- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (Voir Annexe A:Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges
- **Devis et Plan :** Le plan de chaque école ainsi que les devis sont présentés ci-dessous.

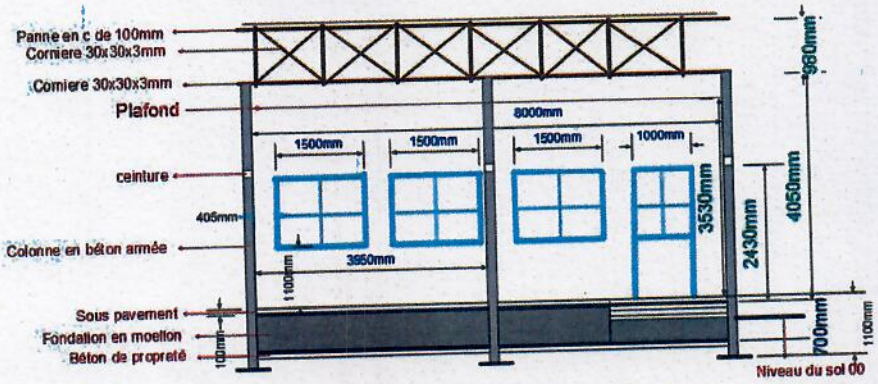

Coupe AA d'une salle de classe

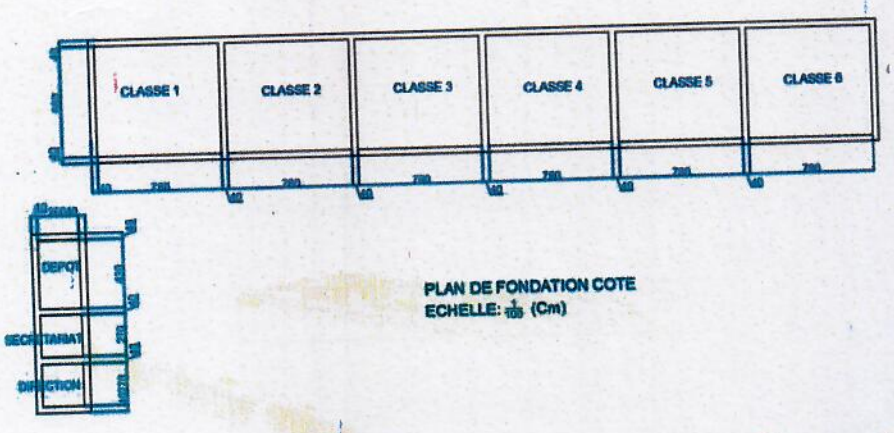

PLAN DE FONDATION COTE
ECHELLE: $\frac{1}{100}$ (Cm)

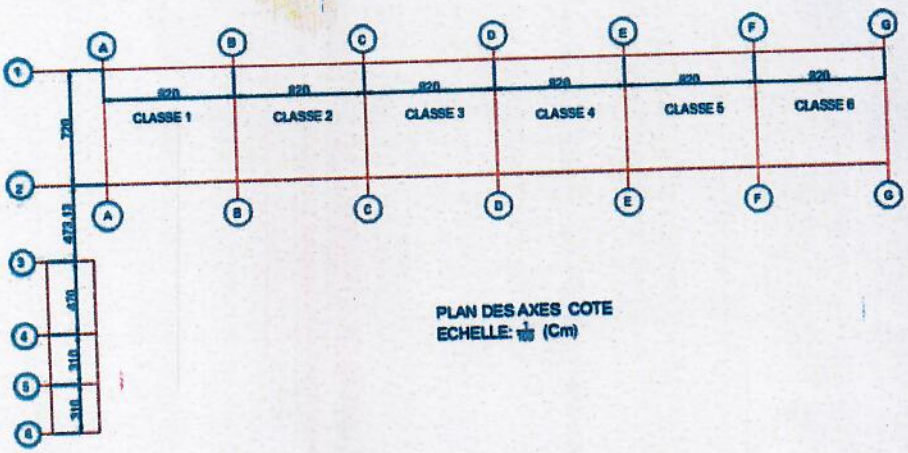

PLAN DES AXES COTE
ECHELLE: $\frac{1}{100}$ (Cm)

- **Budget total prévu** : 1 206 000 USD, soit 603.000 USD par école.
- **Chronogramme de réalisations par école** :

Libéllés	Durée en jours
Installation chantier	1
Entreposage matériaux	2
Implantation	2
Terrassement	2
Déblayage	1
Béton	2
Maçonnerie des fondations en moellons	5
Chape de fondations	3
Elévation des murs	10

Colonnes et ceinture	4
Chaperons	3
Sous pavement	4
Charpente et toiture	14
Fixation de baies	3
Crépissage extérieur Intérieur	10
Plafond	12
Vitrage	2
Peinture	3
Déblayage et évacuation	3
TOTAL	**86**

Chronogramme de réalisation du terrain de basketball

Libellé	Durée en jours
Implantation	3
Préparation terrain	3
Dépôt matériaux	2
Dimensionnement et mise en niveau	4
Bétonnage	7
Fixation de panneau	2
Peinture	5
TOTAL	26

Chronogramme de réalisation du terrain de football

Libellé	Durée en jours
Préparation terrain	5

Implantation	2
Mise à niveau du terrain	4
Traçage	1
Fixation de panneau	4
Bétonnage	1
TOTAL	17

Chronogramme de réalisation du terrain de volley-ball

Libellé	Durée en jours
Implantation	2
Préparation terrain	2
Dépôt mariaux	1
Dimensionnement et mise à niveau	2
Bétonnage	5
Fixation de poteaux	1
Peinture	3
TOTAL	16

Tableau 1. Chronogramme de réalisation par école.

Table 2. Devis de chacune des écoles

DEVIS QUANTITATIF DES MATERIAUX					
	Superficie = 630 m² (Ecole , Bloc sanitaire , Bloc administratif , Soubassement Forage et Clôture)				
N°	Désignation	Unité	Quantité	PU ($)	PT($)

A	**BETONNAGE**				
	Moellons	m^3	238	30	7140
	Bloc 15X20X40	pieces	18247	1,6	29195,2
	Ciment	sac	2556	9	23004
	Gravier	m^3	205	40	8200
	Sables	m^3	279	30	8370
B	**FERRAILLAGE**		0		0
1	Fer rond de HA 12 de 6 mm	tonne	8	1668	13344
2	Fer rond HA 8 De 6mm	tonne	4	1668	6672
4	Fil à ligaturer	kg	322	2,5	805
C	**COFFRAGE**		0		0
1	Feuille timberlite	pce	340	**13**	4420
2	Feuille multiplexe de 18 mm	pce	8	57	456
3	Bois 5/7	pce	680	7	4760
3	Bois 5/5	pce	591	5	2955
5	Bois 2/22	pce	374	18	6732
6	Cloux	kg	163	2,5	407,5
D	**COMBLE**		0		0
	Ecrous	kg	131	10	1310
	Cornière de 50X50 de 5mm	pieces	142	16	2272
	Cornière de 40X40 de 5mm	pieces	220	41	9020
	Cornière de 30X30 de 5 mm	pieces	130	29	3770
	Panne en Fer C de 100mm	pieces	198	52	10296
	Tole noir de 1,2mm	pieces	153	45	6885
	Tôle autoportant IBR	pieces	652	16	10432
	Tôle fetiaire de 3m	pieces	44	13	572
	Baguettes 2,5mm	boites	53	10	530
	Antirouille	litres	102	10	1020
	Tuner	litres	91	2	182

	Disque à métaux	carton	36	10	360
	Chaux	sac	30	7	210
	Latex	litres	170	2,5	425
	Peinture à huile	litres	227	4,5	1021,5
	Fer rond HA 6 De 6mm	tonne	1	4	4
E	**PORTES METALLIQUES + CHAMBRALE**		0		0
	Porte de 90X210	pce	15	140	2100
	Porte de 70X210	pce	8	130	1040
	Porte en bois de 80 X 210	pce	2	120	240
	Porte en grillage	pce	3	170	510
F	**FENETRES**		0		0
	Fenetre de 1X1,5	pce	38	130	4940
	Fenetre de 50X50	pce	8	45	360
G	**SERRURES**	pce	16	10	160
I	**VITRAGE**	pce	0		0
	Feuille de vitre claire	pce	44	30	1320
	Mastique	kg	216	2,2	475,2
J	PAVE	m²	24600	2,2	55869,2
COUT ACHAT MATERIELS					**231784,6**
COUT TRANSPORT MATERIAUX 12%					14510,8
COUT IMPREVUS 5%					6046,17
COUT MAIN D'ŒUVRE 30%					36277,02
TOTAL					**288618,59**
m² = 306					

h. AUTRES

N°	**Désignation**		**PT($)**
	Forage installation plomberie et accessoires	Pompe solaire à Eau 600W pour 10 0000L + Plus panneau profondeur ± 150M	**60234,63**
	Eclairage + Installation Electrique et Accessoires		**30147,32**

	PANNEAUX 250W ; BATTERIE 200W; CONVERTISSEUR 1500W	
TOTAL AUTRE		**90381,95**
TOTAL CONSTRUCTION		**379000,54**
DEVIS TERRAIN BASCKET		
N°	**Désignation**	**PT($)**
	Bloc 15X20X40, Ciment, gravier, sables ; main d'œuvre, transport etc	**45632,56**
TOTAL		**45632,56**
DEVIS TERRAIN VOLLEY		
N°	**Désignation**	**PT($)**
	Bloc 15X20X40, Ciment, gravier, sables ; main d'œuvre, transport etc.	**50972,32**
TOTAL		**50972,32**
DEVIS TERRAIN DE FOOTBALL		
N°	**Désignation**	**PT($)**
	Bloc 15X20X40, Ciment, gravier, sables ; main d'œuvre, transport etc.	70125,97
TOTAL		70125,97
N°	**Désignation**	**PT($)**
	Fourniture des mobiliers et matériels pour école	56577,51
TOTAL		56577,51
TOTAL GENERAL PAR ECOLE		**602 308,9**

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions)

12. Projet infrastructure / santé

(Numéro de référence des projets n°5, n 12, n°13, n°28)

- **Contexte et Justification :** Il n'existe pas d'infrastructures hospitalières viables dans les communautés cibles qui sont estimées à 700 foyers et les communautés sont toujours appelées à parcourir des longues distances pour à la quête de soins de santé primaire.

- **Brève description :** Deux (2) postes de santé seront construits et équipés à Lukangaba Mashimu et Kaloko, une (1) maternité sera construite et équipée à Lukangaba Customs, un (1) poste de santé existant sera appuyé en médicaments et équipé adéquatement à Kimfumpa, toutes ces infrastructures hospitalières auront de l'éclairage interne et externe à partir de l'énergie photovoltaïque, et seront alimentées en eau des puits de forage d'une profondeur d'environ 120 mètres et elles seront clôturées.

- **Les Postes de santé :**

  Les postes de santé seront éclairés à partir des panneaux solaires d'une capacité de 3000 W, ils auront deux pavillons, un pour observation hommes et l'autre pour observation femmes. Ensuite seront construits deux blocs sanitaires dont un pour homme et l'autre pour femme et une fosse septique d'une capacité de 150 usagers.

- **Localisation :** Lukangaba Mashimu, Kaloko, Lukangaba Customs ; Kimfumpa (Voir Figures 6, 4, 5, 3)
- **Bénéficiaires** : Les communautés de Kimfumpa, Kaloko, Lukangaba Mashimu, Lukangaba Customs
- **Objectifs :** Améliorer l'accès à des soins de santé de qualité en milieu rural.
- **Résultats attendus (livrables)** : Deux (2) postes de santé et une maternité seront construits, un (1) poste de santé existant sera appuyé en médicaments et équipé adéquatement à Kimfumpa,
- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (Voir Annexe A : Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris. Outre les prérogatives légales du comité local de suivi ; en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi régulier, et une équipe sera dédiée à l'évaluation et la mise en œuvre des projets faisant partie du cahier des charges
- **Devis et Plan :** Voir le Plan prévu ainsi que les devis y relatifs pour chacune des infrastructures

  Ci-dessous les plans et devis de la maternité de Lukangaba Customs :

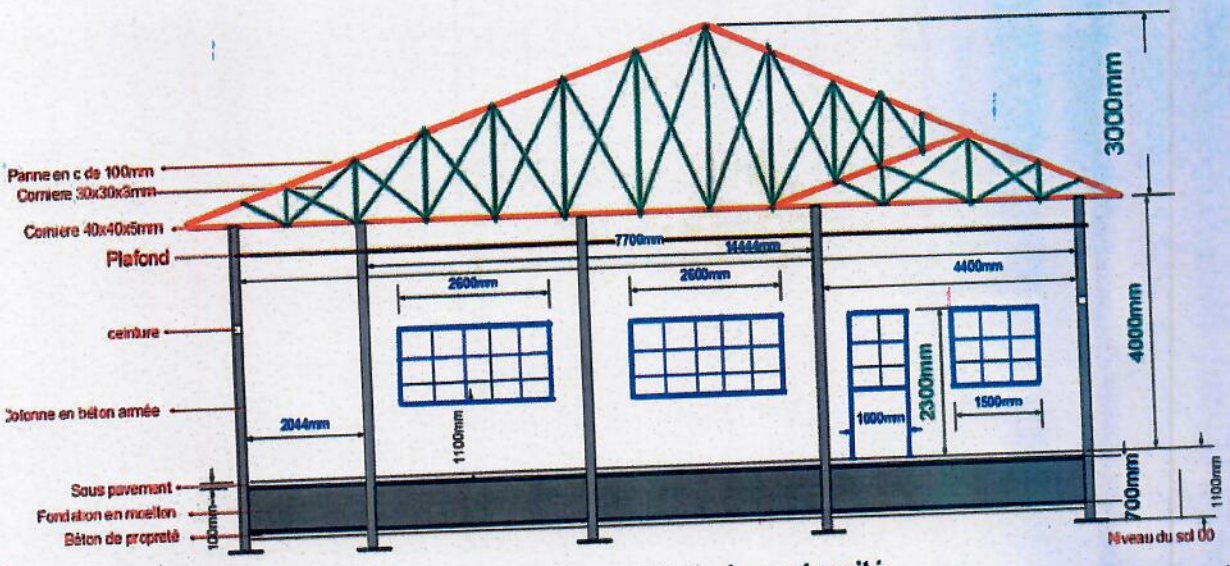

Coupe AA de la maternité

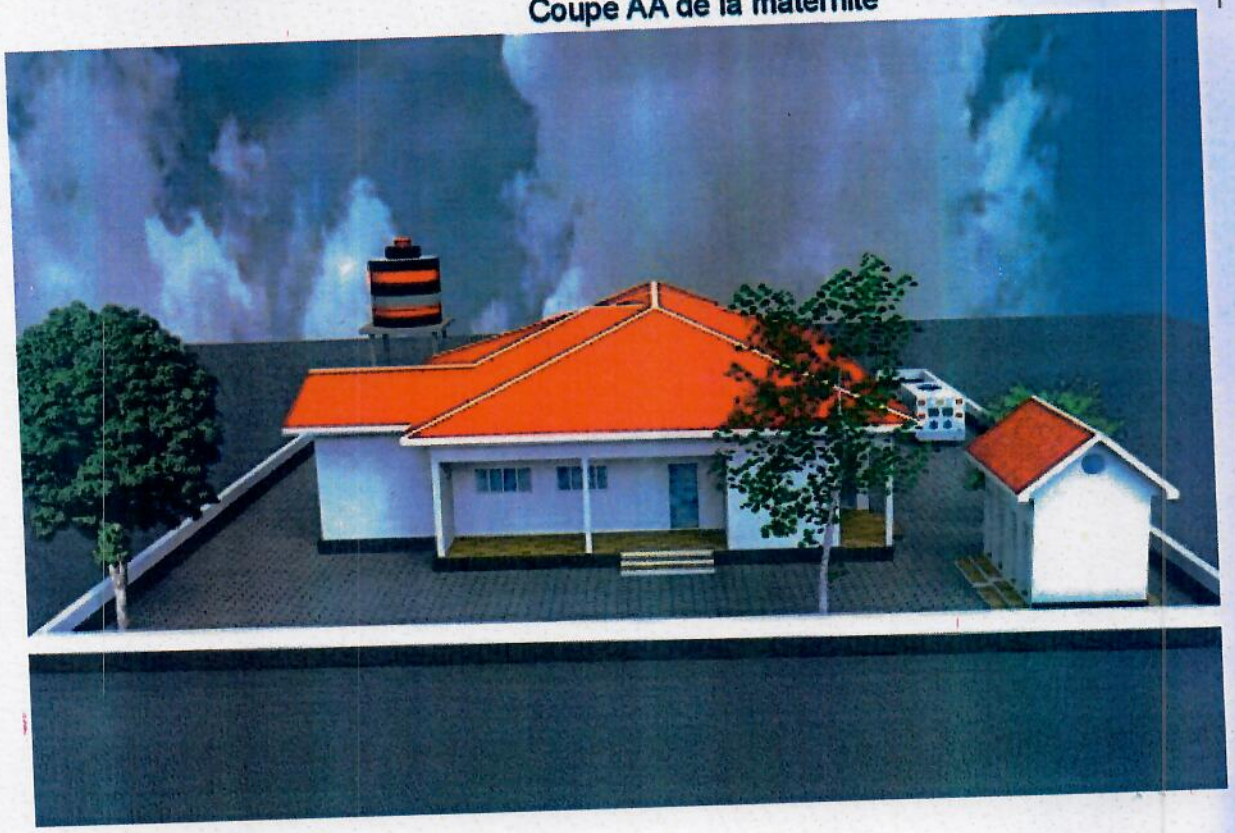

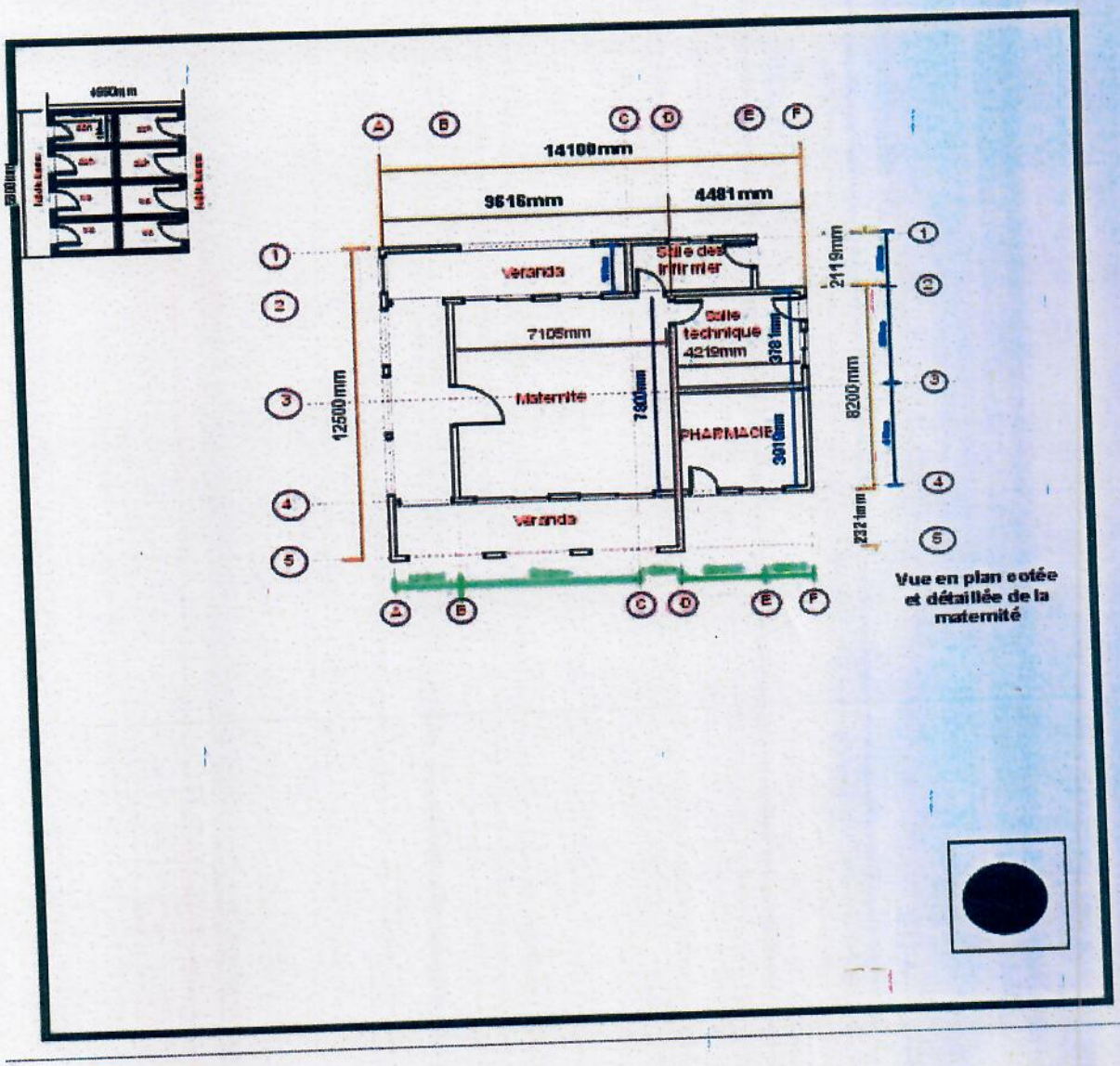

Devis pour la maternité de Lukangaba Customs et réfection de Kimfumpa

DEVIS POUR LA CONSTRUCTION DE LA MATERNITE AU VILLAGE LUKANGABA ET REHABILITATION DU POSTE DE SANTE DE KINFUMPA/FRONTIER SA

			ENTREPRISE			
			BUSINESS ELOHIM CONSTRUCTION			
N°	NATURE DES TRAVAUX	DESCRIPTION	UTE	QTE	P.U $	P.T $
	CHAPITRE 1 : TRAVAUX PREPARATOIRES	**Preliminary work**				
	INSTALLATION DE CHANTIER ET REPLI	Site installation				
	Baraquement de chantier et divers	Site facilities	FF	1,00	3 500,00	3 500,00
	DEMOLITIONS	Demolitions				
	Déposes, démolitions et évacuations des décombres		FF	1,00		0,00
	NIVELLEMENT					
	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de toutes les constructions à réaliser, mis en dépôt et Évacuation des terres excédentaires	Stripping top soil and stockpiling on site (building area)	fft	1,00	1 000,00	1 000,00
	Sous-total chapitre 1 : Travaux préparatoires	Sub total 1: Preliminary work				**4 500,00**
	Imprévus chapitre 1 : - - %	Contingencies provisional sum	0	1,00		0,00
	Total chapitre 1 (Travaux préparatoires)	**Total chapter 1 (Preliminary works)**				**4 500,00**
	CHAPITRE 2 : GROS ŒUVRE	**structural works**				
	TERRASSEMENT	**Excavation**				
	Déblai pour fondation	Foundation bulk excavate and curt away to a dump selected B.Font	m3	51,48	20,00	1 029,60
	Remblai avec terre d'apport compactée par couche de 200 mm	Back filling with external soil compacted in 200mm layers for sub base to 95% of MODIFIED AASHTTO dry density	m3	77,44	20,00	1 548,80
	Sous-total terrassement	**Sub-total excavation works**	**m3**			**2 578,40**
	FONDATIONS	**FOUNDATIONS**				
	Béton de propreté (0,05x0,50)		m3	5,05	150,00	757,50
	Maçonnerie des fondations en moellons ép. 40 cm		m3	62,92	140,00	8 808,80
	Sous Dalle		m3	15,70	150,00	2 355,00
	Membrane polyéthylène de 2.50 microns sous dalle		m2	176,40	3,20	564,48
	sous-total B : fondations	**Sub-total B : Foundations**				**12 485,78**
	ELEVATIONS	**Superstructural works**				
	Structure					
	Colonnes en BA	Reinforced beams	m3	1,98	450,00	891,00
	Maçonnerie en briques 15x40x20cm		m3	48,50	150,00	7 275,00
	linteau en BA (NA)	Lintels	m3	5,36	450,00	2 412,00
	Sous-total ELEVATION	**Sub-total C : Superstructural work**				**10 578,00**

charpente en bois et couverture		m3	254,10	30,00	7 623,00
Sous-total couverture					**7 623,00**
Total chapitre 2 (Gros - Œuvre)	**Total chap. 2 (Struct. work)**				**33 265,18**
CHAPITRE 3 : SECOND ŒUVRE					
ENDUITS	**PLASTERING**				
Enduit au ciment	Internal cement plaster	m²	754,10	4,20	3 167,22
Sous-total A: Enduits	**Sub-total A: Plastering**				**3 167,22**
REVETEMENT	**FLOOR FINISHING**				
Carrelage en grès cérame	tiled concrete floor	m²	176,40	37,00	6 526,80
Plinthe en grès cérame		ml	144,48	22,00	3 178,56
Faillance		m2	247,20	22,00	5 438,40
Sous-total C: Revêtement	**Sub-total : wall tiling**				**15 143,76**
FAUX PLAFOND	**CEILINGS**				
Faux plafond intérieur en plaque de gyproc sur gitages en bois (ou similaire)	Internal ceilings in gypsum or similar	m²	176,40	20,00	3 528,00
Sous-total Faux plafond					**3 528,00**
MENUISERIE					
Fenêtre METALLIQUE avec antivol	Wood windows	m2	13,18	180,00	2 372,40
Fenêtre					
Portes métalliques et porte en bois	Steel and wood doors	m2	12,76	180,00	2 296,80
porte metalliqueavec antivol		piece	11,00	150,00	1 650,00
portes en bois					
Sous-total E: menuiserie	**Sub-total E : Steel and wood doors**				**6 319,20**
PLOMBERIE ET SANITAIRE	**PLUMBING, DRAINAGE AND SANITARY FITTINGS**				
Installation					
Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	Cool water piping	fft	1,00	3 000,00	3 000,00
Fourniture et pose des appareils	Sanitary fittings				
Lavabo complet avec colonne	Basin in cupboard	pce	7,00	150,00	1 050,00
W.C. anglais complet	WC bowl	pce	3,00	350,00	1 050,00
Porte-savons	Soap	pce	3,00	30,00	90,00
Porte-papier		pce	3,00	5,00	15,00
Equipements : F. Septique, PP	**Septic tank, puisard, PP, underground tank**				
Fosse septique	Septic tank	pce	1,00	5 500,00	5 500,00
Puits Perdu		pce	1,00	1 000,00	1 000,00
Sous-total G : Plomberie , sanitaire et équipements	**Sub-total : Plumbing, drainage and sanitary fittings**				**11 705,00**
ELECTRICITE	**ELECTRICITY**				
FORNITURE ET POSE EQUIPEMENT SOLAIRE		fft	1,00	9000	9000
TUYAUTERIE		fft	1,00	1361,25	1 361,25
CABLAGES		fft	1,00	1770,23	1 770,23
COMMANDE PARTIELLE		fft	1,00	1044,23	1 044,23
ECLAIRAGE		fft	1,00	1839,2	1 839,20
Sous-total D : Électricité					**15 014,91**
PEINTURE	**PAINTWORK**				
Préparation des surfaces et masticage	Pre-paintwork : prep. surfaces	m²	754,10	2,00	1 508,20
Peinture au mur en latex lavable	Internal painting :	m²	754,10	3,20	2 413,12
Sous-total P : peinture					**3 921,32**
Total chapitre 3 (Seconde - Œuvre)	**Total chap. 3 (Struct. work)**				**58 799,41**

Clôture					
Déblai pour fondation	Foundation bulk excavate and curt away to a dump selected B.Font	m3	79,20	20,00	1 584,00
Béton de propreté		m3	15,40	150,00	2 310,00
Maçonnerie des fondations en moellons		m3	88,00	140,00	12 320,00
Maçonnerie en briques		m3	66,06	120,00	7 927,20
Barrière métallique		m3	17,00	250,00	4 250,00
Sous-total : Clôture					**28 391,20**
Aménagement des matériels		fft	1,00	48625,45	48 625,45
Réhabilitation du poste de santé Kinfumpa		fft	1,00	18364,01	18 364,01
TOTAL			**191 945,25**		
MAIN D'ŒUVRE			**57 583,58**		
TOTAL GENERAL			**249 528,83**		

PLANNING DES TRAVAUX : LA CONSTRUCTION DE LA MATERNITE AU VILLAGE LUKANGABA I ET REHABILITATION DU POSTE DE SANTE DE KINFUMPA

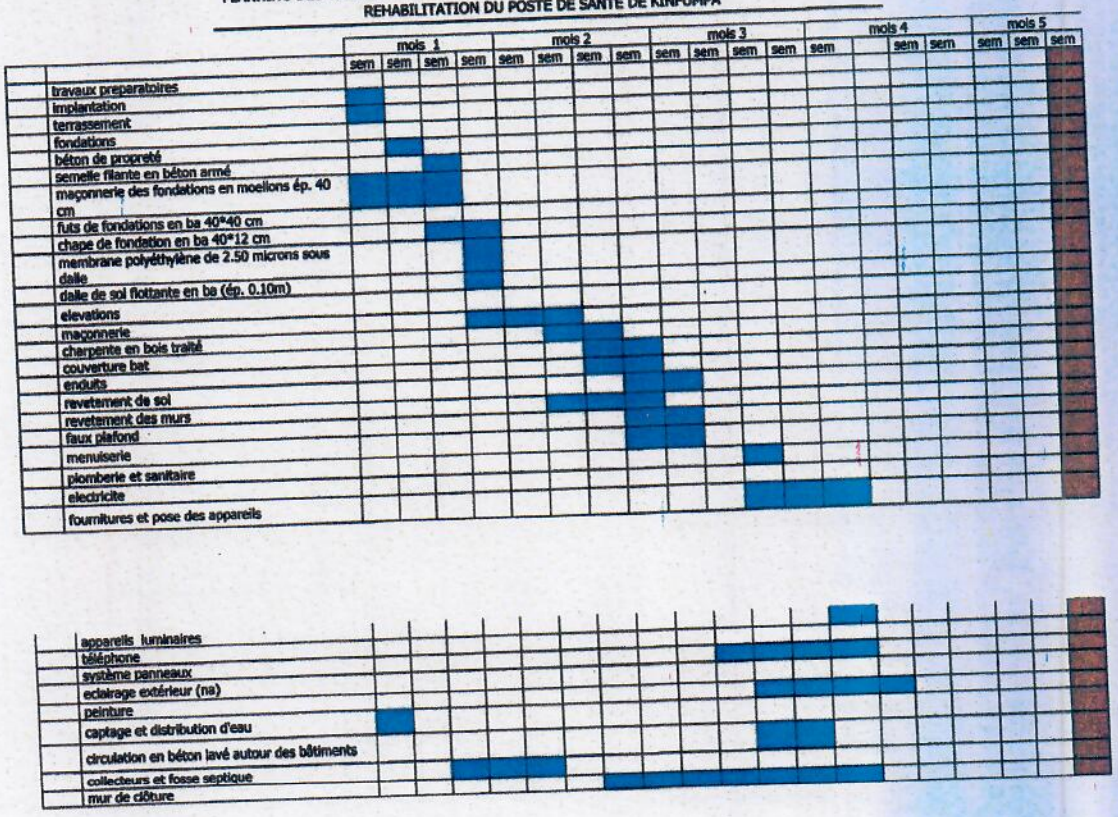

Devis Poste de Santé de Kaloko

DEVIS DE LA CONSTRUCTION DU POSTE DE SANTE AU VILLAGE KALOKO/FRONTIER SA

			ENTREPRISE			
			BUSINESS ELOHIM CONSTRUCTION			
N°	NATURE DES TRAVAUX	DESCRIPTION	UTE	QTE	P.U $	P.T $
	CHAPITRE 1 : TRAVAUX PREPARATOIRES	Preliminary work				
	INSTALLATION DE CHANTIER ET REPLI	Site installation				
	Baraquement de chantier et divers	Site facilities	FF	1,00	4 550,00	4 550,00
	DEMOLITIONS	Demolitions				
	Déposes, démolitions et évacuations des décombres		FF	1,00		0,00
	Sous-total chapitre 1 : Travaux préparatoires	Sub total 1: Preliminary work				4 550,00
	Imprévus chapitre 1 : - - %	Contingencies provisional sum	Fft	1,00	1 500,00	1 500,00
	Total chapitre 1 (Travaux préparatoires)	Total chapter 1 (Preliminary works)				6 050,00
	CHAPITRE 2 : GROS ŒUVRE	structural works				
	TERRASSEMENT	Excavation				
	Déblai pour fondation	Foundation bulk excavate and curt away to a dump selected B.Font	m3	54,25	10,00	542,50
	Remblai avec terre d'apport compactée par couche de 200 mm	Back filling with external soil compacted in 200mm layers for sub base to 95% of MODIFIED AASHTTO dry density	m3	62,25	10,00	622,50
	Sous-total terrassement	Sub-total excavation works	m3			1 165,00
	FONDATIONS	FOUNDATIONS				
	Béton de propreté (0,05x0,50)		m3	17,47	150,00	2 620,50
	Maçonnerie des fondations en moellons ép. 40 cm		m3	70,10	120,00	8 412,00
	Sous Dalle		m3	46,86	150,00	7 029,00
	sous-total B : fondations	Sub-total B : Foundations				18 061,50
	ELEVATIONS	Superstructural works				
	Structure		m3	75,54	120,00	9 064,80
	Maçonnerie en briques		m3	19,21	200,00	3 842,00
	linteau en BA (NA)	Lintels				12 906,80
	Sous-total ELEVATION	Sub-total C : Superstructural work				
	CHARPENTE EN BOIS traité	CARPENTRY AND JOINERY	m3	344,96	18,00	6 209,28
	charpente en bois et couverture					6 209,28
	Sous-total couverture					38 342,58
	Total chapitre 2 (Gros - Œuvre)	Total chap. 2 (Struct. work)				
	CHAPITRE 3 : SECOND ŒUVRE					
	ENDUITS	PLASTERING				
	Enduit au ciment mur intérieur	Internal cement plaster	m²	475,09	4,20	1 995,38
	Enduit sur mur extérieur	External cement plaster	m²	263,62	4,20	1 107,20
	Sous-total A: Enduits	Sub-total A: Plastering				3 102,58
	REVETEMENT	FLOOR FINISHING				
	Carrelage en grès cérame	tiled concrete floor	m²	180,90	22,00	3 979,80
	Faillance		m2	73,90	22,00	1 625,80
	Sous-total C: Revêtement	Sub-total : wall tiling				5 605,60
	FAUX PLAFOND	CEILINGS				

Faux plafond intérieur en plaque de gyproc sur gitages en bois (ou similaire)	Internal ceilings in gypsum or similar	m²	182,20	37,00	6 741,40
Sous-total Faux plafond		**m²**	**182,20**		**6 741,40**
MENUISERIE					
Fenêtre	Wood windows	m2	11,24	220,00	2 472,80
Fenêtre					
Portes métalliques et porte en bois	**Steel and wood doors**				
porte avec antivol		m2	17,10	100,00	1 710,00
portes en bois		piece	9,00	150,00	1 350,00
Sous-total E: menuiserie	**Sub-total E : Steel and wood doors**				**5 532,80**
PLOMBERIE ET SANITAIRE	**PLUMBING, DRAINAGE AND SANITARY FITTINGS**				
Installation					
Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	Cool water piping	ml	210,78	10,00	2 107,80
Fourniture et pose des appareils	Sanitary fittings				
Lavabo complet avec colonne	Basin in cupboard	pce	3,00	150,00	450,00
W.C. anglais complet	WC bowl	pce	3,00	350,00	1 050,00
Porte-savons	Soap	pce	3,00	30,00	90,00
Porte-papier		pce	3,00	5,00	15,00
Équipements : F. Septique, PP	Septic tank, puisard, PP, underground tank				
Fosse septique	Septic tank	pce	1,00	1 500,00	1 500,00
Puits Perdu		pce	1,00	500,00	500,00
Sous-total G : Plomberie , sanitaire et équipements	**Sub-total : Plumbing, drainage and sanitary fittings**				**5 712,80**
PEINTURE	**PAINTWORK**				
Préparation des surfaces et masticage	Pre-paintwork : prep. surfaces	m²	738,75	1,34	989,93
Peinture intérieure en latex	Internal painting :	m²	475,11	2,90	1 377,82
Peinture extérieur	External painting : Supply and apply	m²	263,64	2,90	764,56
Sous-total P : peinture					**3 132,30**
Total chapitre 3 (Seconde - Œuvre)	**Total chap. 3 (Struct. work)**				**29 827,48**
Clôture					
Déblai pour fondation	Foundation bulk excavate and curt away to a dump selected B.Font	m3	95,04	20,00	1 900,80
Béton de propreté		m3	18,48	150,00	2 772,00
Maçonnerie des fondations en moellons		m3	105,6	140,00	14 784,00
Maçonnerie en briques		m3	79,272	120,00	9 512,64
Barrière métallique		m3	20,4	250,00	5 100,00
Sous-total : Clôture					**34 069,44**
Fourniture et aménagement des matériels		fft	1,00	83 281,90	83 281,90
TOTAL			**191 571,40**		
MAIN D'ŒUVRE			**57 471,42**		
TOTAL GENERAL			**249 042,82**		

PLANNING DES TRAVAUX : LA CONSTRUCTION DU POSTE DE SANTE AU VILLAGE KALOKO

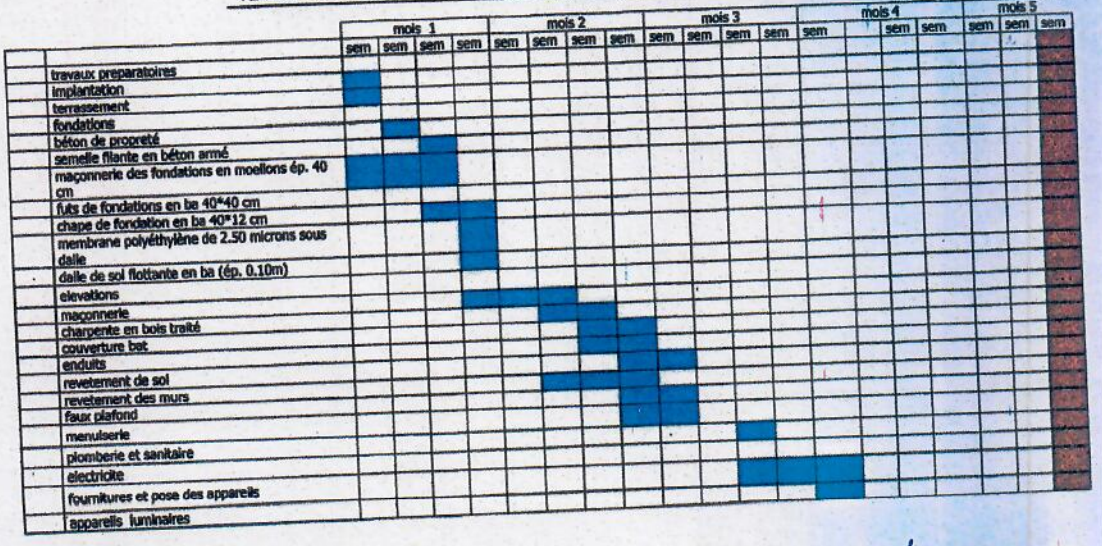

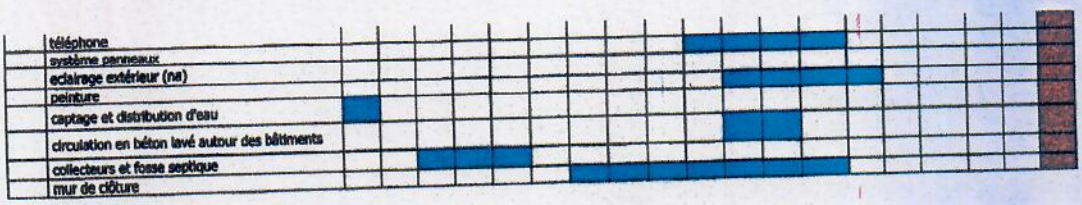

Devis Poste de santé Lukangaba Mashimu

DEVIS DE LA CONSTRUCTION DU POSTE DE SANTE AU VILLAGE LUKANGABA MASHIMU /FRONTIER SA

			ENTREPRISE			
			BUSINESS ELOHIM CONSTRUCTION			
N°	NATURE DES TRAVAUX	DESCRIPTION	UTE	QTE	P.U $	P.T $
	CHAPITRE 1 : TRAVAUX PREPARATOIRES	Preliminary work				
	INSTALLATION DE CHANTIER ET REPLI	Site installation				
	Baraquement de chantier et divers	Site facilities	FF	1,00	4 550,00	4 550,00
	DEMOLITIONS	Demolitions				
	Déposes, démolitions et évacuations des décombres		FF	1,00		0,00
	Sous-total chapitre 1 : Travaux préparatoires	Sub total 1: Preliminary work				4 550,00
	Imprévus chapitre 1 : - - %	Contingencies provisional sum	Fft	1,00	1 500,00	1 500,00
	Total chapitre 1 (Travaux préparatoires)	Total chapter 1 (Preliminary works)				6 050,00
	CHAPITRE 2 : GROS ŒUVRE	structural works				
	TERRASSEMENT	Excavation				
	Déblai pour fondation	Foundation bulk excavate and curt away to a dump selected B.Font	m3	54,25	10,00	542,50
	Remblai avec terre d'apport compactée par couche de 200 mm	Back filling with external soil compacted in 200mm layers for sub base to 95% of MODIFIED AASHTTO dry density	m3	62,25	10,00	622,50
	Sous-total terrassement	Sub-total excavation works	m3			1 165,00
	FONDATIONS	FOUNDATIONS				
	Béton de propreté (0,05x0,50)		m3	17,47	150,00	2 620,50
	Maçonnerie des fondations en moellons ép. 40 cm		m3	70,10	120,00	8 412,00
	Sous Dalle		m3	46,86	150,00	7 029,00
	sous-total B : fondations	Sub-total B : Foundations				18 061,50
	ELEVATIONS	Superstructural works				
	Structure		m3	75,54	120,00	9 064,80
	Maçonnerie en briques		m3	19,21	200,00	3 842,00
	linteau en BA (NA)	Lintels				12 906,80
	Sous-total ELEVATION	Sub-total C : Superstructural work				
	CHARPENTE EN BOIS traité	CARPENTRY AND JOINERY	m3	344,96	18,00	6 209,28
	charpente en bois et couverture					6 209,28
	Sous-total couverture					38 342,58
	Total chapitre 2 (Gros - Œuvre)	Total chap. 2 (Struct. work)				
	CHAPITRE 3 : SECOND ŒUVRE					
	ENDUITS	PLASTERING				
	Enduit au ciment mur intérieur	Internal cement plaster	m²	475,09	4,20	1 995,38
	Enduit sur mur extérieur	External cement plaster	m²	263,62	4,20	1 107,20
	Sous-total A: Enduits	Sub-total A: Plastering				3 102,58

Faux plafond intérieur en plaque de gyproc sur gitages en bois (ou similaire)	Internal ceilings in gypsum or similar	m²	182,20	37,00	6 741,40
Sous-total Faux plafond		**m²**	**182,20**		**6 741,40**
MENUISERIE					
Fenêtre	Wood windows				
Fenêtre		m2	11,24	220,00	2 472,80
Portes métalliques et porte en bois	**Steel and wood doors**				
porte avec antivol		m2	17,10	100,00	1 710,00
portes en bois		piece	9,00	150,00	1 350,00
Sous-total E: menuiserie	**Sub-total E : Steel and wood doors**				**5 532,80**
PLOMBERIE ET SANITAIRE	**PLUMBING, DRAINAGE AND SANITARY FITTINGS**				
Installation					
Canalisation d'adduction eau froide et accessoires	Cool water piping	ml	210,78	10,00	2 107,80
Fourniture et pose des appareils	Sanitary fittings				
Lavabo complet avec colonne	Basin in cupboard	pce	3,00	150,00	450,00
W.C. anglais complet	WC bowl	pce	3,00	350,00	1 050,00
Porte-savons	Soap	pce	3,00	30,00	90,00
Porte-papier		pce	3,00	5,00	15,00
Équipements : F. Septique, PP	Septic tank, puisard, PP, underground tank				
Fosse septique	Septic tank	pce	1,00	1 500,00	1 500,00
Puits Perdu		pce	1,00	500,00	500,00
Sous-total G : Plomberie , sanitaire et équipements	**Sub-total : Plumbing, drainage and sanitary fittings**				**5 712,80**
PEINTURE	**PAINTWORK**				
Préparation des surfaces et masticage	Pre-paintwork : prep. surfaces	m²	738,75	1,34	989,93
Peinture intérieure en latex	Internal painting :	m²	475,11	2,90	1 377,82
Peinture extérieur	External painting : Supply and apply	m²	263,64	2,90	764,56
Sous-total P : peinture					**3 132,30**
Total chapitre 3 (Seconde - Œuvre)	**Total chap. 3 (Struct. work)**				**29 827,48**
Clôture					
Déblai pour fondation	Foundation bulk excavate and curt away to a dump selected B.Font	m3	95,04	20,00	1 900,80
Béton de propreté		m3	18,48	150,00	2 772,00
Maçonnerie des fondations en moellons		m3	105,6	140,00	14 784,00
Maçonnerie en briques		m3	79,272	120,00	9 512,64
Barrière métallique		m3	20,4	250,00	5 100,00
Sous-total : Clôture					**34 069,44**
Fourniture et aménagement des matériels		fft	1,00	83 281,90	83 281,90
TOTAL		**191 571,40**			
MAIN D'ŒUVRE		**57 471,42**			
TOTAL GENERAL		**249 042,82**			

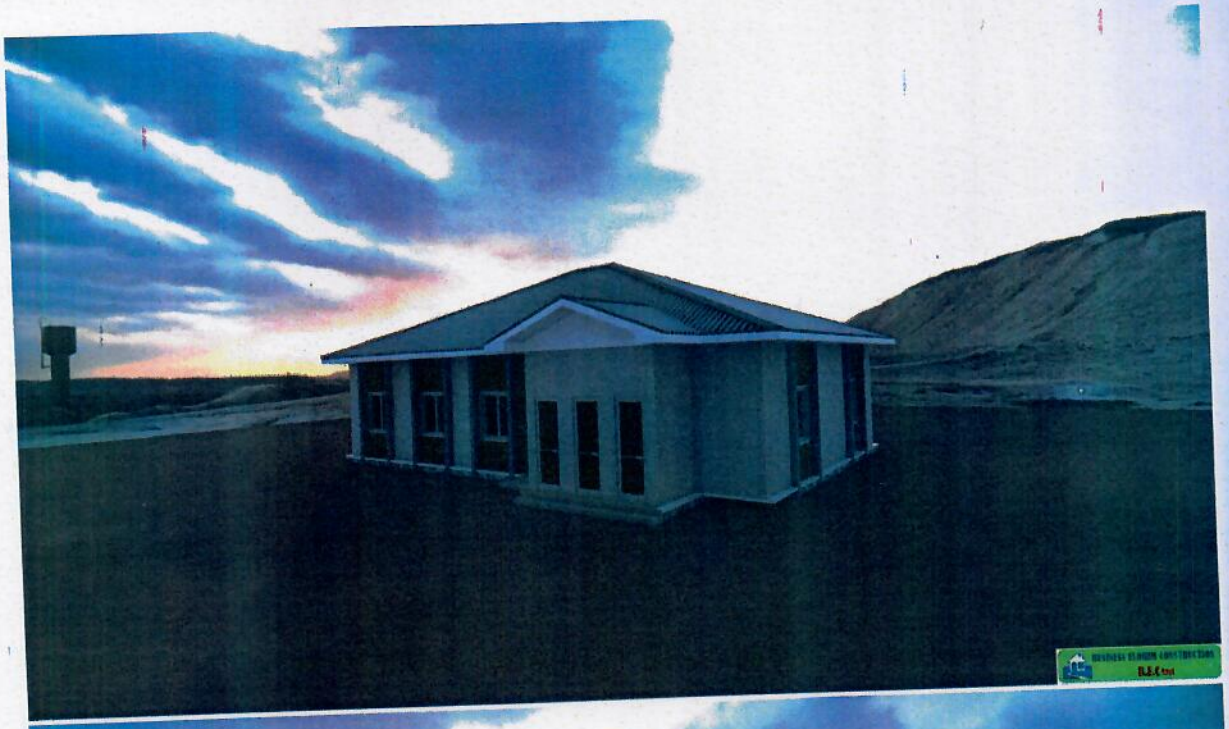

POSTE DE SANTE

POSTE DE SANTE

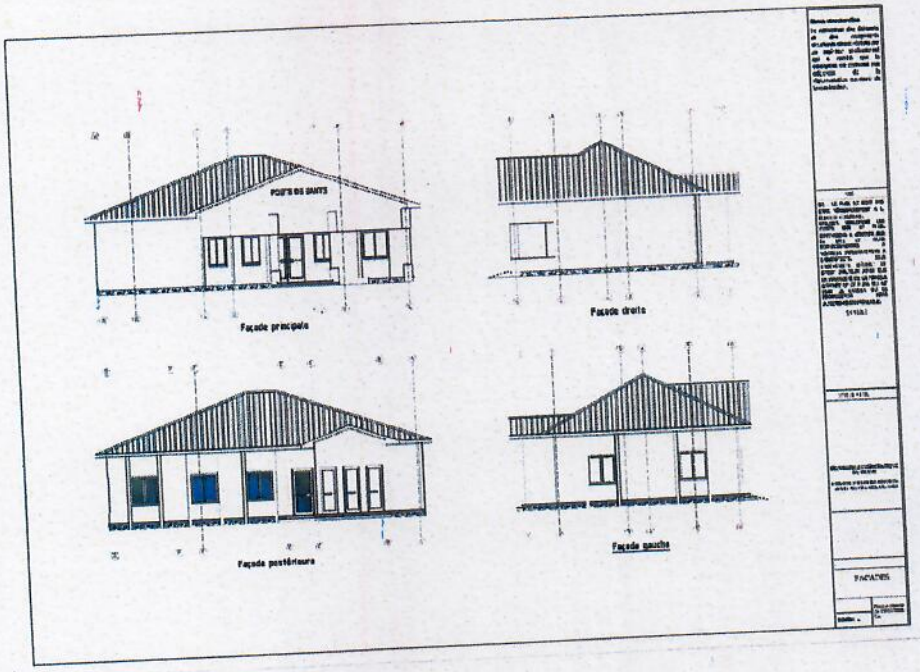
Façade principale
Façade droite
Façade postérieure
Façade gauche
FACADES

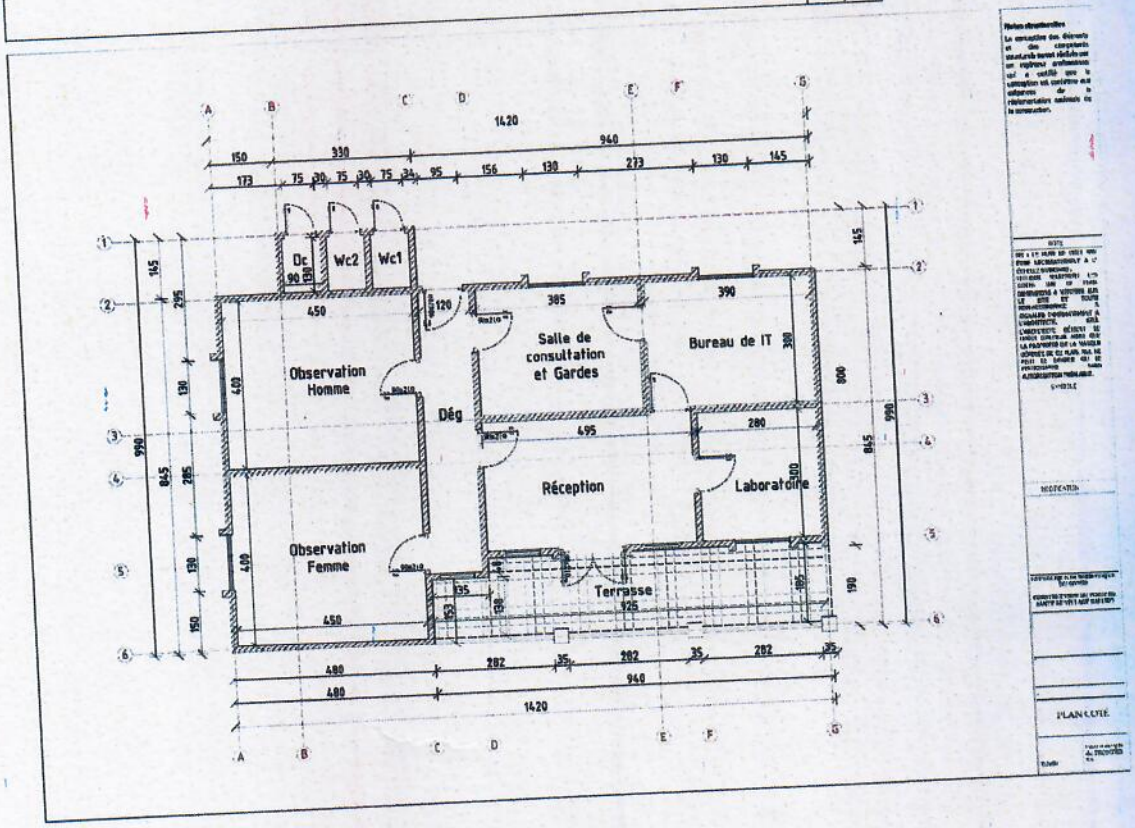
Dc
Wc2
Wc1
Salle de consultation et Gardes
Bureau de IT
Observation Homme
Dég
Réception
Laboratoire
Observation Femme
Terrasse
PLAN COTE

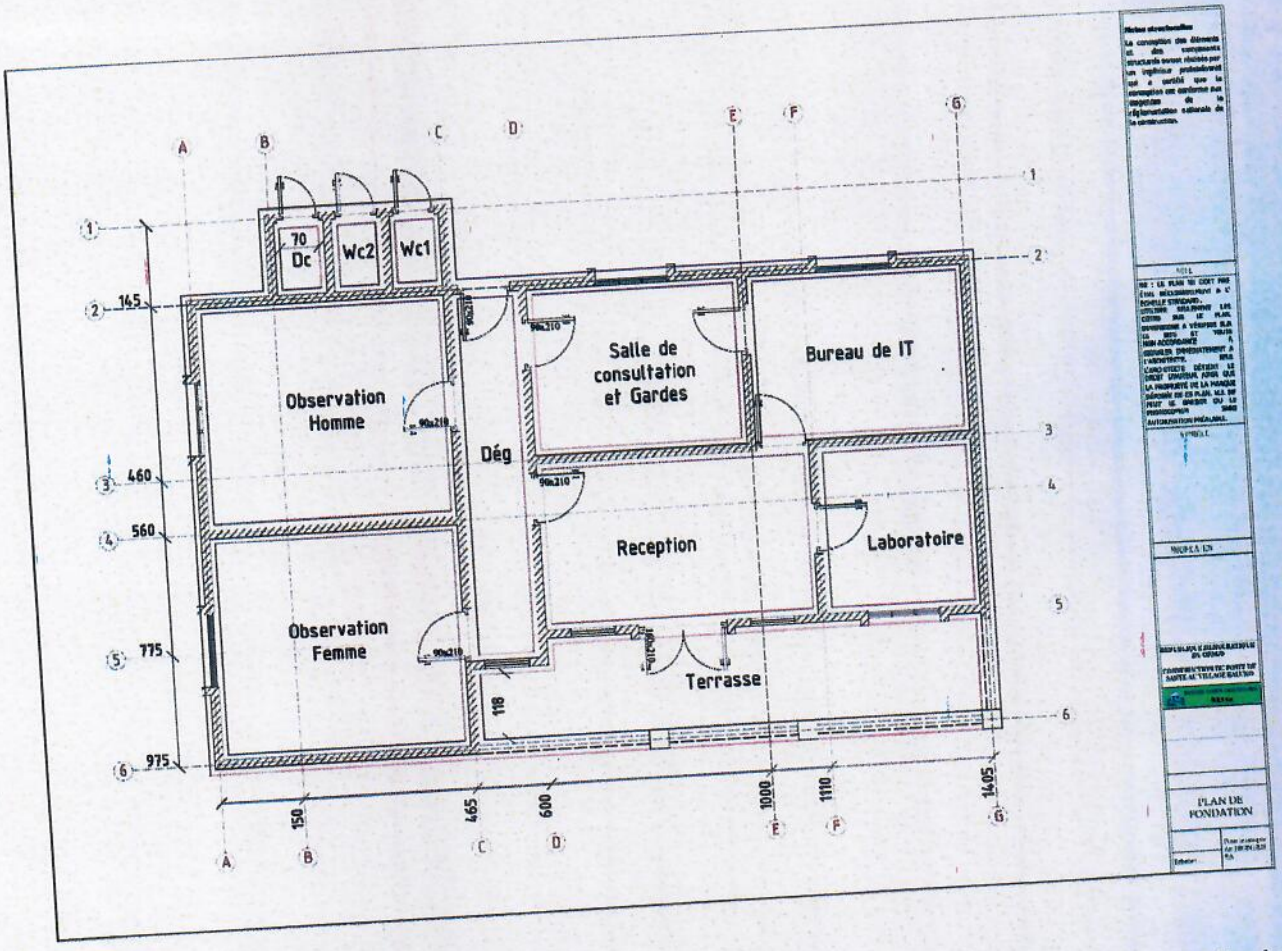

- **Budget total estimé : 750 000 USD**, soit 250 000 USD pour équiper le poste de santé de Kimfumpa et de la construction de la maternité à Lukangaba Customs, 500 000 USD pour construire et équiper le poste de santé de Lukangaba Mashimu et Kaloko.

- **Chronogramme par projet :** Il est prévu une durée de 4 mois pour la finalisation de chacun des projets, dont 4 mois pour la construction du poste de santé de Lukangaba Mashimu, 4 mois pour la construction du poste de santé de Kaloko, 4 mois pour la construction de la maternité de Lukangaba Customs et 1 mois pour la réhabilitation du poste de santé de Kimfumpa.

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe A : Lettres et correspondances (Actes de cessions pour chaque village)

13. Projet agriculture / le maïs :

- **Contexte et Justification :** Le maïs demeure l'aliment de base autour des communautés locales impactées par la société Frontier. En plus d'être un aliment de base, la culture du maïs une fois mise en œuvre sera l'une d'activités génératrices des recettes dans la région, il sied de noter qu'au total, 27 hectares seront cultivés

- **Brève description** : La culture agro-industrielle de maïs consistera à déblayer

le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative totale de 27 hectares. Il sera créé avant le début de la mise en œuvre une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles comme cadre des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités par l'entremise de la formation professionnelle.

- **Localisation :** La géolocalisation des projets à Kaloko se présente de la manière que voici :

Figure 4. Géolocalisation des projets à Kaloko

- **Bénéficiaires** : Les communautés locales de Kaloko

- **Objectifs** : Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance et un développement économique et multiplier les activités génératrices des recettes au sein des communautés locales impactées par la société Frontier.

- **Résultats attendus (livrables) :** Au bout de cinq ans, il sera cultivé 27 hectares de maïs sous forme de champs regroupés.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A:Procès-verbaux) aux

fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total :** Il a été convenu un budget de 116 830 USD alloué à la culture de maïs.

- **Budget détaillé et devis:** Le budget en USD ventilé sur une période de cinq ans se présente comme suit :

2022	2023	2024
23 366	46 732	46 732

-
- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances - Actes de cessions.

14. Projet agriculture / le haricot (Voir n°15 dans le Tableau) **:**

- **Contexte et Justification :** Le secteur primaire est l'une des priorités pour le développement socio-économique des communautés locales vivant autour de la mine Frontier, notamment, au travers de la culture maraichère diversifiée. La culture agro-industrielle constitue un moyen par excellence pour relever le niveau socio-économique des zones ciblées.

- **Brève description** : La culture agro-industrielle de haricot sera faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 30 hectares. La production se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur tous les champs répartis dans toutes les communautés ;

- Il est également prévu la création d'une coopérative agricole aux fins de renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion des projets agricoles, allant de la production, jusqu'à la commercialisation des produits finis.

- **Localisation :** Voir Figure 4

- **Bénéficiaires :** Les communautés de Kaloko sont bénéficiaires de ce projet

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire en assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

- **Résultats attendus (livrables) :** Cultiver le haricot sur une superficie approximative de 30 hectares.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe

XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total prévu : 24 984 USD** est le montant total alloué à la culture de haricot

- **Budget détaillé et devis :** Le budget en USD ventilé sur une période de cinq ans se présente comme suit :

-	2022	-	2023
-	12492	-	12492

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions).

15. Projet agriculture / culture maraichère (Tomates, oignons et choux) :

(Voir n°16 dans le Tableau)

- **Contexte et Justification :** Le secteur primaire est l'une des priorités pour le développement socio-économique des communautés locales vivant autour de la mine Frontier, notamment, au travers de la culture maraichère diversifiée notamment les tomates, les oignons et choux. La culture agro-industrielle constitue un moyen par excellence pour relever le niveau socio-économique des zones ciblées.

- **Brève description** : La culture agro-industrielle diversifiée maraichère sera faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 51 hectares. La production se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur le lieu du champ. Il est également prévu la création d'une coopérative agricole aux fins de renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion des projets liés à la culture maraichère, allant de la production, jusqu'à la commercialisation des produits finis.

- **Localisation :** Voir Figure 4.

- **Bénéficiaires :** Les communautés de Kaloko.

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

- **Résultats attendus (livrables) :** Cultiver 51 hectares de culture agro-alimentaire maraichère combinée de : Haricot, choux, tomates, oignons.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total estimé : 57,546 USD** est le montant total alloué à la culture maraichère comprenant le haricot, les tomates, les oignons et les choux

- **Budget détaillé :** L'allocation du budget en USD sera faite de la manière que voici :

- 2022	- 2023	- 2024	- 2025	- 2026
- 11 509		-	- 23 018	- 11 510

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions).

16. projet agriculture / le maïs :
(Voir n°19 dans le Tableau)

- **Contexte et Justification :** Le maïs demeure l'aliment de base autour des communautés locales impactées par la société Frontier. En plus d'être un aliment de base, la culture du maïs une fois mise en œuvre sera l'une d'activités génératrices des recettes dans la région, il sied de noter qu'au total, 38 hectares seront cultivés.

- **Brève description** : La culture agro-industrielle de maïs consistera à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative totale de 38 hectares. Il sera créé avant le début de la mise en œuvre une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles comme cadre des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités par l'entremise de la formation professionnelle.

- **Localisation :** La géolocalisation de tous les projets à Lukangaba Customs se présente de la manière que voici :

Figure 5. La géolocalisation des projets à Lukangaba Customs

- **Bénéficiaires** : Les communautés locales de Lukangaba Customs

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance et un développement économique et multiplier les activités génératrices des recettes au sein des communautés locales impactées par la société Frontier.

- **Résultats attendus (livrables) :** Au bout de cinq ans, il sera cultivé 38 hectares de maïs sous forme de champs regroupés.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A:Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total :** Il a été convenu un budget de 116 830 USD alloué à la culture de maïs.

- **Budget détaillé et devis :** Le budget en USD ventilé sur une période de cinq ans se présente comme suit :

2022	2023	2024
23 366	46 732	46 732

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances - Actes de cessions.

17. Projet agriculture / le haricot (Voir n°20 dans le Tableau) :

- **Contexte et Justification :** Le secteur primaire est l'une des priorités pour le développement socio-économique des communautés locales vivant autour de la mine Frontier, notamment, au travers de la culture maraichère diversifiée. La culture agro-industrielle constitue un moyen par excellence pour relever le niveau socio-économique des zones ciblées.

- **Brève description** : La culture agro-industrielle de haricot sera faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 44 hectares. La production se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur tous les champs répartis dans toutes les communautés ;

- Il est également prévu la création d'une coopérative agricole aux fins de renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion des projets agricoles, allant de la production, jusqu'à la commercialisation des produits finis.

- **Localisation :** Voir Figure 5

- **Bénéficiaires :** Les communautés de Lukangaba Customs sont bénéficiaires de ce projet.

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire et en assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

- **Résultats attendus (livrables) :** Cultiver le haricot sur une superficie approximative de 44 hectares.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre

les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total prévu : 35 691 USD** est le montant total alloué à la culture de haricot

- **Budget détaillé et devis :** Le budget en USD ventilé sur une période de cinq ans se présente comme suit :

2022	2023	2024	2025	2026
7 138	7 138	7 138	7 138	7 138

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions).

18. Projet agriculture / culture maraichère (Tomates, oignons et choux) :

(Voir n°21 dans le Tableau)

- **Contexte et Justification :** Le secteur primaire est l'une des priorités pour le développement socio-économique des communautés locales vivant autour de la mine Frontier, notamment, au travers de la culture maraichère diversifiée notamment les tomates, les oignons et choux. La culture agro-industrielle constitue un moyen par excellence pour relever le niveau socio-économique des zones ciblées.

- **Brève description** : La culture agro-industrielle diversifiée maraichère sera faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 73 hectares. La production se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur le lieu du champ. Il est également prévu la création d'une coopérative agricole aux fins de renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion des projets liés à la culture maraichère, allant de la production, jusqu'à la commercialisation des produits finis.

- **Localisation :** Voir Figure 5

- **Bénéficiaires :** Les communautés de Lukangaba Customs.

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

- **Résultats attendus (livrables) :** Cultiver 73 hectares de culture agro-

alimentaire maraichère combinée de : Haricot, choux, tomates, oignons.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges.

- **Budget total estimé : 287 731 USD** est le montant total alloué à la culture maraichère comprenant le haricot, les tomates, les oignons et les choux

- **Budget détaillé :** L'allocation du budget en USD sera faite de la manière que voici :

2022	2023	2024	2025	2026
57546	57546	57546	57546	57546

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions).

19. Projet infrastructure / Adduction d'eau potable :

(Voir n°22 dans le Tableau) et se référer au n°10 de la section de description détaillée

20. Projet agriculture / Le Maïs :

(Voir n°23 dans le Tableau)

- **Contexte et Justification :** Le maïs demeure l'aliment de base autour des communautés locales impactées par la société Frontier. En plus d'être un aliment de base, la culture du maïs une fois mise en œuvre sera l'une d'activités génératrices des recettes dans la région, il sied de noter qu'au total, 19 hectares seront cultivés.

- **Brève description** : La culture agro-industrielle de maïs consistera à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative totale de 19 hectares. Il sera créé avant le début de la mise en œuvre une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles comme cadre des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités par l'entremise de la formation professionnelle.

- **Localisation :** La géolocalisation de tous les projets à Lukangaba Mashimu se présente de la manière que voici :

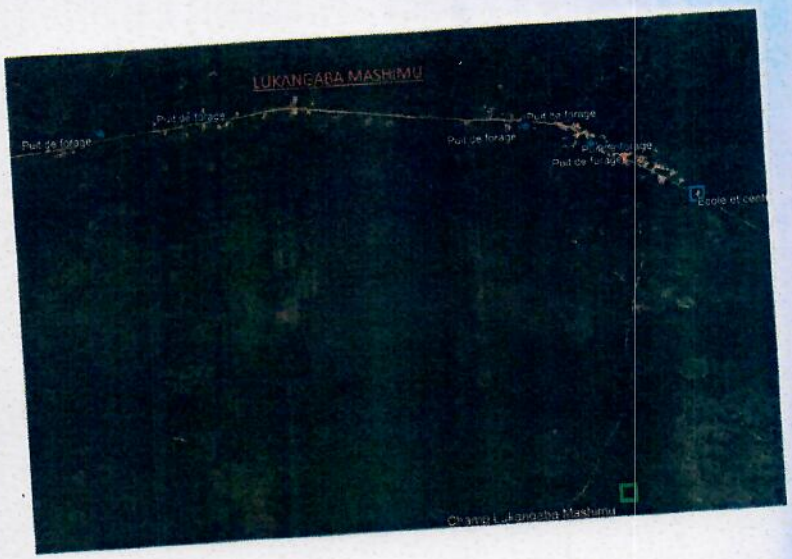

Figure 6. La géolocalisation des projets à Lukangaba Mashimu

- **Bénéficiaires** : Les communautés locales de Lukangaba Mashimu

- **Objectifs** : Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance et un développement économique et multiplier les activités génératrices des recettes au sein des communautés locales impactées par la société Frontier.

- **Résultats attendus (livrables)** : Au bout de cinq ans, il sera cultivé 19 hectares de maïs sous forme de champs regroupés.

- **Mécanismes de suivi et évaluation** : Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A:Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total** : Il a été convenu un budget de 83 450 USD alloué à la culture de maïs.

- **Budget détaillé et devis:** Le budget en USD ventilé sur une période de cinq ans se présente comme suit :

2022	2023	2024	2025	2026
16 690	16 690	16 690	16 690	16 690

-

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances - Actes de cessions.

21. Projet agriculture / le haricot (Voir n°24 dans le Tableau) :

- **Contexte et Justification :** Le secteur primaire est l'une des priorités pour le développement socio-économique des communautés locales vivant autour de la mine Frontier, notamment, au travers de la culture maraichère diversifiée. La culture agro-industrielle constitue un moyen par excellence pour relever le niveau socio-économique des zones ciblées.

- **Brève description** : La culture agro-industrielle de haricot sera faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 22 hectares. La production se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur tous les champs répartis dans toutes les communautés ;

- Il est également prévu la création d'une coopérative agricole aux fins de renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion des projets agricoles, allant de la production, jusqu'à la commercialisation des produits finis.

- **Localisation :** Voir Figure 6

- **Bénéficiaires :** Les communautés de Lukangaba Mashimu sont bénéficiaires de ce projet

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire en assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

- **Résultats attendus (livrables) :** Cultiver le haricot sur une superficie approximative de 22 hectares.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement

représentants les communautés locales, (voir Annexe A :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total prévu : 17 846 USD** est le montant total alloué à la culture de haricot

- **Budget détaillé et devis :** Le budget en USD ventilé sur une période de cinq ans se présente comme suit :

2022	2023	2024	2025	2026
3549	3549	3549	3549	3549

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions).

22. Projet agriculture / culture maraichère (Tomates, oignons et choux) :

(Voir n°25 dans le Tableau)

- **Contexte et Justification :** Le secteur primaire est l'une des priorités pour le développement socio-économique des communautés locales vivant autour de la mine Frontier, notamment, au travers de la culture maraichère diversifiée notamment les tomates, les oignons et choux. La culture agro-industrielle constitue un moyen par excellence pour relever le niveau socio-économique des zones ciblées.

- **Brève description** : La culture agro-industrielle diversifiée maraichère sera faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 36 hectares. La production se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur le lieu du champ. Il est également prévu la création d'une coopérative agricole aux fins de renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion des projets liés à la culture maraichère, allant de la production, jusqu'à la commercialisation des produits finis.

- **Localisation :** Voir Figure 6

- **Bénéficiaires :** Les communautés de Lukangaba Mashimu.

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

- **Résultats attendus (livrables) :** Cultiver 36 hectares de culture agro-alimentaire maraichère combinée de : Haricot, choux, tomates, oignons.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total estimé : 143 838 USD** est le montant total alloué à la culture maraichère comprenant le haricot, les tomates, les oignons et les choux

- **Budget détaillé :** L'allocation du budget en USD sera faite de la manière que voici :

2022	2023	2024	2025	2026
28773	28773	28773	28773	28773

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions).

23. Projet infrastructure / adduction d'eau potable :

Voir n°27 dans le Tableau et voir n° 10 dans la section de description détaillée pour tous les projets d'adduction d'eau

24. Projet agriculture / le maïs :

(Voir n°30 dans le Tableau)

- **Contexte et Justification :** Le maïs demeure l'aliment de base autour des communautés locales impactées par la société Frontier. En plus d'être un aliment de base, la culture du maïs une fois mise en œuvre sera l'une d'activités génératrices des recettes dans la région, il sied de noter qu'au total, 27 hectares seront cultivés

- **Brève description** : La culture agro-industrielle de maïs consistera à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative totale de 27 hectares. Il sera créé avant le début de la mise en œuvre une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles comme cadre des mécanismes de bonne gestion et de fonctionnement pour en assurer la prospérité dans l'optique du renforcement des capacités par l'entremise de la formation professionnelle.

- **Localisation :** La géolocalisation de tous les projets à Kabumba se présente de la manière que voici :

Figure 7. La géolocalisation des projets à Kabumba

- **Bénéficiaires** : Les communautés locales de Kabumba

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance et un développement économique et multiplier les activités génératrices des recettes au sein des communautés locales impactées par la société Frontier.

- **Résultats attendus (livrables) :** Au bout de cinq ans, il sera cultivé 27 hectares de maïs sous forme de champs regroupés.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A:Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total :** Il a été convenu un budget de 116 831 USD alloué à la culture de maïs.

- **Budget détaillé et devis :** Le budget en USD ventilé sur une période de cinq

ans se présente comme suit :

2022	2023	2024
23 366	46 732	46 732

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances - Actes de cessions.

25. Projet agriculture / le Haricot (Voir n°31 dans le Tableau) **:**

- **Contexte et Justification :** Le secteur primaire est l'une des priorités pour le développement socio-économique des communautés locales vivant autour de la mine Frontier, notamment, au travers de la culture maraichère diversifiée. La culture agro-industrielle constitue un moyen par excellence pour relever le niveau socio-économique des zones ciblées.

- **Brève description** : La culture agro-industrielle de haricot sera faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 30 hectares. La production se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur tous les champs répartis dans toutes les communautés ;

- Il est également prévu la création d'une coopérative agricole aux fins de renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion des projets agricoles, allant de la production, jusqu'à la commercialisation des produits finis.

- **Localisation :** Voir Figure 7

- **Bénéficiaires :** Les communautés de Kabumba sont bénéficiaires de ce projet

- **Objectifs** : Accroître l'autosuffisance alimentaire et en assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

- **Résultats attendus (livrables)** : Cultiver le haricot sur une superficie approximative de 30 hectares.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans

ce présent cahier des charges

- **Budget total prévu : 24 984 USD** est le montant total alloué à la culture de haricot

- **Budget détaillé et devis :** Le budget en USD ventilé sur une période de cinq ans se présente comme suit :

2022	2023	2024	2025	2026
4 997	4 997	4 997	4 997	4 997

- **Acquisition d'Actes de Cessions de Terrains :** Voir l'Annexe B : Lettres et correspondances (Actes de cessions)

26. Projet agriculture / culture maraichère (Tomates, oignons et choux) :

(Voir n°32 dans le Tableau)

- **Contexte et Justification :** Le secteur primaire est l'une des priorités pour le développement socio-économique des communautés locales vivant autour de la mine Frontier, notamment, au travers de la culture maraichère diversifiée notamment les tomates, les oignons et choux. La culture agro-industrielle constitue un moyen par excellence pour relever le niveau socio-économique des zones ciblées.

- **Brève description** : La culture agro-industrielle diversifiée maraichère sera faite en champs regroupés sur terrain irrigué sur une superficie approximative combinée de 51 hectares. La production se fera toute l'année étant donné qu'il y aura installation d'un point de forage d'eau équipé d'un système de pompe immergée photovoltaïque et une capacité de stockage d'eau sur le lieu du champ. Il est également prévu la création d'une coopérative agricole aux fins de renforcer les capacités des communautés locales dans la gestion des projets liés à la culture maraichère, allant de la production, jusqu'à la commercialisation des produits finis.

- **Localisation :** Voir Figure 7

- **Bénéficiaires :** Les communautés de Kabumba.

- **Objectifs :** Accroître l'autosuffisance alimentaire et assurer une indépendance économique et multiplier les activités génératrices des recettes.

- **Résultats attendus (livrables) :** Cultiver 51 hectares de culture agro-alimentaire maraichère combinée de : Haricot, choux, tomates, oignons.

- **Mécanismes de suivi et évaluation :** Conformément au chapitre IV de l'Annexe XVII portant règlement minier, il sera institué un comité local de suivi composé

de l'Administrateur de Territoire de Sakania, d'un représentant de Frontier ainsi que de 6 membres désignés des communautés locales de développement représentants les communautés locales, (voir Annexe A :Procès-verbaux) aux fins de contrôler tous les six mois la mise en œuvre des engagements pris ; outre les prérogatives légales du comité local de suivi, en interne, au sein de la société Frontier, son département de Social aura des réunions mensuelles pour un suivi , une évaluation et une mise en œuvre des projets comme convenus dans ce présent cahier des charges

- **Budget total estimé : 201 412 USD** est le montant total alloué à la culture maraichère comprenant le haricot, les tomates, les oignons et les choux

- **Budget détaillé :** L'allocation du budget en USD sera faite de la manière que voici :

2022	2023	2024	2025	2026
40 282	40 282	40 282	40 282	40 282

27. Projet infrastructure / adduction d'eau potable : Prière se référer au n°10 de la section de description détaillée.

Pour Frontier SA

M. Dory Mulang
Président Directeur Général
Lu et approuvé

FRONTIER SA
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Pour Les Représentants des Communautés

Mme. Mufuma Marie-Octavie,
Lu et approuvé

M. Mupeta Floribert,
Lu et approuvé

M. Kibanda Alain,
Lu et approuvé

M. Konde Kankinka Donatien,
Lu et approuvé

M. Kifita Joseph,
Lu et approuvé

M. Eyumu Willy,
Lu et approuvé

Pour Le Secteur des Balamba

Témoin :

M. Mwewa Mulota,
Chef de Secteur des Balamba
Lu et approuvé
(Signature et cachet du Secteur)

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
TERRITOIRE DE SAKANIA
SECTEUR DES BALAMBA
PROVINCE DU HAUT-KATANGA

LES ANNEXES

ANNEXES A : LES PROCES-VERBAUX

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE DETERMINATION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE N°28/191/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE SAKANIA ET LA SOCIETE FRONTIER SA SOUS LA SUPERVISION DU MINISTERE DES MINES

L'an deux mil vingt-et-un, le treizième jour du mois d'Aout, vers 17 heures 49.

Nous, Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n°48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n°49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans la cité de Sakania, Groupement KATALA, Secteur des BALAMBA, située à 7 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Avons réuni, les représentants des communautés locales dans le rayon d'action du projet, le représentant de la société Frontier SA en vue de déterminer l'espace géographique conformément aux conclusions de l'EIES de Frontier SA.

Après avoir parcouru l'EIES et PGEP ; il a été conjointement déterminé que les communautés ci-après font partie intégrante du rayon des communautés bénéficiaires des projets socio-économiques dans le cadre du Cahier des charges de Frontier SA

Il s'agit de :

1. Sakania,
2. Lukangaba Customs
3. Lukangaba Mashimu
4. Kaloko
5. Kabumba
6. Kimfumpa

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Pour les Officiers de Police Judiciaire (OPJ)

1. **M. YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert**
2. **M. KABUNDA KAMBOTWE Valentin**

Pour la supervision du Ministère Provincial des Mines

Me KOLONI MULUNI Papy

Conseiller Juridique du Ministre

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL D'APPROBATION COMMUNAUTAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES N 030/190/006/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 A SAKANIA

L'an deux mille vingt-et-un, Le quatorzième jour du mois d'Aout, vers 11 heures 32

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans la cité de Sakania, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 7 kilomètres de la mine de Frontier.

Autour de vingt-six membres de la communauté locale de Sakania (Cfr liste de présence en annexe), approuvant les besoins communautaires prioritaires dans le cadre du cahier des charges de responsabilités sociétales à remettre à la société Frontier, il a été identifié 12 besoins de développement communautaires que voici :

1. Construction d'un centre de santé
2. Construction d'une école technique médicale
3. Prise en charge du paiement des factures de l'électricité de la SNEL
4. Adopter l'augmentation de la capacité électrique
5. Reboisement de plus de 9 km^2
6. Appuyer l'agriculture avec des intrants (500 ménages)
7. Construction d'un stade omnisports de 20000 places assises
8. Construction d'une école technique et professionnelle ;
9. Construction d'un marché moderne
10. Asphaltage des routes d'intérêt local (10 km)
11. Octroi des contrats aux autochtones ; et
12. Respect de la loi de la sous-traitance

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Les témoins :

1. Monsieur Ilunga Sylvain : Coordonnateur de la société civile (NSCC)
2. Monsieur Médard Nkonde Kyungu : Agronome du Secteur de Balamba
3. Madame Lufuma Kapilya Octavie : Présidente CLDS

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE DESIGNATION N 19/190/006/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 DES REPRESENTANTS DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE DE SAKANIA

L'an deux mille vingt-et-un, le quinzième jour du mois d'Aout, vers 15 heures 40

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans la cité de Sakania, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 7 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Nous nous sommes réunis autour de quarante-quatre (44)membres de la communauté dont 34 hommes et 10 femmes ayant choisi à l'unanimité quatre membres dont deux hommes et deux femmes (Cfr liste de présence jointe), comme membres du comité local de développement et les représenter dans l'identification des besoins prioritaires des communautés de Sakania dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales des entreprises minières conformément aux prescrits de la législation minière en vigueur en République Démocratique du Congo:

Ont été désignés les personnes ci-après au regard de leurs noms et titres respectifs :

1. Madame Mufuma Kapilya Octavie, présidente du CLDK
2. Monsieur Cola Kumbula Réginald, vice-présidente CLDK
3. Monsieur Lunda Kimbale Odilon, membre
4. Madame Mwitwa Kisenga Josiane, membre

Suite à la densité de cette entité et aux restrictions liées à la pandémie à COVID-19, un communiqué de presse a été conjointement signé avec le bourgmestre et passait en boucle sur les antennes de radio et de télévision à Sakania (Copie en Annexe) pour une large diffusion des représentants retenus comme membres du comité local de développement.

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°35/190/007/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE SAKANIA ET CEUX DE FRONTIER SA AUTOUR DU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt- ième jour du mois d'Aout, vers 14 heures 43.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 14 Aout 2021.

Nous trouvant dans la cité de Sakania, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 7 kilomètres de la mine Frontier, dans les négociations entre Frontier et le village de Sakania subsidiairement au procès-verbal d'approbation communautaire des besoins prioritaires n°030/190/005/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 en date du 15 Aout 2021 à Sakania.

Ont pris part à la réunion :

1. Madame Mufuma Kapilya Octavie ; membre du comité local de développement de Sakania
2. Monsieur Cola Nkumbula Réginante, membre du comité local de développement de Sakania
3. Monsieur Lunda Kimbale Odilon, membre du comité local de développement de Sakania
4. Madame Mwitwa Kisenga Josiane, membre du comité local de développement de Sakania
5. Monsieur Serge Kayembe, Expert technique national en Responsabilité Sociétale d'Entreprise
6. Monsieur Ilunga Numbi Sylvain, coordonnateur de la Nouvelle Société Civile Congolaise (N.S.C.C) /Territoire de Sakania
7. Monsieur Kabuya Mwanza, Directeur Décentralisation de la Nouvelle Société Civile Congolaise
8. Monsieur Shengo Kunda Félix, vice-coordonnateur de la Nouvelle Société Civile Congolaise (N.S.C.C) Territoire de Sakania
9. Monsieur Christophe Losembe, Directeur du Département de Social de Frontier
10. Monsieur Patient Kabela, Chargé du social de Frontier
11. Les autres membres de la communauté (Cfr.liste de présence)

Après débat et discussions entre membres de la communauté locale, il a été retenu les projets ci-après soumis à Frontier pour analyse minutieuse en interne pour délibération et une réunion de compromis trouvé entre parties est prévue le 25 Aout 2021.

Au cours de la réunion, il a été soumis les projets ci-après :

1. Appui en Agriculture commerciale et diversification des cultures, 500 hectares
2. Aménager les pavillons de l'hôpital Général de Référence de Sakania
3. Mise sur pieds d'une coopérative agricole pour le renforcement des capacités de ses membres

Nous jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

1. Monsieur Kabunda Kambotwe Valentin
2. Monsieur Yamukoko Yamukoko Gilbert

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : SAKANIA
LIEU : SALLE TERRITOIRE
DATE : 20/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
01	PAST. MARNOCHEE-NGOY	DIRECT. MARCKETING RADIO LA REUNION	0970518686 0995601827	
02	MWITWA KISENGA	C.A. NSCC	0997304903 0998675899	
03	KALAMBAYI-JEAN-JACQUES	NSCC. DIR. DROITS. HUMAIN.	0992407091	
04	PHILIPPE TSHIKADES	BOURGMESTRE COMMUNE/SKII	0994836588	
05	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	COORDO/NSCC	0993872229	
06	THEODOSIE ALBATI-AMUNAZO	SUIVI CLD	0979261880	
07	Jr. MANDE FILS	Coord. Tech. ONGD	0991139973	
08	Jr KAJUMBA KJUMA	SEC. NOUVEL. SOL	0974163428	
09	KISENGA-MWAPE CELESTIN	Vice PS SUIVI ABELU	0990195060	
10	LUNDA ODILON	REPRESENTANT LOCALE	0994837519	
11	AUGUSTIN KABEMBELE	-Psdt Cooperative "CAMDC" -Conseiller/Juridique NSCC	0997229906	
12	Cola MKUMBULA	V.P CLDS	0995712213	
13	MUFUMA KAPILYA	PDTE CLDS	0995350887	
14	KUNDA LUSENGA	Suivi	0972497666	
15	PIERRE KAYOMBO	SEC ABELU	0973467551	
16	NGOY KASILA Dieudonné	Ancien B.I.B	0972281554	
17	Mutonga	LUSAKA	0976388852	
18	Kabeya-[illegible]	C.A. NSCC	0995454750	
19.	KALOTA Edgard	Président soc. civile, Forc.	0992718018	
20.	JULIE-NYEMBO	AFF/SOCIALE	099149116	
21.	TSHIENKE-TSHIENKE	GIRAND-KASAI	0973476512	

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : SARAMA
LIEU : SALLE TERRITOIRE
DATE : 20/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
22	Bilonda	Estere	0850290893	
23	Kaiko	Mudimba		
24	SERGE KAJEMBE	ENTECO	0819043399	
25	CHRISTOPHE LOSEMBE	FRONTIER	0821537269	
26	YAMUKOKO YAMUKOKO	EP/ECONAT/L	0990415958	
27	KABUNDA PABLO	CPT/Secteur	0811781706	
28	PATIENT KABELA	FRONTIER/CSK	0823960392	

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : SAKANIA
LIEU : SALLE TERRITOIRE
DATE : 20/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
01	PAST. MARDOCHEE-NGOY	DIRECT. MARCKETING RADIO LA REUNION	0970518686 0995601827	
02	MWITWA KISENGA	C.A. NSCC	0997309903 0998675899	
03	KALAMBAYI-JEAN-JACQUES	NSCC. DIR. DROITS. HUMAIN.	0992407091	
04	PHILIPPE ISHIKAMBA	BOURGMESTRE COMMUNE/SKII	0994836588	
05	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	COORDO/NSCC	0993872229	
06	THEODOSIE ALBATI-AMUNARZO	SUIVI CLD	0979261880	
07	Jr. MAMOE FILS	Coord. Tech. ONGD	0997139973	
08	Jr KAJUMBA KJUMA	SEC. NOUVEL. SOL	0974163428	
09	KISENGA-MWAPE CELESTIN	Vice PS SUIVI ABELU	0990195060	
10	LUNDA ODILON	REPRESENTANT LOCALE	0994837519	
11	AUGUSTIN KABEMBELE	-Psdt Cooperative "CAMDC" -Conseiller/Juridique NSCC	0997229906	
12	Cola MKUMBULA	V.P CLDS	0995712213	
13	MUFUMA KAPILYA	PDTE CLDS	0995350887	
14	KUNDA LUSENGA	Suivi	0972497666	
15	PIERRE KAYOMBO	SEC. ABELU	0973467551	
16	NGOY KASILA Dieudonné	Ancien B.I.B	0972281554	
17	Mutonga	LUSAKA	0976388582	
18	Kabego-[illegible]	C.A. NSCC	0995454750	
19.	KALOTA Edgard	Président soc. civile, Forc.	0992718018	
20.	JULIE-NYEMBO	AFF/SOCIALE	099149116	
	[illegible]	GIRANA-KASAI	0973476512	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE COMPROMIS N 27/190/002/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE SAKANIA ET LA SOCIETE FRONTIER SA

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-quatrième jour du mois d'Aout, vers 11 heures 00.

Nous, Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village SAKANIA, Groupement KATALA, Secteur des BALAMBA, situé à 7 kilomètres de la mine de Frontier SA.
Avons réuni, les quatre membres du comité local de développement, représentants les communautés locales de SAKANIA, comptant 5000 ménages, et la société Frontier SA.
Après avoir trouvé un compromis avec Frontier SA autour des besoins prioritaires identifiés en date du 15 Aout 2021, il a été conjointement décidé que les projets ci-après sont retenus dans le cadre du cahier des charges de la société et seront exécutés au cours de cinq prochaines années, soit de 2022 à 2026 :

1. Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 382 hectares,
2. Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale en champs regroupes sur une superficie approximative de 435 hectares
3. Culture agro-industrielle diversifiée maraichère avec une approche commerciale en champs regroupes sur terrain irrigué sur une superficie approximative de 725 hectares
4. L'aviculture avec la construction de deux (2) poulaillers en matériaux durables d'environ 78m2 pouvant élever 1200 poules
5. Réhabilitation et expansion des pavillons de l'hôpital général de Référence
6. Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles par l'entremise renforcement des capacités.

Ainsi, il a été convenu que la date du mercredi 1 Septembre 2021 soit la date de signature officielle du cahier des charges.

Jurons par la présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Pour les Officier de Police Judiciaire (OPJ),

1. **M. YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT**
2. **M. KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN**

Pour Frontier SA

1. **M. CHRISTOPHE LOSEMBE**

Pour les représentants du village SAKANIA

1. **Mme MUFUMA KAPILYA Octavie**
2. **M. CHOLA KUMBULA Réginante**
3. **M. LUNDA KIMBALE Odilon**
4. **Mme MWITWA KISENGA Josiane**

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : SARAMIA
LIEU : SOLUS TERRITOIRE
DATE : 20/08/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
22	Bilonda	Estere	0854290893	
23	Kaiko	Mudimbe		
24	SERGE KAJEMBE	ENTECO	0819043399	
25	CHRISTOPHE LOSEMBE	FRONTIER	0821537269	
26	YAMUKOKO YAMUKOKO	EPIECONAT/L	0990415958	
27	KABUNDA PABLO	CPT/Secteur	0811781706	
28	PATIENT KABELA	FRONTIER/CSR	0823960392	

LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS & POST-NOM	SEXE	PROVENANCE	N° TEL.	SIGNATURE
01	MUNSHA - MWEWA	F	SAKANIA	0995549890	[signature]
02	Mupeta ngondwe Floribert	M	Lukangaba Kaca Su	0971695540	[signature]
03	Mwamba Jean Pierre	M	MASHIMU	0978321476	Mwamba
04	BLANDINA MWAPE	F	MASHIMU	—	[signature]
05	LONGWA TREZIA	F	KABUMBA	—	[signature]
06	MARTINA MWANSA	F	KABUMBA	—	[signature]
07	STEPHANE KIPOZU	M	KALOKO	0972847139	[signature]
08	PABLO KABUNDA	M	SECTEUR	0995238372	[signature]
09	KALOTA MUPEWILE	M	SAKANIA	0992718018	[signature]
10	KABELA KOWA PATIENT	M	"	0823960392	[signature]
11	KABUMBA KIFITA	M	KABUMB	0972437692	[signature]
12	BENJAMIN-NTAMBWE	M	KABUMBA	0972266561	[signature]
13	KITONGE KISHIBA	M	KIMFUMPA	—	[signature]
14	KONDE KAKINKA M.	F	KALOKO	—	NKONDE
15	MUMBA				
16	JENIFA-MUZIMBA	F	KIMFUMPA	—	[signature]
17	INKI . CHOLA. ALAIN	M	KIMFUMPA	0972906498	[signature]
18	MWITWA. KISENGA. JOSIANE	F	SAKANIA	0998675899	[signature]
	NKONDE KAKINKA DON	M	KALOKO	0978467296	[signature]
	JKAFWANDA	M	KALOKO	—	[signature]
	KALAMBAJI - JEAN-JACQUE	M	NSCC SAKANIA	0992407091	[signature]
	OLA NKUMBULA R.	M	V.P CLDS	0995712213	[signature]
	UFUMA OCTAVIE	F	PRESIDENTE CLDS	0995350887	[signature]

N°	NOMS & POST-NOM	SEXE	PROVENANCE	N° TEL.	SIGNATURE
24	ILUNGA-NUMBI Syl	M	SAKANIA	0993872229	
25	SERGE KAJENBE	M	LUBUMBASHI	0819043399	
26	CHRISOPHE LOSEMBE	M	FRONTIER	0821537268	
27	YAMUKOKO YAMUKOKO	M	SECTEUR	0990415958	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL D'APPROBATION COMMUNAUTAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES N 030/190/002/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 A KABUMBA

L'an deux mille vingt-et-un, Le quatorzième jour du mois d'Aout, vers 15 heures 23.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kabumba, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 15 kilomètres de la mine de Frontier.

Autour de soixante membres de la communauté locale de Kabumba (Cfr liste de présence en annexe), approuvant les besoins communautaires prioritaires dans le cadre du cahier des charges de responsabilités sociétales à remettre à la société Frontier, il a été identifié 13 besoins de développement communautaires que voici :

1. Construction d'un centre de santé et de maternité
2. Installation des antennes de télécommunications de réseaux de télécommunication,
3. Electrification à la haute tension de la S.N.E.L
4. Création d'emploi
5. Appuyer l'agriculture avec les intrants agricoles
6. Aménagement du terrain de football
7. Dotation des équipements à l'équipe de football de la place
8. Construction d'une école primaire
9. Construction d'un marché moderne
10. Forage de six puits d'eau
11. Appuyer l'élevage des volailles
12. Appuyer la culture maraichère et
13. Négocier un marché de fourniture des produits maraichers avec Frontier SA

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Les témoins :

1. Monsieur Ilunga Sylvain : Coordonnateur de la société civile (NSCC)
2. Monsieur Médard Nkonde Kyungu : Agronome du Secteur de Balamba
3. Monsieur Kilufya Konde : Président CDV Kabumba

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE DESIGNATION N 19/190/003/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 DES REPRESENTANTS DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE KABUMBA

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorzième jour du mois d'Aout, vers 14 heures 11

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans le village Kabumba, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 15 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Nous nous sommes réunis autour de soixante membres (60) membres de la communauté dont 38 hommes et 22 femmes ayant choisi à l'unanimité quatre membres dont deux hommes et deux femmes, comme membres du comité local de développement et les représenter dans l'identification des besoins prioritaires des communautés du village de Kabumba dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales des entreprises minières conformément aux prescrits de la législation minière en vigueur en République Démocratique du Congo :

Ont été désignés les personnes ci-après au regard de leurs noms et titres respectifs :

1. Monsieur Benjamin, CDV
2. Monsieur Kifita Kasaka Joseph, CDV
3. Madame Mwansa Martine, membre
4. Madame Leya Kisenga, membre

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N° 35/190/002/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE KABUMBA ET CEUX DE FRONTIER SA AUTOUR DU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mille vingt-et-un, le dix- septième jour du mois d'Aout, vers 15 heures 24.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n° 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kabumba, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 15 kilomètres de la mine Frontier, dans les négociations entre Frontier et le village de Kabumba subsidiairement au procès-verbal n°030/190/002/rte/sec-bal/mmksd/yyg/2021 relatif à l'approbation communautaire des besoins prioritaires identifiés en date du 14 Aout 2021 à Kabumba.

Ont pris part à la réunion :

1. Monsieur Benjamin, membre du comité local de développement de Kabumba
2. Monsieur Kifita Kasaka Joseph, membre du comité local de développement de Kabumba
3. Madame Mwansa Martine, membre du comité local de développement de Kabumba
4. Madame Leya Kisenga, membre du comité local de développement de Kabumba
5. Monsieur Serge Kayembe, Expert technique national en Responsabilité Sociétale d'Entreprise
6. Monsieur Ilunga Numbi Sylvain, coordonnateur de la Nouvelle Société Civile Congolaise (N.S.C.C) /Territoire de Sakania
7. Monsieur Kabuya Mwanza, Directeur Décentralisation de la Nouvelle Société Civile Congolaise
8. Madame Mufuma Kapilya Octavie, Comité Local de Développement de Sakania
9. Monsieur Cola Nkumbula, Comité Local de Développement de Sakania
10. Monsieur Losembe Christophe, Directeur du Département de Social de Frontier
11. Monsieur Kabela Patient, Chargé du social de Frontier
12. Les autres membres de la communauté locale (Cfr.liste de présence)

Après débat et discussions participatives entre membres de la communauté locale, il a été retenu les projets ci-après soumis à Frontier pour analyse minutieuse en interne pour délibération et une réunion de compromis trouvé entre parties est prévue le 24 Aout 2021.

Au cours de la réunion, il a été soumis à Frontier les projets de développement ci-après :

1. Forage de cinq (2) puits à panneaux solaires
2. Transformation de trois (3) puits existants de forage mécaniques en les dotant chacun des panneaux solaires, d'un support-citerne
3. Electrification à la connexion au réseau basse tension de la S.N.E.L
4. Appui en Agriculture commerciale diversifiée et à l'élevage,
5. Création d'une coopérative agricole et renforcement des capacités sur les pratiques agricoles.

Nous jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

1. Monsieur Kabunda Kambotwe Valentin
2. Monsieur Yamukoko Yamukoko Gilbert

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE COMPROMIS N 19/190/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE KABUMBA ET LA SOCIETE FRONTIER SA

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-quatrième jour du mois d'Aout, vers 11 heures 00.

Nous, Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kabumba, Groupement KATALA, Secteur des BALAMBA, situé à 15 kilomètres de la mine de Frontier SA.
Avons réuni, les quatre membres du comité local de développement, représentants les communautés locales de Kabumba, comptant 350 ménages, et la société Frontier SA.
Après avoir trouvé un compromis avec Frontier SA autour des besoins prioritaires identifiés en date du 17 Aout 2021, il a été conjointement décidé que les projets ci-après sont retenus dans le cadre du cahier des charges de la société et seront exécutés au cours de cinq prochaines années, soit de 2022 à 2026 :

1. Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 27 hectares à Mufundo,
2. Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale en champs regroupes sur une superficie approximative de 30 hectares
3. Culture agro-industrielle diversifiée maraichère avec une approche commerciale en champs regroupes sur terrain irrigué sur une superficie approximative de 51 hectares
4. L'aviculture avec la construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m2 pouvant élever 600 poules
5. Forage de deux (2) puits équipés chacun de pompes immergées photovoltaïques (à panneaux solaires), avec les citernes surélevées par support.
6. Transformation de trois (3) puits existants de forage mécaniques en les dotant chacun des pompes photovoltaïques (panneaux solaires), de citernes d'eau surélevées.
7. Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles par l'entremise renforcement des capacités.

Ainsi, il a été convenu que la date du mercredi 1 Septembre 2021 soit la date de signature officielle du cahier des charges.

Jurons par la présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Pour les Officier de Police Judiciaire (OPJ)

1. **M. YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT**

2. **M. KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN**

Pourt Frontier SA

1. **M. CHRISTOPHE LOSEMBE**

Pour les représentants du village Kabumba

1. **M. BENJAMIN**

2. **M. KIFITA KASAKA JOSEPH**

3. **Mme. MARTINE MWANSA**

4. **Mme LEVA KISENGA**

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : KABUMBA
LIEU : ECOLE KABUMBA
DATE : 17/09/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
01	NKUNDA KAYUMBA	INF	0971799377	[signature]
02	Luka Mutolwa	CULTIVATEUR	0977536635	[signature]
03	KALUMBA ROUSSEAU	cultivateur	0995460434	[signature]
04	EMMANUEL	YEMBO	0995605[illegible]	[signature]
05	NKUNDA CELESTINE	CULTIVATRICE	—	[signature]
06	KABWIBWI MARG	CULTIVATRICE	—	[signature]
07	LUNGU THERESE	CULTIVATRICE	—	[signature]
08	ARTHUR LUNDA-KEMBO	COOPERATIVE CHAWANA chargé de l'administration	0999653482	[signature]
09	KIFITA COSTANTE	CULTIVATEUR	—	[signature]
10	MUSHA SAMBWA	CULTIVATEUR	0974823077	[signature]
11	KABUYA MWANZA JUVENTE	DIRECTEUR DECENTRALISATION NSCC/SKN	0997525000	[signature]
12	KAMBANDA WAYA PIERRE	CULTIVATEUR	—	[signature]
13	CUNGWE EMILE	DIRECTEUR DE L'EP KABUMBA	0970389750	[signature]
14	MWASA LUNGU	CULTIVATEUR	0974153867	[signature]
15	MADIL MUTOND CEDRICK	ENSEIGNANT DE L'EP KABUMBA	0972745962	[signature]

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : KABUMBA
LIEU : ECOLE KABUMBA
DATE : 17/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
16	SERGE KAYEMBE	ENTECO	0995738415	
17	CHRISTOPHE LOSEMBE	FRONTIER	0821537269	
18	PABLO KABUMBA	CPT/secteur	0842098073	
19	YAMUKOKO-YAMUKOKO	C.P./ECONAT/SECT.	0990415958	
20	MUFUMA KAPILYA OCTAVIE	PRESIDENTE CLDS	0995350887	
21	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	COORDO/NSCC	0993872229	
22	GOLA MKUMBULA	V.P CLDS	0995712213	
23	YEMBI JEAN MARIE	CULTIVATEUR	—	
24	NTAMBWE BEJAMAIN	CULTIVATEUR	0974266562	
25	Longwa Joseph	CULTIVATEUR	—	
26	KITITA KISAKA JOSEPH	CHARGE DE PROGE	0972437692	
27	KISHIBA ANNE	CULTIVATRICE	—	
28	MWANSA MARTH	CULTIVATRICE	—	
29	MUCHA ANGELINE	CULTIVATRICE	—	
30	MUMBA CODERINE	CULTIVATRICE	—	
31	KIZEMBA KABANDA	CULTIVATEUR	0976188940	
32	KASONGO BERNARD	CULTIVATEUR	0973754363	
33	MWILYE PIERRE	CHEF de LOKALITE	0990004733	
34	PATIENT KABELA	CSR/FRT	0823960392	

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : KABUMBA
LIEU : ECOLE KABUMBA
DATE : 17/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	KIFITA SENDEKI	cultivateur	-	Kifita
2	WITIKA MASHIMU	Cultivateur	—	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL D'APPROBATION COMMUNAUTAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES N°030/190/004/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 A LUKANGABA CUSTOMS

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorzième jour du mois d'Aout, vers 17 heures 31

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n°48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n°49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Lukangaba Customs, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 12 kilomètres de la mine de Frontier.

Autour de quatre-vingt-deux membres de la communauté locale de Lukangaba Customs (Cfr liste de présence en annexe), dont 25 hommes et 57 femmes approuvant les besoins communautaires prioritaires dans le cadre du cahier des charges de responsabilités sociétales à remettre à la société Frontier, il a été identifié 15 besoins de développement communautaires que voici :

1. Appuyer l'agriculture
2. Forage de quatre puits d'eau
3. Aménagement d'un terrain de football
4. Equiper le terrain de football
5. Appuyer la culture maraichère
6. Création d'emploi
7. Facilitation du marché des produits maraichers
8. Electrification à la connexion au réseau de la SNEL
9. Distribution des intrants agricoles
10. Construire une maternité
11. Construire une école professionnelle
12. L'urbanisation du village de Lukangaba Customs
13. Construire un marché
14. Construire une école de rattrapage
15. Elevage

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Les témoins :

1. Monsieur Ilunga Sylvain : Coordonnateur de la société civile (NSCC)
2. Monsieur Médard Nkonde Kyungu : Agronome du Secteur de Balamba
3. Monsieur Kisenga Mwape Christophe : Président CDV Lukangaba

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE DESIGNATION N 19/190/004/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 DES REPRESENTANTS DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE LUKANGABA CUSTOMS

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorzième jour du mois d'Aout, vers 16 heures 40

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans le village Lukangaba Customs, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 9 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Nous nous sommes réunis autour de quatre-vingt-deux (82) membres de la communauté dont 25 hommes et 57 femmes ayant choisi à l'unanimité quatre membres dont deux hommes et deux femmes (Cfr. Liste de présence ci-jointe), comme membres du comité local de développement et les représenter dans l'identification des besoins prioritaires des communautés du village de Lukangaba Customs dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales des entreprises minières conformément aux prescrits de la législation minière en vigueur en République Démocratique du Congo :

Ont été désignés les personnes ci-après au regard de leurs noms et titres respectifs :

1. Monsieur Ngoy Mwesele, CDV
2. Madame Cola Kasonta, CDV
3. Monsieur Willy Eyumu, membre
4. Monsieur Nkulu Banze, membre

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE COMPROMIS TROUVE N 21/190/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE LUKANGABA CUSTOMS ET CEUX DE FRONTIER SA

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-et-quatrième jour du mois d'Aout, vers 16 heures 23.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Lukangaba Customs, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 12 kilomètres de la mine.

Avons réuni, les quatre membres du comité local de développement, représentants les communautés locales de Lukangaba Customs, comptant 500 ménages, les compromis ci-après ont été trouvés avec Frontier autour des besoins prioritaires identifiés en date du 21 Aout 2021, Frontier SA s'engage à exécuter au cours de cinq prochaines années, soit de 2022, 2023, 2024, 2025, 2026 les projets ci-après :

1. Exploiter à l'échelle commerciale et entretenir à Lukangaba Customs le champ de maïs sur une étendue de 38 hectares,
2. Exploiter à l'échelle commerciale et entretenir 44 hectares de haricots
3. Cultiver et entretenir 73 hectares des produits maraichers
4. Mettre sur pieds un poulailler en matériaux durables d'environ 79 m^2 pouvant élever 600 poules,
5. Construction d'une maternité ainsi que son équipement en matériels adéquats y compris fournir un kit de panneau solaire
6. Forage de quatre (4) puits à panneaux solaires, équipés chacun d'une pompe solaire, d'un support-citerne,
7. Création d'une coopérative agricole et renforcement des capacités sur les pratiques agricoles.

Ainsi, il a été convenu que la date du mercredi 1 Septembre 2021 soit la date de signature officielle du cahier des charges.

Jurons par la présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Les quatre représentants du village

1. Monsieur Ngoy Mwesele
2. Madame Cola Kasonta
3. Monsieur Willy Eyumu
4. Madame Nkulu Banze

Pour Frontier SA

Monsieur Christophe Losembe

-1- LKGB

le 14/08/2021

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION AVEC LES MEMBRES DU VILLAGE LUKANGABA CUSTOM SUR LEUR BESOIN DANS LE DEVELOPPEMENT

N°	NOM & POST-NOM	SEXE	FONCTION	TEL.	SIGNATURE
01	YAMUKOKO YAMUKOKO G	M	CP/ECONATI/Sec.	0990415958	
02	KABUNDA - PABLO	M	CPT/Secteur	0842098073	
03	NKONDE KYUNGU Medard	M	AGRONOME Secteur	0998389485	
04	KUNDA LUSENGA ETIENNE	M.	Ir. SWUI	0972097666	
05	MUFUMA KAPILYA OCTAVIE	F			
06	CHENGO KUNDA FELIX	M	PATE CLDS	0995350887	
07	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	M	COORDO ADJ NSCC	0992550403	
08	GOLA MKUMBULA	M	COORDO/NSCC	0993872229	
09	EDDY ITELU	M	V.P.CLD	0995712213	
10.	EYUMU SAOMBA Willy	M	ONG AFA	0970151529	
11.	MOGU - Abby	M	President AVEC MATENGO	0896258631	
12.	CHOLA - KIASONTA	F	President UNOTA II	-	
13	LAN - MUMBA	F.	President I	0891744724	
14	Alfoncine-Mumba	F.	Membre-M	—	
15	ALFONSINE KASAA	F	"	—	
16	Jonfine-MUELA	F			
17	MARIA LOMUYA	F			
18	MERI MAMBUE	F			
19	KABAMBA MARIA	F			
20	Gicetine MUAMBA	F			
21	WIVINE MUPETA	F			
22	MWAPE-KISENDA	M		0837890897	
23	LUNDA KISAIBA	M	SECRETAIRE	0840477877	

N°	POST-NOM	SEXE	FONCTION	TEL.	SIGNATURE
1	Ilunga - Agnès	F	cultivateur		Ilunga
2	Irene Kashal	F	cultivateur	0897277265	[illegible]
3	Marine. Kalunga	fm	cultivateur		[illegible]
4	Ana - Kishimba	fr	cult		[illegible]
5	Odia - Kabbala	f	cult		[illegible]
6	Bavaria Kaputula	f	cul		[illegible]
7	Kabunda - Esther	fr	cul		[illegible]
8	Fraseica. Chofwa	fr	cul		[illegible]
9	Masengo - Ilunga	fr	cul		[illegible]
10	Mbuya - Sophie	fr	cul		[illegible]
11	Kavira - Valerie	fr	cul		[illegible]
12	Nkulu - Mbaze	fr	cul		[illegible]
13	Rebeca - Ntumba	fr	cul		[illegible]
14	Clementine - Peso	fr	cul		[illegible]
15	Jeanne - Muvasa	fr	cul		[illegible]
16	Chantal - Menunu	fr	cul		[illegible]
17	Anie - Makenga	fr	cul		[illegible]
18	Charlotte - Kibambe	fr	cul	0891184118	[illegible]
19	Mbuyi Astrid	fr	cul		[illegible]
20	Victorine - Olande	fr	cul	0844415972	[illegible]
21	Joyce - CHENGA	fr	vendeuse		J. [illegible]
22	Lilie - Mbalizo	fr	cul	0844017581	[illegible]
23	Mukehina - Wazambi	fr	cul		[illegible]
24	MARIE SAMBWA	fr	cul	"	[illegible]
25	Ruth - Chemba	fr	cul	"	[illegible]
26	Juliette - Chola	fr	cu	"	[illegible]

T

Nº	NOM & POST-NOM	SEXE	FONCTION	TEL	SIGNATURE
01	NGOY MWESELE	M	secretaire AVEC	0897054739	[signature]
02	KAZADI MARCELE	M	MEMBRE AVEC		[signature]
03	CHANGWE MWAPE	M	>> >>	0966774931	[signature]
04	NGANDU Thomas	M	>> >>	082390547	[signature]
05	HKULUMIKOMBESIMOM		> >	0894089308	[signature]
06	PAULIN - MWEWA	M	>> >>		[signature]
07	MWANZA MUPETA	M	>> >>	0892599003	[signature]
08	KAYEMBE - NGOY	M	>> >>		[signature]
09	TSHIKUTA - KAHILU	M	>> >>		[signature]
010	RABAGE - Jean	M	SEC UMOJA II	0852278698	[signature]
011	Mbuya - NDALAMBA	M	— —	—	[signature]
12	JOSEPH KILEMA	M	member		[signature]
13	MUAMBA - FRANÇOIS	M	MEMBRE		[signature]
14	ILunga MBAYO	M			[signature]
15	TSHIBANDA ISIDORE	M	membre		[signature]
16	JEAN - NGANDWE	M	"		[signature]
17	MONGA ESPERANCE	F	"		[signature]
18	MBIYA BIYAY	F	"		[signature]
19	MARIE - MWAPE	F	"		[signature]
20	MEBO - KUNDA	F	"		[signature]
21	BANZEWA NGOY	F	"		[signature]
22	Sandra chama	F	"		MA
23	KUNDA - CLARICE	F	"	0899958415	[signature]
24	MUMBA - CECILE	F	"		[signature]
25	SAMUEL KAPUYA	M	"	0894064714	[signature]
26	NGOY MWENZE	F	"	0854234029	[signature]

N°	NOM & POST-NOM	SEXE	FONCTION	TEL.	SIGNATURE
1	KALENGA - CHAMA	F	MEMBRE. AVEC		
2	MARILWISA KISHI	F	"		
3	CHRITINA BA	F	"		
4	MUMBI-MUKA	F	"	0853514168	
5	ELIZE CHOLA	F	"		
6	JEANNE KAKUMBI	F	"	0848449642	
7	MWCKA-KALONGO	F	"		
8	KRISI. MAVUP	F	"		
9	KALENGA. KATEMBWE	F	"		
10	KITWA. SIDONIE	F	"		
11	PAPA-GERMAIN	M	"	0858327	
12	RACHEL.	F	"	24	
13	MWATU-ISAAC	M.	"	"	
14	ABOLA MUKESA	M	"	0857705570	
			"	0844415972	
15	LOUA	F	"	—	

TOT. 88

- 8 délégations

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°35/190/004/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE LUKANGABA CUSTOMS ET CEUX DE FRONTIER SA AUTOUR DU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-unième jour du mois d'Aout, vers 14 heures 29.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n°49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 14 Aout 2021.

Nous trouvant au village Lukangaba Customs, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 12 kilomètres de la mine Frontier, dans les négociations entre Frontier et le village de Lukangaba Customs subsidiairement au procès-verbal d'approbation communautaire des besoins prioritaires n°030/190/004/rte/sec-bal/mmksd/yyg/2021 à Lukangaba customs en date du 14 Aout 2021 à Lukangaba Customs.

Ont pris part à la réunion :

1. Monsieur Ngoy Mwesele, membre du comité local de développement de Lukangaba Customs
2. Madame Cola Kasonta, membre du comité local de développement de Lukangaba Customs
3. Monsieur Willy Eyumu, membre du comité local de développement de Lukangaba Customs
4. Monsieur Nkulu Banze, membre du comité local de développement de Lukangaba Customs
5. Monsieur Serge Kayembe, Expert technique national en Responsabilité Sociétale d'Entreprise
6. Monsieur Ilunga Numbi Sylvain, coordonnateur de la Nouvelle Société Civile Congolaise (N.S.C.C) /Territoire de Sakania
7. Monsieur Kabuya Mwanza, Directeur Décentralisation de la Nouvelle Société Civile Congolaise
8. Madame Mufuma Kapilya Octavie, Comité Local de Développement de Sakania
9. Monsieur Cola Nkumbula, Comité Local de Développement de Sakania
10. Monsieur Losembe Christophe, Directeur du Département de Social à Frontier
11. Monsieur Kabela Patient, Chargé du social à Frontier
12. Les autres membres de la communauté locale (Cfr.liste de présence)

Après débat et discussions entre membres de la communauté locale, il a été retenu les projets ci-après soumis à Frontier pour analyse minutieuse en interne pour délibération et une réunion de compromis trouvé entre parties est prévue le 25 Aout 2021.

Au cours de la réunion, il a été soumis les projets ci-après :

1. Appui en Agriculture commerciale et diversification des cultures
2. Forage de quatre puits (4) équipés d'un système de panneaux solaires
3. Equiper le centre de santé existant en équipement et en matériels adéquats
4. Construction d'une maternité ainsi que son équipement complet
5. Création d'une coopérative agricole et renforcement des capacités sur les pratiques agricoles.

Nous jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

1. Monsieur Kabunda Kambotwe Valentin
2. Monsieur Yamukoko Yamukoko Gilbert

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : LUKANGABA I
LIEU : ECO DE LUKANGABA
DATE : 21/08/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
19	MUNKESA - ABU	CULTIVATEUR	0847424656	
20	NGADU - JEAN	PROTOCOL	–	
21	TITA - GILBERT	CULTIVATEUR	0859274586	
22	TIOLA - MUAMI	-"- -"-	0842031981	
23	BANZA - TITA	-"- -"-	0853965040	
24	OLANDE - ENRY	-"- -"-	–	
25	KAPUYA - MASAMBILA	-"- -"-	0894064714	
26	TOOLA - KASONTA	-"- -"-	0891744724	
27	GERMAIN - KAOS	"	0858232427	
28	RACHEL MULANGA	"	0858387507	
29	KASHALA - ALPHONSINE	-"- -"-	0859250782	
30	YAMUKOKO - YAMUKOKO G.	CP/ECONAT/SEC	0990415958	
31.	SERGE KAYEMBE	ENTECO	0819043399	
32	PATIENT KABELA	PSE / FRONTIER	0823960392	
33	PABLO KABUNDA	CPT / Secteur	0821781706	
34	SULVAIT - KAZADI	CULTIVATEUR	0897110974	
35	Mutambo Cerce	" " "	0840624941	
36	BILA - BAYEMBE	" " "	" " "	

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : LUKANGABA I
LIEU : ECOLE LUKANGABA
DATE : 21/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
37	ELIAS	Muyembe	+260961636368	[signature]

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : LUKANGABA I
LIEU : ECOLE LUKANGABA
DATE : 24/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1)	MWAPE-KISENGA	CHEF-de village	0892890897	
2)	MUFUMA OCTAVIE	PDTE CLDS	0995350887	
3)	KABALA. FIDELE	Cultivateur	0808624096	FIDOLY
4)	EYUMU SAOMBAWIN	CULTIVATEUR	0896258631	
5	NGOY MUESELE MIKE	secretaire C.A.C	0897054739	
6	JOSEPH KILEMA			
7	KALAMBAYI-JEAN-JACQUES	NSCC. DR. DROITS-HUMAIN	0992409091	
8	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	COORDO/NSCC	0993872229	
9	COLA NKUMBULA	V.P CLDS	0995712223	
10	ILUNGA-NASENGO	CULTIVATEUR	-	
11	KABAMBA-MARIE	CULTIVATEUR	—	
12	WALIYA-KAPUTULA	CULTIVATEUR	-	
13	LUNGUA - MARIE	- " - "	-	
14	SAKANA - KABA	- " - "	-	
15	SHAKO - KASANDA	CHARGE DE PROJET - " - " -	0940704329	
16	YVE - AUGUSTIN	CULTIVATEUR	-	
17	KASONTE-SAKANA	CULTIVATEUR	-	
18	KULU-MBANZA	- " - " -	-	

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : LUKANGABA I
LIEU : ECO DE LUKANGABA
DATE : 21/08/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
19	MUNKESA - ABU	CULTIVATEUR	0847424656	[signature]
20	NGADU - JEAN	PROTOCOL	-	[signature]
21	TITA - GILBERT	CULTIVATEUR	0859274586	[signature]
22	TIOLA - MUAMI	-"- -"-	0842031981	[signature]
23	BANZA - TITA	-"- -"-	0853965040	[signature]
24	OLANDE - ENRY	-"- -"-	-	[signature]
25	KAPUYA - MASAMBILA	-"- -"-	0894064714	[signature]
26	TOOLA - KASONTA	-"- -"-	0891744724	[signature]
27	GERMAIN - KAOS	"	0858232427	[signature]
28	RACHEL MULANGA	"	0858387507	[signature]
29	KASHALA - ALPHONSINE	-"- -"-	0859250782	[signature]
30	YAMUKOKO - YAMUKOKO G.	CP/ECONAT/SEC	0990415958	[signature]
31.	SERGE KAYEMBE	ENTECO	0819043399	[signature]
32	PATIENT KABELA	RSE / FRONTIER	0823960392	[signature]
33	PABLO KABUNDA	CPT / Secteur	0821781706	[signature]
34	SULVAIT - KAZADI	CULTIVATEUR	0897110974	[signature]
35	Mutambo Cerce	" " "	0840624941	
36	BILA - BAYEMBE	" " "	" " "	[signature]

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : LUKANGABA I
LIEU : ECOLE LUKANGABA
DATE : 21/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
37	ELIAS	MUYEMBE	+243961636360	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE DESIGNATION N 19/190/002/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 DES REPRESENTANTS DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE KIMFUMPA

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorzième jour du mois d'Aout, vers 12 heures 40

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans le village Kimfumpa, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 10 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Nous nous sommes réunis autour de cinquante-six membres de la communauté dont trente-quatre hommes et vingt-deux femmes ayant choisi à l'unanimité quatre membres dont deux hommes et deux femmes, comme membres du comité local de développement et les représenter dans l'identification des besoins prioritaires des communautés du village de Kimfumpa dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales des entreprises minières conformément aux prescrits de la législation minière en vigueur en République Démocratique du Congo :

Ont été désignés les personnes ci-après au regard de leurs noms et titres respectifs :

1. Monsieur Kitonge Kishiba, CDV
2. Monsieur Tshola Kibanda Alain, CDV
3. Madame Kunda Mupeta, membre
4. Madame Kabunda Konde Marie, membre

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

... DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°35/190/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE KIMFUMPA ET CEUX DE FRONTIER SA AUTOUR DU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mille vingt-et-un, le dix- neuvième jour du mois d'Aout, vers 14 heures 07.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n°49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kimfumpa, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 10 kilomètres de la mine Frontier, dans les négociations entre Frontier et le village de Kimfumpa subsidiairement au procès-verbal n°030/190/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 relatif à l'approbation communautaire des besoins prioritaires identifiés en date du 14 Aout 2021 à Kimfumpa.

Ont pris part à la réunion :

1. Monsieur Kitonge Kishiba, membre du comité local de développement de Kimfumpa
2. Monsieur Tshola Kibanda Alain, membre du comité local de développement de Kimfumpa
3. Madame Kunda Mupeta, membre du comité local de développement de Kimfumpa
4. Madame Kabunda Konde Maria, membre du comité local de développement de Kimfumpa
5. Monsieur Serge Kayembe, Expert technique national en Responsabilité Sociétale d'Entreprise
6. Monsieur Ilunga Numbi Sylvain, coordonnateur de la Nouvelle Société Civile Congolaise (N.S.C.C) /Territoire de Sakania
7. Monsieur Kabuya Mwanza, Directeur Décentralisation de la Nouvelle Société Civile Congolaise
8. Madame Mufuma Kapilya Octavie, Comité Local de Développement de Sakania
9. Monsieur Cola Nkumbula, Comité Local de Développement de Sakania
10. Monsieur Losembe Christophe, Directeur du Département de Social de Frontier
11. Monsieur Kabela Patient, Chargé du social de Frontier
12. Monsieur Mwilye Pierre, Chef de village
13. Les autres membres de la communauté locale (Cfr.liste de présence)

Après débat et discussions entre membres de la communauté locale, il a été retenu les projets ci-après soumis à Frontier pour analyse minutieuse en interne pour délibération et une réunion de compromis trouvé entre parties est prévue le 25 Aout 2021.

Au cours de la réunion, il a été soumis les projets ci-après :

1. Appui en Agriculture commerciale
2. Construction d'une école au cycle primaire complet
3. Equiper le centre de santé existant en équipement et en matériels adéquats
4. Transformer deux puits de forage mécanique en forage muni d'un système solaire
5. Création d'une coopérative agricole et renforcement des capacités sur les pratiques agricoles.
6. Construction des maisons pour tous les membres des communautés comme promis par Frontier les années antérieures

Nous jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

1. Monsieur Kabunda Kambotwe Valentin
2. Monsieur Yamukoko Yamukoko Gilbert

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE COMPROMIS N 26/190/002/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE KIMFUMPA ET LA SOCIETE FRONTIER SA

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-quatrième jour du mois d'Aout, vers 11 heures 00.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kimfumpa, Groupement KATALA, Secteur des BALAMBA, situé à 10 kilomètres de la mine de Frontier SA.
Avons réuni, les quatre membres du comité local de développement, représentants les communautés locales de Kimfumpa, comptant 350 ménages, et la société Frontier SA.
Après avoir trouvé un compromis avec Frontier SA autour des besoins prioritaires identifiés en date du 17 Aout 2021, il a été conjointement décidé que les projets ci-après sont retenus dans le cadre du cahier des charges de la société et seront exécutés au cours de cinq prochaines années, soit de 2022 à 2026 :

1. Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 8 hectares,
2. Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale en champs regroupes sur une superficie approximative de 9 hectares
3. Culture agro-industrielle diversifiée maraichère avec une approche commerciale en champs regroupes sur terrain irrigué sur une superficie approximative de 15 hectares
4. L'aviculture avec la construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m^2 pouvant élever 600 poules
5. Transformation de deux (2) puits existants de forage mécaniques en les dotant chacun des pompes photovoltaïques (panneaux solaires), de citernes d'eau surélevées.
6. Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles par l'entremise renforcement des capacités.

Ainsi, il a été convenu que la date du mercredi 1 Septembre 2021 soit la date de signature officielle du cahier des charges.

Jurons par la présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Pour les Officier de Police Judiciaire (OPJ)

1. M. YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

2. M. KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Pour Frontier SA

1. M. CHRISTOPHE LOSEMBE

Pour les représentants du village

1. M. KITONGE KISHIBA
2. M. TSHOLA KIBANDA ALAIN
3. Mme. KUNDA MUPETA
4. Mme KABUNDA KONDE MARIA

1 KIM

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION AVEC LES MEMBRES DU VILLAGE KIMFUMPA SUR LEUR BESOIN DANS LE DEVELOPPEMEN

N°	NOM & POST-NOM	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
01	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	M	COORDO/NSCC	0993872229	
02	PABLO KABUYIDA	M	COMPT/secteur	0995282372	
03	YAMUKOKO-YAMUKOKO	M	CP/ECONAT/Sect.	0990415956	
04	COLA MKUMBWA	M	V.P CLD	0995212213	
05	KUNDA LUSENGA	M.	Pr. suivi C.L.D	0972497666	
06	CHENGO KUNDA FELIX	M	COORDO ADA NSCC	0992560403	
07	NKONDE KYUNGU Médard	M	AGRONOME DE SECTEUR	0998389495	
08	MUSHA OLIPA	F	CHEF/VILLAGE	—	
09	BYATI KISHBA	F	—	—	
10	LISETTE KISENDA	F	—	—	
11	REBECA NKONDE	F	—	—	
12	MWASA MILLIAM	F	—	—	
13	DAINA KAKOMA	F	—	—	
14	JEANNE MUYEMBE	F	—	—	
15	MARIE SENGE BENNGE	F	—	—	
16	KATURUDI KASONGO	F	—	—	
17	DULYETI KASONGO	F	—	—	
18	KUNDA JOSEPHINE	F	—	—	
19	LUSIYA MWILYE	F	—	—	
20	FRIDA KUNDA	F	—	—	FK
21	ANITA NKONDE	F	—	—	
22	CELESTINE MWEMA	F	—	—	
23	JEANNE MAKOLIYA	F	—	—	
24	BRENDA TISEMBA	F	—	—	
25	ANNIE KITONGE	F			

26) ROSE MWILYE	F	—	—	
27) CLEMENTINE KIMBALA	F	—	—	
28) RUSIE MULEWA	F	—	—	
29) MESIE MWAPE	F	—	—	
30) ELIZABETH MWEMA	F	—	—	
31) Jeannette MWANSA	F	—	—	
32) Jeanne RITONGO	F	—	—	
33) Louise KISHA	F	—	—	
34) SARHA MWILYE	F	—	—	
35 KiTongE KiSHiba	M	—	—	
36) SADRA NUMBI	F	—	—	
37) LIZI MUYEMBE	F	—	—	
38) 60) Di MWANS	M	—	—	
39) KASAMA COLA	M	—	—	
40) MWASA KUNDA	M	—	—	
41) MUKEMENA BWALYA	M	—	—	
42) SHAIBO MUTOBA	M	—	—	
43) KIMBALA MWEWA	M	—	—	
44) EMILE CHAMBWE	M	—	—	
45) PITCHOU BWALYA	M	—	—	
46) GODEN KALENGA	M	—	—	
47) INKI-CHOLA-CHIBANDA	M	—	—	
48) Costa Pondwe	M	—	—	
49) ANGE KANGUYA	F	—	—	
50) Jeannette Kuiga	F	—	—	
51) Kishiba DANIEL	M	—	—	
52) GABRIELINE COLA	F	—	—	
53) MIKA MUMBA	F	—	—	

54) JOHN MUTOYA	M	—	—	JOHN
55) HERITIER TIKELETE	M	—	—	TB
56 CHANGWE - EMMANUEL	M	—		
57 PITA - MULUBWA	M	—		
58 CHANGWE - GUSTAVE	M	—		
59 KIMBALA - ELIDINA	M		0940666465	
60 NGOSA YOMBA	M		90	
61 KINZEMBA - KABANSHI	M	— — —	0975541508	
62 MWEWA - NGOSA	M	— — — —	—	
63 MUFUMA KAPIZYA OCTAVIE	F	PRESIDENTE CLDS	0995350887	

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : KINZTUMPA
LIEU : 19/08/2024
LIEU : TERRAIN DE FOOT

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	KIMBALA-FREDDY	SECRETEIR	0977284891	[signature]
2	INKI-CHOLA-CHIBANDA	SHARGES DE L'ADIMINITR...	0972906498	[signature]
3	NGOSA KAMBA	KIMFUMPA	- - -	[signature]
4	CHITONGE-KISHIBA	KIMFUMPA	- - -	[signature]
5	NTUMBA-ALBERT	CULTIVATEUR	0822606659	[signature]
6	SHAIBO-MUTOBI	KIMFUMPA	- - -	[signature]
7	CHANGWA-GUSTAVE	KIMFUMPA	- -	[signature]
8	ALITIH.CHKILETE	KAMBULO	- -	[signature]
9	KIMBALA.FERDINA	KIMFUMPA	0970664590	[signature]
10	KASAMWA.CHOLA	KIMFUMPA	- -	[signature]
11	KUNDA.MWANSA	KIMFUMPA	- - -	[signature]
12	mofeya.ki SENGA.	kimfumpa.	0996835801	[signature]
13	MWEWA.EDI	KIMFUMPA	- - -	[signature]
14	MUMBA-MWAPE	KIMFUMPA	0978107568	[signature]
15	MARITA-KUNDA	KIMFUMPA	- - -	[signature]
16	KISHIBA-DANIEL	KIMFUMPA	- - - -	[signature]
17	ELIZA-BETI-MWEMA	KIMFUMP	- -	[signature]
18	OSHIYA-MWILY	KIMFUMPA	- -	[signature]

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : KIMFUMPA
LIEU : TERRAIN ET FOOT
DATE : 12/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
19	ANNI.....	KIMFUMPA	-	
20	JENIFA-KISHIBA	KIMFUMPA	- -	
21	JOHN MUTOHINA	-KIMFUMPA	- -	
22	EMILI-CHAMBWE	KIMFUMPA	- -	
23	Costa Gondwe	KIMFUMPA		
24	LUSHIYA-GASTO	KIMFUMPA	- - -	
25	MUENGUE-VICTOR	KIMFUMPA	- - - -	
26	MESS-KINSENGA-	KIMFUMPA-	- - -	
27	LIZZI-MUYEMBE	KIMFUMPA	- -	
28	ANNIE-CHANGWA	CULTIVATRICE	- -	
29	LUCIA-MULEWA	CULTIVATRICE	- -	
30	LUCIA-MWIRIE	CULTIVATRICE	- -	
31	LUNDA-JOSEPHINE	CULTIVATRICE	- - -	
32	SADRE-NUMBI	CULTIVATRICE	- -	
33	KANKULU-MUJIGA	CULTIVATRICE	- -	
34	LOSI-MWILIE	CULTIVATRICE	- - -	
35	LISIE-CHOLA	CULTIVATRICE	- - -	
36	CELESTINE-MWEMA	CULTIVATRICE	- - -	

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : KAMFUMPA
LIEU : TERRAIN DE FOOT
DATE : 19/08/2014

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	SERGE KAYENBE	ENTECO	0819043399	
2	COLA NKUMBULA	V.P CLDS	0995712213	
3	YAMUKOLO-YAMUKOLO	CP/ECONAT/SECT.	0990445958	
4	KABUNDA PABLO	CPT/SECTEUR	0811781706	
5	PATIENT KABELA	CSR/FRONTIER	0823960392	

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : KIMFUMPA
LIEU : TERRAIN DE FOOT
DATE : 19/08/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	CHRISTOPHE LOSEMBE	AIR SEC RSE FRONTIER	0825537269	
2	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	COORDO/NSCC	0993872229	
3	MUFUMA OCTAVE	PATE CLOS	0895350887	
4	KALAMBAJI JEAN-JACQUES	DIR.D.H. NSCC.	0992407091	
5	BEYATRICE-KISHIMBA	CULTIVATEUR	— —	
6	OLIMPA-MUSHA	CHEF	— —	
7	KASONGO-DIULETE	CULTIVATEUR	— —	
8	KAKOMA-DAINA	CULTIVATEUR	— —	
9	REBEKA-MUSHA	CULTIVATRICE	— —	
10	CHIOLA-KABREZINA	CULTIVATRICE	— — —	
11	MWAMBA-DAINESE	CULTIVATRICE	— — —	
12	BRENDA-KINZEMBA	CULTIVATRICE	— — —	
13	DIENIFE-KITONGE	CULTIVATRICE	— — —	
14	MESIE-MWAMPE	CULTIVATRICE	— — —	
15	JANNETE-LWIMPA	CULTIVATRICE	— — —	
16	ANNITA-NKONDE	CULTIVATRICE	— —	
17	MICO-MWAMBA	CULTIVATRICE	— — —	
18	KAPIA-MWIRIE	CULTIVATRICE	— —	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL D'APPROBATION COMMUNAUTAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES N°030/190/005/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 A KOLOKO

L'an deux mille vingt-et-un, le quatrième jour du mois d'Aout, vers 11 heures 32

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kaloko, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 25 kilomètres de la mine de Frontier.

Autour de quarante-quatre membres de la communauté locale de Kaloko (Cfr liste de présence en annexe), approuvant les besoins communautaires prioritaires dans le cadre du cahier des charges de responsabilités sociétales à remettre à la société Frontier, il a été identifié 9 besoins de développement communautaires que voici :

1. Construction d'un centre de santé et maternité
2. Installation des antennes de télécommunications de réseaux de télécommunications
3. Electrification à la haute tension de la SNEL
4. Création de l'emploi
5. Appui de l'agriculture
6. Aménagement du terrain de football de la place
7. Dotation des équipements à l'équipe de football de la place
8. Construction d'une école technique de menuiserie ; et
9. Construction d'un marché moderne

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Les témoins :

1. Monsieur Ilunga Sylvain : Coordonnateur de la société civile (NSCC)
2. Monsieur Médard Nkonde Kyungu : Agronome du Secteur de Balamba
3. Monsieur Kilufya NKonde: Président CDV Kaloko

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE DESIGNATION N 19/190/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 DES REPRESENTANTS DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE KALOKO

L'an deux mille vingt-et-un, le quinzième jour du mois d'Aout, vers 15 heures 40

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans le village Kaloko, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 25 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Nous nous sommes réunis autour de trente-six (36)membres de la communauté dont 21 hommes et 15 femmes ayant choisi à l'unanimité quatre membres dont trois hommes et une femme, comme membres du comité local de développement et les représenter dans l'identification des besoins prioritaires des communautés du village de Kaloko dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales des entreprises minières conformément aux prescrits de la législation minière en vigueur en République Démocratique du Congo:

Ont été désignés les personnes ci-après au regard de leurs noms et titres respectifs :

1. Monsieur Mumba Kalaba Innocent, CDV
2. Monsieur Konde Kakinka Donatien, CDV
3. Monsieur Kafwanda Tshijika Jean, membre
4. Madame Konde Kakinka Marie, membre

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°35/190/006/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE KALOKO ET CEUX DE FRONTIER SA AUTOUR DU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-huit unième jour du mois d'Aout, vers 14 heures 43.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n°49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 14 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kaloko, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 25 kilomètres de la mine Frontier, dans les négociations entre Frontier et le village de Kaloko subsidiairement au procès-verbal d'approbation communautaire des besoins prioritaires n°030/190/005/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 en date du 14 Aout 2021 à Kaloko.

Ont pris part à la réunion :

1. Mumba Kalaba Innocent ; membre du comité local de développement de Kaloko
2. Monsieur Konde Kakinka Donatien, membre du comité local de développement de Kaloko
3. Monsieur Kafwanda Tshijika Jean, membre du comité local de développement de Kaloko
4. Madame Konde Kakinka Marie, membre du comité local de développement de Kaloko
5. Monsieur Serge Kayembe, Expert technique national en Responsabilité Sociétale d'Entreprise
6. Monsieur Ilunga Numbi Sylvain, coordonnateur de la Nouvelle Société Civile Congolaise (N.S.C.C) /Territoire de Sakania
7. Monsieur Kabuya Mwanza, Directeur Décentralisation de la Nouvelle Société Civile Congolaise
8. Madame Mufuma Kapilya Octavie, Comité Local de Développement de Sakania
9. Monsieur Cola Nkumbula, Comité Local de Développement de Sakania
10. Monsieur Losembe Christophe, Directeur du Département de Social de Frontier
11. Monsieur Kabela Patient, Chargé du social de Frontier
12. Monsieur Kilufya Konde ; Chef de village
13. Les autres membres de la communauté locale (Cfr.liste de présence)

Après débat et discussions entre membres de la communauté locale, il a été retenu les projets ci-après soumis à Frontier pour analyse minutieuse en interne pour délibération et une réunion de compromis trouvé entre parties est prévue le 25 Aout 2021.

Au cours de la réunion, il a été soumis les projets ci-après :

1. Appui en Agriculture commerciale et diversification des cultures
2. Construction d'un centre de santé et maternité et leurs équipements adéquats
3. Mise sur pieds d'une coopérative agricole

Nous jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

1. Monsieur Kabunda Kambotwe Valentin
2. Monsieur Yamukoko Yamukoko Gilbert

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE COMPROMIS N 20/190/002/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE KALOKO ET LA SOCIETE FRONTIER SA

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-quatrième jour du mois d'Aout, vers 13 heures 14.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Kaloko, Groupement KATALA, Secteur des BALAMBA, situé à 25 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Avons réuni, les quatre membres du comité local de développement, représentants les communautés locales de développement, comptant 350 ménages,
Après avoir trouvé un compromis avec Frontier SA autour des besoins prioritaires identifiés en date du 21Aout 2021, il a été conjointement décidé que les projets ci-après sont retenus dans le cadre du cahier des charges de la société et seront exécutés au cours de cinq prochaines années, soit de 2022 à 2026 :

1. Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 27 hectares,
2. Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale en champs regroupes sur une superficie approximative de 30 hectares
3. Culture agro-industrielle diversifiée maraichère avec une approche commerciale en champs regroupes sur terrain irrigué sur une superficie approximative de 51 hectares
4. L'aviculture avec la construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m^2 pouvant élever 600 poules
5. La construction d'un centre de santé ainsi que son équipement en matériels adéquats.
6. Création d'une coopérative agricole et renforcement des capacités.

Jurons par la présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Pour les Officier de Police Judiciaire (OPJ)

1. **M. YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT**

2. **M. KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN**

Pour les représentants du village Kaloko

1. **M. MUMBA KALABA Innocent**
2. **M. KONDE KAKINDA Donatien**
3. **M. KAFWANDA TSHIJIKA Jean**
4. **Mme KONDE KANKIKA Marie**

Pourt Frontier SA

1. **M. CHRISTOPHE LOSEMBE**

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : KALOKO
LIEU : Ecole Kaloko
DATE : 18/08/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	KASKTI, BUMDA	MEMBRE	—	[signature]
2	MWAMBA CHOUCHOU	MEMBRE	0897582631	[signature]
3	KRISTIMA KICHIBA	C. RIL.	—	[signature]
4	CHRSTOPH [illegible]	[illegible]	0823378410	[signature]
5	MABALON DELPHIN	MEMBRE	0992136037	[signature]
6	MWENGE EVELINA	MEMBRE	—	[signature]
7	LEONIE KCHIBA	MEMBRE	—	OK
8	MWANZA MEDI	MEMBRE	—	OK
9	KILUFA KILA	MEMBRE	—	[signature]
10	BEJA TRIS KIBA			[signature]
11	JOÏS TSHOLA	MEMRE	—	OK
12	PORIMA KILA	MEMRE	—	
13	KWUNGU	MEMRE	—	OK
14	MWAPA ANA	MEMRE	—	OK
15	TSHOIA MWILE	MEMRE	—	[signature]
16	KIMBALA	MEMBRA		
17	INNOCENT W	MEMBRE	0898128781	[signature]
18	SHOMEKA BULETY JEAN	MEMBRE	0996334646	[signature]

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : KALOKO
LIEU : école kaloko
DATE : 18/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	MASITA KAMBONDA	C.R.L	—	
2	VITOLWA MAMBO	C.R.L	—	
3	LUSIYA LUMDA	M.U.B	—	L. Lunda
4	COHLA MIRA	MEMBRE	0976568694	[illegible]
5	MIREYI KIZIBA	C.R.L	—	
6	KIBUYE STEPHEN	MEMBRE	—	[illegible]
7	Chibuffo Nkonde	Symphokien		[illegible]
8	MOFYA-MWENO	MEMBRE	—	[illegible]
9	SUZE MIEKASINDE	K.R.M.	—	
9	LUKATELE	C.R.L	—	
10	CHELWE CRISTIM	C.R.L.	—	
11	NGOSA COBELA	M.B	—	[illegible]
12	Albert malobo	MEMBRE	—	[illegible]
13	KABUNDA-MOFYA	MAMRRE	—	MOFYA
14	MOLIME MUSONDA	C.R.L.	—	[illegible]
15	FELISTA MWEWA	MEMBRE		MWEWA
16	MELAMI MWAPE	MEMBRE	—	
17	ICIYA NOBELE	MEMBRE	—	[illegible]

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : KALOKO
LIEU : Ecole KALOKO
DATE : 18/05/2025

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
NON	UMBAWANGOY ERICK	MEMBRE	0970742588	
2	NGOY KISULA	MEMBRE	0996785885	
3	BWAZYA JOSUE	MEMBRE	---	
4	KISUL NGAA	MEMBRE	---	
	KATUTA	MEMBRE	---	
5	MUGUMA OCTAVE	PDTE CLDS	0995350887	
6	KALAMBAJI-JEAN-JAC	NSCC.	0992407091	
7	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	COORDO/NSCC	0993872229	
8	KABUNDA PABLO	CPT/Secteur	0821781706	
9	YAMUKOKO-YAMUKOKO	CP/ECONAT/SEC	0990415958	
10	MONY PETRONIE	MEMBRE	-	
11	SERGE KAJEMBE	ENTECO	0819043559	
12	CP LOSEMBE	FRONTIER	0821537269	
13	PATIENT KABELA	FRONTIER	0823960392	

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : KALOKO
LIEU : ECOLE KALOKO
DATE : 18/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	COLA NKUMBULA	V.P CLDS	0995712273	[signature]
2	JEACKEKABOLE	MEMBRE	=	[signature]
3	MUMBA KALABA	SECRETAIRE. ~~[illegible]~~	0972603818	[signature]
4	JUMAINI ALEXIS	MEMBRE.	0976997938	[signature]
5	CHIPANGO-DOMINIQUE		0972886853	[signature]
6	NKONDEKAKIKADOR	MEMBA	0972407296	[signature]
7	ADREKIMBA	MEMBRE	-	[signature]
8	JOSEPH	Kishiba	-	[signature]
9	SIMON-MUSAMBA	secretaire de GFT	0855745209	[signature]
10	J.KAFWANDO	MEMBRE	-	[signature]
11	BANZA KISEDA	MEMBRE	0375374474	[signature]
12	BUPE-dingoma	membre	0998019446	[signature]
13	EMMANUEL	mukusa	-	[signature]
K	A YA SHO	90 CPA		[signature]
15	Tito cola	MaBRe	0820419543	[signature]
16	NKONDE	ST MeRi	-	NKONDE
17	JOFIMACHAMDA	CORAR.	-	
18	EPRASE MWAZA	MKM	-	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL D'APPROBATION COMMUNAUTAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES N 030/190/004/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 A LUKANGABA MASHIMU

L'an deux mille vingt-et-un, le quatrième jour du mois d'Aout, vers 14 heures 36

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Lukangaba Mashimu, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 18 kilomètres de la mine de Frontier.

Autour de trente-six membres de la communauté locale de Lukangaba Mashimu (Cfr liste de présence en annexe), dont 21 hommes et 15 femmes approuvant les besoins communautaires prioritaires dans le cadre du cahier des charges de responsabilités sociétales à remettre à la société Frontier, il a été identifié 20 besoins de développement communautaires que voici :

1. Construction d'une école primaire
2. Equipement de cette école
3. Construction d'un centre de santé
4. Equipement de ce centre de santé
5. Appui de l'agriculture
6. Forage de quatre puits d'eau
7. Appui de l'apiculture
8. Forage de quatre puits d'eau
9. Aménagement d'un terrain de football
10. Equiper le terrain de football
11. Appuyer la pisciculture
12. Appuyer la culture moderne
13. Soutenir la création d'emploi
14. Facilitation du marché des produits maraichers
15. Connexion au réseau de la SNEL pour l'électrification du village
16. Réhabilitation de la route réliant la commune de Sakania et leur village
17. Facilitation de vente des mais en grain
18. Construction d'un dépôt de gardiennage des produits champêtres
19. Distribution des intrants et des outils aratoires
20. Respect du calendrier dans la distribution des intrants et

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

Les témoins :

1. Monsieur Ilunga Sylvain : Coordonnateur de la société civile (NSCC)
2. Monsieur Médard Nkonde Kyungu : Agronome du Secteur de Balamba
3. Monsieur Kilufya Konde: Président CDV Lukangaba Mashimu

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE DESIGNATION N 19/190/005/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 DES REPRESENTANTS DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE LUKANGABA MASHIMU

L'an deux mille vingt-et-un, le quinzième jour du mois d'Aout, vers 13 heures 40

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant dans le village Lukangaba Mashimu, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 5 kilomètres de la mine de Frontier SA.

Nous nous sommes réunis autour de quatre-vingt-cinq (85) membres de la communauté dont 40 hommes et 45 femmes ayant choisi à l'unanimité quatre membres dont deux hommes et deux femmes (Cfr. Liste de présence ci-jointe), comme membres du comité local de développement et les représenter dans l'identification des besoins prioritaires des communautés du village de Lukangaba Mashimu dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales des entreprises minières conformément aux prescrits de la législation minière en vigueur en République Démocratique du Congo :

Ont été désignés les personnes ci-après au regard de leurs noms et titres respectifs :

1. Madame Mwema Marie-Rose, membre
2. Monsieur Jean Pierre Mwamba, membre
3. Madame Musha Mwema Marie-Rose
4. Monsieur Mupeta Floribert, membre

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°35/190/005/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE LUKANGABA MASHIMU ET CEUX DE FRONTIER SA AUTOUR DU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-troisième jour du mois d'Aout, vers 16 heures 07.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n°49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 14 Aout 2021.

Nous trouvant au village Lukangaba Mashimu, Groupement KATALA, du dit Secteur, se situant à 18 kilomètres de la mine Frontier, dans les négociations entre Frontier et le village de Lukangaba Mashimu subsidiairement au procès-verbal d'approbation communautaire des besoins prioritaires n°030/190/004/rte/sec-bal/mmksd/yyg/2021 en date du 14 Aout 2021 à Lukangaba Mashimu.

Ont pris part à la réunion :

1. Madame Mwema Marie-Rose, membre du comité local de développement de Lukangaba Mashimu
2. Monsieur Mwamba Jean Pierre, membre du comité local de développement de Lukangaba Mashimu
3. Madame Musha Mwema Marie, membre du comité local de développement de Lukangaba Mashimu
4. Monsieur Mupeta Floribert, membre du comité local de développement de Lukangaba Mashimu
5. Monsieur Serge Kayembe, Expert technique national en Responsabilité Sociétale d'Entreprise
6. Monsieur Ilunga Numbi Sylvain, coordonnateur de la Nouvelle Société Civile Congolaise (N.S.C.C) /Territoire de Sakania
7. Monsieur Kabuya Mwanza, Directeur Décentralisation de la Nouvelle Société Civile Congolaise
8. Madame Mufuma Kapilya Octavie, Comité Local de Développement de Sakania
9. Monsieur Cola Nkumbula, Comité Local de Développement de Sakania
10. Monsieur Mwape Kisenga Christophe ; Chef de village
11. Monsieur Losembe Christophe, Directeur du Département de Social à Frontier
12. Monsieur Kabela Patient, Chargé du social à Frontier
13. Les autres membres de la communauté (Cfr.liste de présence)

Après débat et discussions entre membres de la communauté locale, il a été retenu les projets ci-après soumis à Frontier pour analyse minutieuse en interne pour délibération et une réunion de compromis trouvé entre parties est prévue le 25 Aout 2021.

Au cours de la réunion, il a été soumis les projets ci-après :

1. Appui en Agriculture commerciale et diversification des cultures
2. Forage de quatre puits (5) équipés d'un système de panneaux solaires à Mashimu et à Kachaso
3. Transformer un puit (1) de forage mécanique en forage muni d'un panneau solaire
4. Construction d'un centre de santé ainsi que son équipement complet à Kamalacha
5. Construire une route en terre battue, tronçon entre le centre de santé FM et le pont de la rivière Lubembe
6. Construction d'une école primaire à Kamalasha
7. Création d'une coopérative agricole et renforcement des capacités sur les pratiques agricoles.

Nous jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les O.P.J

Monsieur Kabunda Kambotwe Valentin

Monsieur Yamukoko Yamukoko Gilbert

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE COMPROMIS N 24/190/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 ENTRE LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES LOCALES DE LUKANGA MASHIMU ET LA SOCIETE FRONTIER SA

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-quatrième jour du mois d'Aout, vers 16 heures 23.

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission n 48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n 49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021.

Nous trouvant au village Lukangaba Mashimu, Groupement KATALA, Secteur des BALAMBA, situé à 18 kilomètres de la mine de Frontier SA.
Avons réuni, les quatre membres du comité local de développement, représentants les communautés locales de Kimfumpa, comptant 250 ménages, et la société Frontier SA.
Après avoir trouvé un compromis avec Frontier SA autour des besoins prioritaires identifiés en date du 21 Aout 2021, il a été conjointement décidé que les projets ci-après sont retenus dans le cadre du cahier des charges de la société et seront exécutés au cours de cinq prochaines années, soit de 2022 à 2026 :

1. Culture agro-industrielle de maïs consistant à déblayer le terrain, préparer les sols et le cultiver sur une superficie approximative de 19 hectares,
2. Culture agro-industrielle du haricot avec une approche commerciale en champs regroupes sur une superficie approximative de 22 hectares
3. Culture agro-industrielle diversifiée maraichère avec une approche commerciale en champs regroupes sur terrain irrigué sur une superficie approximative de 36 hectares
4. L'aviculture avec la construction d'un (1) poulailler en matériaux durables d'environ 78m^2 pouvant élever 600 poules
5. La construction d'un centre de santé à Mashimu et son équipement.
6. Forage de quatre (quatre) puits dotés chacun des pompes photovoltaïques (panneaux solaires), de citernes d'eau surélevées dont 2 à Mashimu et 2 à Katshasu.
7. Transformer un puits de forage mécanique en forage muni d'un système solaire
8. Création d'une coopérative agricole pour la gestion de l'ensemble des projets communautaires et agricoles par l'entremise renforcement des capacités.

Ainsi, il a été convenu que la date du mercredi 1 Septembre 2021 soit la date de signature officielle du cahier des charges.

Jurons par la présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Pour les Officier de Police Judiciaire (OPJ)

1. **M. YAMUKOKO YAMUKOKO GILBERT** _____
2. **M. KABUNDA KAMBOTWE VALENTIN** _____

Pour les représentants du village

1. **Mme MWEMA MARIE ROSE** _____
2. **M. JEAN PIERRE MWAMBA** _____
3. **Mme. MUSHA MWEMA MARIE ROSE** _____
4. **M. MUPETA FLORIBERT** _____

Pour Frontier SA

1. **M. CHRISTOPHE LOSEMBE** _____

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : LUKANGABA II
LIEU : TERRAIN DE FOOT
DATE : 23/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	Mwamba Jean-Pierre	Cultivateur	0978 321476	[signature]
2	Bwalya KAPALAY	Cultivateur	—	[signature]
3	MULENGA, ALBR	Cultivateur	—	[signature]
4	Mwewa Chimbala	Cultivateur	—	[signature]
5	CHEWE FRANCOIS	Cultivateur	—	[signature]
6)	Mulenga John	Cultivateur	—	[signature]
7)	Kaputula	Cultivateur	—	[signature]
8	MAMBWE NKONDE	Cultivateur	—	[signature]
9	Mwamba Pswelo	Cultivateur	—	[signature]
10	MUSONDA JEAN	Cultivateur	0855006259	[signature]
11)	Mwewa Chakwe p.	Cultivateur	—	[signature]
12)	Mwansa Sebatien	Cultivateur	—	[signature]
13	KEO KAPELA	Cultivateur	—	[signature]
14	WITIKA SEBA	Cultivateur	0967704366	[signature]
15	Mwape. Estela			OK.
16	Dyulyeti. Kaponda			
17	Christophe LOSEMBE	FRONTIER	0821537269	[signature]
18	PATIENT KABELA	FRONTIER / CSR	0823960392	[signature]

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : LUKANGABA II
LIEU : TERRAIN DE FOOT
DATE 23/08/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	mupeta floribert		0971698840	
2	Luti kunda			
3	mupepe ANGENS			
4	muluba leotina			
5	kilufja. marizea			
6	kisenga. vilivini			
	MWEMA. MARE			
	MUNSHA MAZIZOS			
	MBALALA CHEMBO			
	Cremetina cola			
	MAWALA- SABE			
	[illegible]IA KUNDA			
	masebe victorina			
	Kunda elema			
	kilufja. edwina			
	KUNDA PATRICIA			KUNDA
	Chimbala. malisena			
	beatrise. morini			

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : LUKANGABA II
LIEU : TERRAIN DE FOOT
DATE : 23/08/2021

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
	Kristina Kunda			
	Mili Kunda			Kunda
	Kalunga Tabita			
	Mwape Sesile			
	Mwansa Lobi			
	Kalenga Guyllain	Cultivateur		[illegible]
	Mwangune Mateyo			[illegible]
	Kalunga Falista			
	Prosperina Mursha			
	Prisla Kunda			
	Chinda Mrmbo			
	Chinda Franca			
	Cembo Justina			
	Prindas Bwalya			
	Mambo Marijean			
	Angines Mwilye			
	Blandina Mwape			
	Makiwiza Chimbala			Ok.

FRONTIER

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION PARTICIPATIVE AU TOUR DU CAHIER DES CAHRGES

ENTITY : LUKANDABA II
LIEU : TERRAIN DE FOOT
DATE : 23/08/2024

#	NOM ET POSTNOM	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
01	KABUNDA PABLO	CPT/BALAMBO	0811781706	
02	YAMUKOKO-YAM G.	CP/COORNAT/SECT.	0990415958	
03	Coha MUMBULA	V.P CLDS	0998712213	
04	KALAMBAJI-JEAN-J-	DIR. DROITS-HUMAIN NSCC.	0992407091	
05	ILUNGA-NUMBI SYLVAIN	COORDO/NSCC	0993872229	
06.	SERGE KAYENBE	ENTECO	0905738415	
07	MUPUMA KAPILYA	PDTE CLDS	0995350887	
08	SYDINE-CIBWE			
09	CHEMBO-BENOIT			
10	MAMBWE CRISTOPHE			
11	OSCAR HENOCK.			
12	CANDA			
13	KISENGA-MARICLOTI			
14	KIBUYE-DENISE			
15	KUNA JEM.			
16	MUSELWA SAIDI		096874842	
17	PLISCA CEMBO		089763025	
18	KINAMA JOSEPH	CHAUFFEUR	0998487927	

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

PROCES-VERBAL DE DESIGNATION N°38/190/001/RTE/SEC-BAL/MMKSD/YYG/2021 DES MEMBRES RESTREINTS DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT HABILITE A SIGNER LE CAHIER DES CHARGES DE RESPONSABILITE SOCIETALE DE FRONTIER.

L'an deux mil vingt-et-un, le premier jour du mois de Septembre vers 13 heures 25

Nous, messieurs Kabunda Kambotwe Valentin et Yamukoko Gilbert, respectivement, représentants du chef de Secteur, agissant en qualité d'Officiers de Police Judiciaire à compétence restreinte et portant les ordres de mission *n°48/BUR-SEC/BMBA/2021 et n°49/BUR-SEC/BMBA/2021 du 12 Aout 2021*.

Nous trouvant dans le Groupement Katala, du dit Secteur, nous nous sommes réunis autour de vingt-quatre (24) membres de différents comités locaux de développement de chaque village respectif, y compris deux représentants de la société Frontier et les représentants de la société civile de Sakania (Cfr liste de présence jointe de tous les participants) aux fins de désigner les personnes qui seront habilitées lors de la cérémonie officielle à signer le cahier des charges de responsabilité d'entreprise de Frontier.

Il a été décidé unanimement de passer au vote ; et à l'issu duquel, 7 personnes ont été élues.

Ont été élues les personnes ci-après au regard de leurs noms et titres respectifs :

1. M. CHRISTOPHE LOSEMBE Président
2. Mme MUFUMA OCTAVIE, Vice-présidente
3. M MUPETA FLORIBERT, Membre
4. M. KIBANDA ALAIN, Membre
5. M.KONDE KAKINKA Donatien, Membre
6. M.JOSEPH KIFITA, Membre
7. M.WILLY EYUMU

Jurons par le présent procès-verbal que les renseignements fournis ci-haut sont sincères et véritables, mois et jour que dessus.

Les Officiers de Police Judiciaire

YAMUKOKO YAMUKOKO Gilbert

KABUNDA KAMBOTWE Valentin

ELECTION DU COMITE
RESTREINT DU COMITE
LOCAL DE DEVELOPPEMENT

LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS & POST-NOM	SEXE	PROVENANCE	N° TEL.	SIGNATURE
01	MUNESHA - MUNOBWA	F	SAKANIA	0995549880	
02	Mupeto NGONDWE Florbert	M	Lukangaba Kaca Su	0971695540	
03	Muwamba Jean Pierre	M	MASHIMU	0978321476	Muwamba
04	BLANDINA MWAPE	F	MASHIMU	—	
05	LONGWA TREZIA	F	KABUMBA	—	
06	MARTINA MWANSA	F	KABUMBA	—	
07	STEPHANE KIPOZU	M	KALOKO	0972847139	
08	PABLO KABUNDA	M	SECTEUR	0995238372	
09	KALOTA MUPEWILE	M	SAKANIA	0992718018	
10	KABOLA LOWA PATIENT	M	11	0823960332	
11	KABUMBA KIFITA	M	KABUMB	0972437692	
12	BENJAMIN-NTAMBWE	M	KABUMBA	0978665561	
13	KITONGE KISHIBA	M	KIMFUMPA	—	
14	KONDE KAKINKA M.	F	KALOKO	—	NKONDE
15	MUMBA				
16	JEMIFA-MUZIMBA	F	KIMFUMPA	—	
17	INKI . CHOLA. ALAIN	M	KIMFUMPA	0972906498	
18	MWITWA. KISENGA. JOSIANE	F	SAKANIA	0998675899	
	NKONDE KAKINKA DOM	M	KALOKO	0978467296	
	JKAKWANDA	M	KALOKO	—	
	KAWAMBAJI - JEAN-JACQUE	M	NSCC SAKANIA	0992407091	
	OLA MKUMBULA R.	M	V.P CLDS	0995712213	
	UFUMA OCTAVIE	F	PRESIDENTE CLDS	0995350887	

N°	NOMS & POST-NOM	SEXE	PROVENANCE	N° TEL.	SIGNATURE
24	ILUNGA-NUMBI Syl	M	SAKANIA	0993872229	
25	SERGE KAJENBE	M	LUBUMBASHI	0819043399	
26	CHRISOPHE LOSEMBE	M	FRONTIER	0821537269	
27	YAMUKOKO YAMUKOKO	M	SECTEUR	0990415958	

ANNEXES B : LES LETTRES ET CORRESPONDANCES

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA

RTV BO-FOTTA

TERRITOIRE DE SAKANIA
COMMUNE DE SAKANIA

COMMUNIQUE OFFICIEL N°555/66../BUR-C/SKN/TKU/2021

TUNAJULISHA KU WA KAAJI WOTE WA MUJI YA SAKANIA KUSEMA : KISHA MATENGENEZO YOTE YA CAHIER DES CHARGES KATI YA SOCIETE FRONTIER S.A. NA COMMUNAUTES LOCALES, HII KUNDI INACHAGUA WASIMAMIZI HAWA, KWA KUFATILIYA MWENENDO YA MAKAZI YOTE. WATU WENYEWE NI HAWA :

1. MADAME MUFUMA KAPILIA MARIE-OCTAVIE
2. MADAME MWITWA KISENGA JOSIANNE
3. MONSIEUR LUNDA KIMBALA ODILON
4. MONSIEUR COLA NKUMBULA REGINALD

HAWA WANACHAGULIWA KWA KUFATILIYA NENO LOLOTE LA CAHIER DES CHARGES KU SOCIETE FRONTIER S.A.

HII NI MIPANGO ILIKUBALIWA KU MAMIKUSANYO YA MACOMMUNAUTES LOCALES ILIOFANYIKWA HAPA SAKANIA.
TUNAOMBA USIKILIVU MWEMA KWA WOTE.

FAIT A SAKANIA, LE 24/08/2021

POUR LA COMMUNE DE SAKANIA
LE BOURGMESTRE DE LA COMMUNE

Philippe TSHIKAMBY KASONDA UYAZE
DELEGUE DE L'AD...
CHEF DE BUREAU

PHILIPPE TSHIKAMBY KASONDA UYAZE
Chef de Bureau

POUR LE SECTEUR BALAMBA
LE REPRESENTANT DU CHEF DE SECTEUR

VALENTIN KABUNDA KAMBOTWE
Comptable Public de Secteur

Reçu ce 24/08/21

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT-KATANGA

MINISTERE DES MINES ET HYDROCARBURES

Lubumbashi, le 19 AUG 2021

N° 10.7/858/CAB/MIN.MINES.H.COM/H-KAT/21

Transmis copie pour information à

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province ;
- Monsieur le Vice-Gouverneur de Province ;
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines et Géologie ;

(Tous à Lubumbashi)

A Monsieur le Président Directeur Général de la société FRONTIER,
à Lubumbashi

Concerne : Accusé de réception

Dossier : début de l'élaboration du cahier des charges de la société FRONTIER

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception de votre lettre me destinée, référencée DM/FRN/210805/07, me transmise en date du 05 Août 2021 et relative à l'objet mieux repris en apostille et vous en remercie.

Sentiments patriotiques

MAWINE KAINDU Georges

République Démocratique du Congo – Province du Haut-Katanga – Ministère Provincial des Mines, Hydrocarbures et Communication

Adresse : 743, Av. kasa-vubu (Gouvernorat du Haut Katanga)
Commune de Lubumbashi

Contacts : + 243 852 521 619

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINDE DU HAUT-KATANGA

Sakania, le 16 Aout 2021

Réf./04/125/02/SEC-BAL/2021

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

Concerne : *Dépôt des résumés des besoins des communautés et détermination des dates de négociations et de l'élaboration du cahier des charges sociétales de Frontier*

Au Directeur Général de Frontier SA

Province du Haut-Katanga

République Démocratique du Congo

Monsieur Le Directeur Général

Nous venons auprès de votre autorité, et ce, conformément aux prescrits du code et règlement minier en vigueur en République Démocratique du Congo, vous soumettre les résumés des besoins prioritaires identifiés des communautés aux travers de réunions populaires sous notre supervision dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges, ainsi que les différents procès-verbaux de désignation des membres des comités locaux de développement (CLD) dans leurs communautés respectives, lesquels sont habilités à négocier avec Frontier.

Les communautés concernées sous ma juridiction dont les procès-verbaux annexés à cette lettre sont : Kaloko, Kimfumpa, Kabumba, Lukangaba Customs, Lukangaba Mashini et ainsi que la cité de Sakania.

Nous tenons aussi à vous informer que toutes les communautés impactées par Frontier se trouvant dans le secteur des Balamba sont disposées à entamer les négociations dans le cadre du cahier des charges à partir du 17 Aout 2021 et nous entrerons en contact avec le Département des affaires sociales de Frontier pour des dispositions utiles des cadres d'organisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

Pour le Secteur des Balamba

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINDE DU HAUT-KATANGA

Sakania, le 30 Aout 2021

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

N°556/04/125/02/SEC-BAL/MMKSD/yyg/2021

Transmis copie pour Information à :

- Monsieur l'Administrateur de Territoire de Sakania
- Monsieur le Chef d'Antenne de la division des Titres
- Monsieur le Chef de Division de Cadastre
- Monsieur le Directeur Général de Frontier SA

(Tous) De et à **SAKANIA**

Objet : Acte de cession des Terres

A Madame le Chef du Village de Lukangaba Mashimu, à LUKANGABA

Madame le Chef du Village,

J'ai l'honneur de vous informer que par la présente, la communauté de Lukangaba Mashimu est autorisée d'occuper la portion de terre d'une superficie 77 hectares situé dans le village Lukangaba pour y ériger des projets socioéconomiques à des fins d'intérêts communautaires comme convenu avec Frontier SA lors des négociations et de l'élaboration de son cahier des charges des responsabilités sociétales.

Je vous en souhaite plein succès.

LE CHEF DE SECTEUR

MWE YA MU... A-K
SELENGE ... DONNE
CHEF DE SECTEUR

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINDE DU HAUT-KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

Sakania, le 30 Aout 2021

N°556/04/125/02/SEC-BAL/MMKSD/yyg/2021

Transmis copie pour Information à :

- Monsieur l'Administrateur de Territoire de Sakania
- Monsieur le Chef d'Antenne de la division des Titres
- Monsieur le Chef de Division de Cadastre
- Monsieur le Directeur Général de Frontier SA

(Tous) De et à **SAKANIA**

Objet : Acte de cession des Terres

A Monsieur le Chef du Village de Kimfumpa, à Kimfumpa

Madame le Chef du Village,

J'ai l'honneur de vous informer que par la présente, la communauté de Kimfumpa est autorisée d'occuper la portion de terre d'une superficie de 32 hectares située dans le village Kimfumpa pour y ériger des projets socioéconomiques à des fins d'intérêts communautaires comme convenu avec Frontier SA lors des négociations et de l'élaboration de son cahier des charges des responsabilités sociétales.

Je vous en souhaite plein succès.

LE CHEF DE SECTEUR

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINDE DU HAUT-KATANGA

Sakania, le 30 Aout 2021

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

N°556/04/125/02/SEC-BAL/MMKSD/yyg/2021

Transmis copie pour Information à :

- Monsieur l'Administrateur de Territoire de Sakania
- Monsieur le Chef d'Antenne de la division des Titres
- Monsieur le Chef de Division de Cadastre
- Monsieur le Directeur Général de Frontier SA (Tous) De et à **SAKANIA**

Objet : Acte de cession des Terres

A Monsieur le Chef du Village de Kaloko, à Kaloko

Monsieur le Chef du Village,

J'ai l'honneur de vous informer que par la présente, la communauté de Kaloko est autorisée d'occuper la portion de terre d'une superficie de 108 hectares située dans le village Kaloko pour y ériger des projets socioéconomiques à des fins d'intérêts communautaires comme convenu avec Frontier SA lors des négociations et de l'élaboration de son cahier des charges des responsabilités sociétales.

Je vous en souhaite plein succès.

LE CHEF DE SECTEUR

MWEMBA MUKOTA-K
SELEKE DIEU-DONNE
CHEF DE SECTEUR

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINDE DU HAUT-KATANGA

Sakania, le 30 Aout 2021

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

N°556/04/125/02/SEC-BAL/MMKSD/yyg/2021

Transmis copie pour Information à :

- Monsieur l'Administrateur de Territoire de Sakania
- Monsieur le Chef d'Antenne de la division des Titres
- Monsieur le Chef de Division de Cadastre
- Monsieur le Directeur Général de Frontier SA

(Tous) De et à **SAKANIA**

Objet : Acte de cession des Terres

A Monsieur le Chef du Village de Lukangaba Customs, à LUKANGABA

Monsieur le Chef du Village,

J'ai l'honneur de vous informer que par la présente, la communauté de Lukangaba Customs est autorisée d'occuper la portion de terre d'une superficie de 155 hectares située dans le village Lukangaba pour y ériger des projets socioéconomiques à des fins d'intérêts communautaires comme convenu avec Frontier SA lors des négociations et de l'élaboration de son cahier des charges des responsabilités sociétales.

Je vous en souhaite plein succès.

LE CHEF DE SECTEUR

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINDE DU HAUT-KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DES BALAMBA

Sakania, le 30 Aout 2021

N°556/04/125/02/SEC-BAL/MMKSD/yyg/2021

Transmis copie pour Information à :

- Monsieur l'Administrateur de Territoire de Sakania
- Monsieur le Chef d'Antenne de la division des Titres
- Monsieur le Chef de Division de Cadastre
- Monsieur le Directeur Général de Frontier SA

(Tous) De et à **SAKANIA**

Objet : Acte de cession des Terres

A Monsieur le Chef de cité de Sakania, à SAKANIA

Monsieur le Chef de cité,

J'ai l'honneur de vous informer que par la présente, la cité de Sakania est autorisée d'occuper la portion de terre d'une superficie de 1542 hectares pour y ériger des projets socioéconomiques à des fins d'intérêts communautaires comme convenu avec Frontier SA lors des négociations et de l'élaboration de son cahier des charges des responsabilités sociétales.

Je vous en souhaite plein succès.

LE CHEF DE SECTEUR